ANIMAUX NOUVEAUX OU RARES

RECUEILLIS PENDANT L'EXPÉDITION

DANS LES PARTIES CENTRALES

DE

L'AMÉRIQUE DU SUD,

DE RIO DE JANEIRO A LIMA, ET DE LIMA AU PARA.

Au Dépôt des publications de la librairie P. Bertrand,

CHEZ MM. TREUTTEL ET WÜRTZ, A STRASBOURG.

PARIS. — IMPRIMERIE DE L. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

ANIMAUX NOUVEAUX OU RARES

RECUEILLIS PENDANT L'EXPÉDITION

DANS LES PARTIES CENTRALES

DE

L'AMÉRIQUE DU SUD,

DE RIO DE JANEIRO A LIMA, ET DE LIMA AU PARA;

EXÉCUTÉE

PAR ORDRE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS PENDANT LES ANNÉES 1843 A 1847,

SOUS LA DIRECTION DU COMTE

FRANCIS DE CASTELNAU.

OUVRAGE QUI A OBTENU UNE MÉDAILLE HORS LIGNE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

MAMMIFÈRES

PAR M. PAUL GERVAIS,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES SCIENCES DE MONTPELLIER.

PARIS,

CHEZ P. BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ARBRE-SEC, 22.

1855.

PRIMATES,

Par M. Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE,

Membre de l'Académie des sciences, conseiller et inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle.

INTRODUCTION.

Les deux grandes familles naturelles qui, avec le Tarsier et l'Aye-Aye, composent l'ordre des Primates ou Quadrumanes, les Singes et les Lémuridés, si remarquables par leur organisation voisine de celle de l'Homme, ne le sont pas moins au point de vue de leur distribution à la surface du globe. Buffon l'a fait voir pour les Singes, les seuls dont nous ayons ici à parler; et depuis, toutes les découvertes des voyageurs, toutes les observations ultérieures des zoologistes ont à la fois confirmé les résultats annoncés, et ajouté à l'intérêt qu'ils présentaient déjà. Non-seulement, il n'est pas une seule espèce de Singes qui soit commune aux deux grands continents; mais, si l'on vient à répartir tous les singes, selon leurs rapports naturels, en *tribus* ou *sous-familles,* il se trouve que les divisions ainsi obtenues sont en parfaite concordance avec les divisions à établir au point de vue géographique; chaque grand continent a ses tribus aussi bien que ses espèces propres. Voilà ce qu'avait réellement aperçu l'auteur de l'*Histoire naturelle* : « Il n'y a, disait-il, de Singes proprement dits, de Guenons et de Babouins que dans l'ancien monde; de Sapajous et de Sagoins qu'en Amérique. » Les progrès de la science ont fait réduire de cinq à quatre le nombre des divisions principales ou tribus admises par Buffon; les Babouins ont dû être réunis aux Guenons; les deux tribus américaines ont dû être autrement délimitées; mais, après toutes ces modifications, le résultat général énoncé par Buffon subsiste, et nous ne faisons que le reproduire en d'autres termes, lorsque nous disons : Des quatre tribus naturelles qui composent la famille des Singes, les deux premières, les Simiens et les Cynopithéciens, appartiennent exclusivement à l'ancien monde; les deux autres, les Cébiens et les Hapaliens, sont, au contraire, exclusivement américains.

Ajoutons que nous pouvons aller aujourd'hui bien au delà. A l'époque où Buffon écrivait ses deux admirables volumes sur les Singes, la paléontologie n'existait pas; c'est lui-même, mais bien plus tard, qui devait, dans sa vieillesse, tracer d'une main ferme les premières lignes de la science créée depuis par Cuvier. Buffon ne pouvait donc pas même se poser cette question : La concordance entre

la classification zoologique des Singes par *sections principales* ou tribus, et la distribution géographique par *grands continents*, date-t-elle seulement de l'époque géologique actuelle? Ou bien, en remontant le cours des temps, de semblables considérations sont-elles applicables aux Singes antédiluviens? Assurément, la découverte de débris fossiles provenant de la première famille des Mammifères est trop récente encore, et les matériaux recueillis sont trop peu nombreux, pour qu'on puisse admettre, sans réserves, la seconde de ces hypothèses; mais, du moins, tous les faits connus lui sont complétement favorables; et tout nous autorise à admettre cette conclusion :

Dans la période tertiaire comme aujourd'hui :

Des Simiens et surtout des Cynopithéciens, dans l'ancien continent;

Des Cébiens et des Hapaliens, dans le continent américain.

Les types spécifiques ou même génériques ne sont plus les mêmes; mais ils rentrent dans les mêmes tribus, et ces tribus se montrent semblablement distribuées.

Remarquable concordance qui donne aux vues de Buffon une extension considérable, en même temps qu'elles sont confirmées, en ce qui concerne la période actuelle, par les résultats que recueillent de toutes parts les voyageurs, et au premier rang desquels se placent assurément ceux que nous devons au voyage de M. de Castelnau, et que j'ai accepté le soin de résumer ici.

Ce travail se divisera naturellement en deux parties, l'une relative à la première tribu des Singes américains, les Cébiens, l'autre à la seconde, les Hapaliens.

TRIBU DES CÉBIENS. — *CEBINA*.

Cette tribu comprend tous les Singes à trente-six dents; tous ceux dont la formule dentaire est la suivante :

$$4\,(2I + C + 3m + 3M) = 36D.$$

Voici les caractères, synoptiquement résumés, des dix genres qu'elle comprend :

SECTION I. — *Incisives verticales.*

Queue	en partie nue et calleuse, fortement prenante. Ongles	en gouttières. Pouces antérieurs	développés. Gorge renflée . . .	1. HURLEUR.
			rudimentaires. Gorge non renflée.	2. ATÈLE.
		comprimés. Pouces antérieurs	rudimentaires	3. ERIODE.
			développés.	4. LAGOTRICHE.
	sans nudité, non calleuse,	faiblement prenante		5. SAJOU.
		très faiblement prenante. Tête	petite, déprimée	6. CALLITRICHE.
			volumineuse, allongée; front assez développé	7. SAIMIRI.
			volumineuse, arrondie; front très peu développé . .	8. NYCTIPITHÈQUE.

SECTION II. — *Incisives proclives.*

Queue non prenante	longue	9. SAKI.
	courte	10. BRACHYURE.

De ces dix genres, il n'est qu'un seul, le genre Eriode, qui ne soit pas représenté dans les collections recueillies par M. de Castelnau et par son compagnon, M. Émile Deville, préparateur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle, spécialement chargé, durant l'expédition, de la recherche et de la conservation des Mammifères et des Oiseaux.

C'est l'importance de ces collections qui m'a décidé, à une époque où la publication du Voyage de M. de Castelnau était fort incertaine, à faire connaître à l'avance une partie des richesses que venait de recevoir le Muséum d'histoire naturelle. Tel a été l'objet d'une publication que j'ai faite avec M. Deville (1) peu de temps avant son départ pour un nouveau voyage en Amérique, interrompu presque aussitôt que commencé, par la mort si regrettable et si prématurée de ce jeune naturaliste. C'est avec lui, et en commun, que j'ai dénommé les nouvelles espèces dont la découverte était en si grande partie son ouvrage, et j'ai pu mettre encore à profit les indications que j'avais reçues de lui et de M. de Castelnau, lorsque je suis revenu avec plus de développement sur ces mêmes espèces, dans un supplément à mes mémoires sur les Singes, publié en 1852, dans les *Archives du Muséum* (2).

Le passage suivant, que je me plais à reproduire ici, est extrait de ce dernier travail :

« Depuis 1845, date de mon dernier Mémoire (sur les Singes), il ne s'est pas » écoulé une année sans que le Muséum se procurât, par voie d'échange ou » d'achat, une ou plusieurs espèces encore inconnues ; et n'en eût-il pas été ainsi, » l'Expédition de M. de Castelnau nous a valu, à elle seule, en 1847, plus de » richesses nouvelles que nous n'eussions osé en espérer en dix ans, des efforts » réunis de tous nos voyageurs et de toutes les ressources du commerce. Les résul- » tats obtenus en ce qui concerne les Primates, par M. de Castelnau et son compa- » gnon de voyage, M. Émile Deville, ont dépassé, la justice me fait un devoir de » le dire, les résultats de toutes les explorations antérieurement faites en Amé- » rique par leurs devanciers, sans excepter même MM. Auguste de Saint-Hilaire et » Alcide d'Orbigny dont les collections ont été tant et si justement admirées lors » de leur arrivée en France. »

Pour faire complétement connaître les riches collections de MM. de Castelnau et Deville, je passerai en revue, non-seulement les espèces nouvelles ou très imparfaitement déterminées dont ils nous ont enrichis, mais aussi, parmi les individus qui se rapportent à des espèces déjà connues, ceux que leur origine ou d'autres circonstances rendent particulièrement dignes d'intérêt.

(1) *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XXVII, p. 497 ; 1848.
(2) *Archives du Muséum d'histoire naturelle*, t. V, p. 529 ; 1852.

I. — Genre HURLEUR (1). — *Mycetes* (Illig.).

Aucun des Hurleurs rapportés par MM. de Castelnau et Deville ne m'a paru appartenir à une espèce nouvelle; les uns sont des Hurleurs aux mains rousses (*Mycetes rufimanus*, Kuhl.) et des Hurleurs noirs (*M. niger; Stentor niger*, Geoffroy Saint-Hilaire), et les autres paraissent se rapporter à l'espèce que j'ai décrite en 1829 sous le nom de *Stentor chrysurus.*

Les premiers et les seconds viennent du Brésil, province de Goyaz, bords du Rio Araguay.

Le *Mycetes rufimanus*, si remarquable par son pelage noir, avec les mains, les pieds et le bout de la queue roux, n'existait point encore au Muséum d'histoire naturelle, non plus que dans la plupart des musées européens, et était encore regardé comme douteux par plusieurs zoologistes. MM. de Castelnau et Deville en ont rapporté un jeune mâle et une femelle adulte.

Le *M. niger* est représenté dans leur collection par plusieurs mâles dont un âgé seulement de quelques jours, et par une femelle remarquable par la couleur de sa barbe, d'un roux doré assez vif. La même teinte, mais très affaiblie, est aussi répandue sur les parties inférieures et en dedans des membres.

Je n'ai trouvé une couleur aussi intense chez aucun autre individu. Les Hurleurs de l'Araguay constitueraient-ils une seconde espèce à pelage noir chez le mâle adulte, fauve et roussâtre chez la femelle?

Le jeune sujet que j'ai mentionné plus haut est beaucoup plus pâle. Sa teinte générale est celle de la filasse, avec quelques taches d'un jaune pâle sur les épaules, la face externe des bras, la croupe et la base de la queue. Comme dans la femelle, les poils du dos sont d'un gris brunâtre clair, avec la partie terminale claire.

C'est aussi du Brésil, mais d'une autre partie de ce vaste empire, de la province de Matto-Grosso, bords du Paraguay, que vient l'individu indiqué plus haut sous le nom de *M. chrysurus.* La détermination spécifique de cet individu restant douteuse, je crois devoir en donner ici la description.

C'est un mâle adulte; il est, sur les parties supérieure, latérales et inférieure de la tête, sur la nuque et sur les membres, d'un roux marron foncé que remplace sur toute l'étendue du dos une teinte d'un jaune doré vif. Tous ces caractères se retrouvent chez les individus, types de l'espèce, qui venaient de la Colombie; mais, chez ceux-ci, la queue, d'abord de la même couleur roux foncé que les

(1) Ce genre a été créé sous le nom d'Alouatte par Cuvier et mon père, dans leur célèbre mémoire sur les Singes, publié en 1795 dans le *Magasin encyclopédique*.

Mon père lui a, depuis, donné en latin le nom de *Stentor*, très généralement adopté en France jusqu'à ces derniers temps. Mais le nom de *Mycetes* a l'antériorité d'un an. *Stentor* est de 1812, *Mycetes* de 1811.

membres, devient, dans son quart ou son tiers terminal, de la même couleur dorée que le dos. Chez l'individu de MM. de Castelnau et Deville, la portion terminale de la queue devient, non d'un jaune doré, mais seulement d'un roux plus pâle que la première portion, tellement que le nom de *chrysurus* est loin de lui convenir aussi bien qu'aux autres. Il a d'ailleurs la face semblablement nue, et la barbe et les poils du front sont disposés de même. Ce sont ces ressemblances qui m'ont décidé à le rapporter, provisoirement, au *M. chrysurus*.

II. — Genre ATÈLE. — *Ateles* (Geoff. S.-Hil.).

L'espèce la plus commune de ce genre est le Coaïta, *Simia paniscus*, Lin., *A. paniscus*, Geoff. S.-Hil., qui nous vient ordinairement de la Guyane. MM. de Castelnau et Deville nous l'ont rapporté des bords du Javari au Pérou, où on lui donne presque le même nom : *Couata*.

M. Gay nous avait déjà rapporté un individu du Pérou.

III. — Genre LAGOTRICHE. — *Lagothrix* (Geoff. S.-Hil.).

Nous avons, M. Émile Deville et moi, considéré, mais avec beaucoup de doute, comme appartenant à une espèce inédite, une belle série d'individus des deux sexes et de tout âge (car il y a même un jeune de quelques jours), que MM. de Castelnau et Deville se sont procurés au Pérou sur le Haut-Amazone. On trouve aussi la même espèce, d'après eux, dans les régions voisines du Brésil. Nous allons la faire connaître par une description, que suivra la comparaison de leurs caractères avec ceux des espèces, malheureusement mal connues, auxquelles d'autres auteurs les rapportent.

LAGOTRICHE DE CASTELNAU, *Lagothrix Castelnaui* (Is. Geoff. et E. Dev.).
(PLANCHE I.)

Nous avons dédié cette espèce au savant et dévoué chef de la mémorable expédition à travers l'Amérique, dont cet ouvrage est destiné à faire connaître les travaux et les découvertes.

Caractéristique. — Pelage d'un brun tiqueté de gris. Tête, mains, pieds, dessus de la queue vers l'extrémité, noirs ou noirâtres ; de longs poils noirâtres sous la poitrine et l'abdomen.

Syn. *Barigoudo* (c'est-à-dire *Ventru*) des habitants de la mission de Sarayaeou.

Lagothrix Castelnaui, Is. Geoff. et E. Dev., *Comptes rendus de l'Acad. des sc.*, t. XXVII, p. 498 ; 1848 ; Is. Geoff., *Catal. des Primates du Muséum*, p. 50 ; 1851, et *Archives du Muséum*, *loc. cit.*, p. 543, 1852.

Ce Lagotriche est, sur les parties supérieures et latérales du corps, sur la plus grande partie des membres de la queue, d'un brun roux ou chocolat tiqueté de

blanc, dont la nuance varie d'ailleurs beaucoup selon les diverses inflexions de la lumière : tantôt, et le plus souvent, il paraît d'un brun-chocolat à peine pointillé de blanc, tantôt d'un brun très tiqueté de gris, passant même sur le milieu du dos au gris argenté. Ces changements résultent du système de coloration des poils, qui sont noirâtres à leur racine, roux dans la plus grande partie de leur longueur, puis, dans leur portion terminale, noirs, et, enfin, blancs ou d'un gris argenté.

La tête, moins la partie postérieure des joues, les quatre mains, le dessous de la queue dans sa portion terminale, sont d'un brun noirâtre, passant même au noir sur quelques points. Les poils de ces parties, ceux de la tête surtout, conservent bien, comme les autres, une zone intermédiaire rousse; mais cette zone est beaucoup moins étendue, et toute la portion terminale est noirâtre.

Les poils du dessus et des côtés de la tête, de même que ceux des mains, sont remarquablement courts et presque ras. Ceux du corps sont plus longs, mais encore assez courts; ceux de la queue, les plus longs de tous, après ceux de la poitrine et du ventre, qui sont très longs et noirs, selon la disposition ordinaire chez les Lagotriches, chez ceux du moins qui sont tout à fait adultes.

La face, sauf le tour des yeux, est revêtue de poils ras, très courts, de couleur rousse, dirigés en arrière. Les parties nues de la peau sont noirâtres, de même que les ongles.

La taille de cette espèce, prise sur les individus complétement adultes, s'élève à peine au delà de 4 ½ décimètres, mesurés du bout du museau à l'origine de la queue; celle-ci a près de 5 décimètres.

La description qui précède est faite d'après plusieurs adultes, soit mâles, soit femelles. Les jeunes sont beaucoup plus uniformément bruns, la tête et les mains, d'une part, n'étant pas encore d'une couleur très foncée, et de l'autre, les poils du corps ayant beaucoup plus de brun vers leur terminaison.

Par l'ensemble de ces caractères, cette espèce est distincte, dès le premier abord, des divers Lagotriches anciennement connus, qui tous sont gris, et non bruns. Au contraire, une des espèces décrites par M. Spix (1), *Gastrimargus infumatus*, se rapproche beaucoup par sa teinte générale de notre *L. Castelnaui*. Mais plusieurs caractères différentiels ressortent de la comparaison de nos individus avec la figure et les descriptions de Spix. Les deux qui nous ont paru les plus importants, sont les suivants. Chez le *Gastrimargus* ou mieux *Lagothrix infumatus* (2), les poils du dos sont terminés, non de blanc, mais de noir : « Ceux qui sont sur le dos, dit Spix, sont bruns à leur racine et *très noirs à leur extrémité.* » Un second

(1) *Simiarum et Vespertilionum brasiliensium species novæ*, in-folio, Munich, 1823. Voy. p. 41, pl. XXIX

(2) Spix, ayant fait une fausse application du nom de *Lagothrix* qu'il transporte à l'*Ateles hypoxanthus* du prince de Wied, croit devoir établir pour les Lagotriches un genre nouveau auquel il donne le nom de *Gastrimargus*, qu'il traduit en français par *Gourmand-ventru*. L'espèce que nous comparons ici au Lagotriche Castelnau, porte, dans l'ouvrage de Spix, le nom de *Gourmand-ventru à couleur de martre*.

caractère peut être tiré de la différence très marquée de la taille des deux espèces : le Lagotriche de Castelnau est beaucoup plus petit que les Lagotriches anciennement connus ; le Lagotriche enfumé est dit, au contraire, par Spix, plus grand que ceux-ci, et notamment que son *Gastrimargus olivaceus*. Celui-ci, dit Spix, « parvient à une grosseur très forte, » et lorsque l'auteur en donne les mesures, il attribue au corps 1 pied 7 ½ pouces, à la tête 4 pouces, à la queue 2 pieds 3 lignes (mesures allemandes); ce qui est la taille du *Lag. canus* dans son état tout à fait adulte. Le Lagotriche enfumé est notablement plus grand encore ; car son corps mesure, dit Spix, 1 pied 9 ½ pouces, et sa tête 4 ⅓ pouces. Le Lagotriche enfumé serait donc *le plus grand* de tous les Lagotriches connus; le Lagotriche de Castelnau en est de beaucoup *le plus petit*. Conclusion que je crois devoir maintenir (toutefois avec les réserves que j'ai faites dès le commencement), malgré l'opinion contraire de M. Wagner dans son dernier supplément aux *Sæugethiere* de Schreber (1855, p. 73)). Le célèbre zoologiste allemand a cru devoir rapporter le *L. Castelnaui* au *L. infumatus;* mais les remarques qu'il présente à l'appui de sa manière de voir laissent subsister complétement le caractère que j'avais tiré de la taille très différente des individus de Spix et des nôtres. La comparaison directe des uns et des autres ou d'individus reconnus semblables aux uns ou aux autres, est d'ailleurs le seul moyen de lever ici la difficulté et d'obtenir la solution définitive.

M. Schinz, dans son *Systematisches Verzeichniss aller Sæugethiere* (1), a donné le nom de *Lagothrix Pœppigii* à un Lagotriche que M. Pœppig avait fait connaître, il y a quelques années, dans les *Notices* de Froriep (2). Celui-ci se rapproche aussi à beaucoup d'égard du *L. Castelnaui ;* il a la même coloration générale : *notæo castaneo fusco*, dit M. Schinz; il a les pointes de tous les poils de couleur grise; *alle Haare an der Spitze grau*. Mais le *Lag. Pœppigii* serait, comme le *Lag. infumatus*, d'une taille très supérieure au *L. Castelnaui*. Le corps, dit M. Schinz, a 1 pied 9 pouces de long, et la queue 1 pied 10 pouces (mesures allemandes). Ce serait une taille non-seulement égale, mais supérieure à celle des Lagotriches à pelage gris (3), particulièrement du *L. canus*, auquel M. Schinz donne seulement 1 pied 6 pouces.

A moins de supposer, dans les descriptions de MM. Spix et Pœppig, des erreurs dont la gravité même exclut la vraisemblance, on doit donc considérer le *Lagothrix Castelnaui* comme une espèce distincte soit du *L. Pœppigii*, soit surtout du *L. infumatus*.

C'est des bords de l'Amazone que MM. de Castelnau et Émile Deville ont rap-

(1) P. 72.

(2) T. XXXIII, p. 100 ; 1841.

(3) 1 pied 9 pouces allemands équivalent à un peu plus de 5 ½ décimètres. C'est un décimètre de plus que chez le *L. Castelnaui*.

porté au Muséum la belle série d'individus de divers âges d'après laquelle a été établie cette espèce. Le passage suivant, extrait par M. Deville de son Journal de voyage, fait connaître exactement l'*habitat* du Lagotriche de Castelnau, et résume les renseignements recueillis sur lui par les voyageurs auxquels nous le devons.

« Cette espèce, qui habite l'Amazone, partie brésilienne et péruvienne, est » connue des habitants de cette rivière sous le nom de *Barigoudo* (ventru), à cause » de la proéminence de son abdomen. Cette appellation de *ventru* est parfaite- » ment appropriée à ces Singes. Ils sont excessivement gourmands et très voleurs. » Ils s'apprivoisent du reste facilement, et sont affectueux pour ceux qui les » soignent.

» Ce sont des animaux très intelligents; ils se servent de leur queue comme les » Atèles, avec une très grande habileté, pour saisir au loin des objets qu'ils » prennent ensuite avec leurs mains pour les porter à leur bouche. Lorsqu'on » attache, à l'un de ces Singes, les mains derrière le dos, il se tient pendant très » longtemps sur ses pattes de derrière, et marche ainsi avec une grande facilité. » Si on les tourmente, ils font entendre un petit grognement, et rapprochent, de » même que les Atèles, leurs lèvres en avant. Ces animaux, qui sont assez com- » muns chez les Indiens Chuntakiros de l'Amazone, se voient rarement à l'état » libre, et ils ne se trouvent pas, suivant ces mêmes Indiens, au sud de la » Pachitea, c'est-à-dire entre le huitième et le neuvième degré de latitude sud. »

IV. — Genre SAJOU. — *Cebus* (Erxl.).

MM. de Castelnau et Deville ont rapporté, comme presque tous les voyageurs en Amérique, des variétés se rapportant, les unes au *Cebus apella*, les autres au *C. capucinus*, et, de plus, un individu, d'une espèce existant depuis longtemps dans les collections, mais encore inédite, que j'ai récemment nommée *C. elegans*.

Avant de décrire cette espèce, je donnerai quelques indications sur les premières.

J'ai cru devoir, dans le catalogue des Primates du Muséum d'histoire naturelle, rapporter au *C. apella*, deux Sajous rapportés par MM. de Castelnau et Deville, l'un mâle, du Brésil, haut Amazone, près Fonteboa, l'autre femelle, pris dans la même contrée, mais plus haut sur l'Amazone, aux environs d'Ega. Le premier a les bras en dehors et en avant d'un roux doré, couleur qui s'étend aussi sur le dessus du corps. Il n'y a pas de pinceaux. La femelle diffère davantage du *Cebus apella* de la Guyane. Le pelage est assez uniformément d'un brun tirant sur le marron; la ligne médiane du dos est un peu plus foncée; les membres, hors les bras (qui sont de même couleur et seulement de nuance un peu plus claire que l'ensemble du pelage) et la queue sont noirâtres: celle-ci s'éclaircit et tire au

brun dans sa seconde moitié. La calotte, qui se prolonge en arrière jusque sur la nuque, est noire; les favoris sont noirâtres; les côtés du front sont d'un blanc roussâtre sale; la partie noire médiane s'avance en pointe entre les deux taches que forme la couleur claire.

Le *C. capucinus* n'est représenté dans les collections de MM. de Castelnau et Deville que par un jeune individu mâle, du Brésil, bas Amazone. Je me bornerai à dire que ce Singe est d'un roux foncé en dessus, d'un roux vif sur les membres, et qu'il a une calotte noirâtre, prolongée linéairement sur le front qui est blanchâtre.

Je décrirai avec détail le Sajou élégant.

SAJOU ÉLÉGANT, *Cebus elegans* (Is. Geoff.).

Caractéristique. — Pelage fauve (variant du fauve doré au fauve grisâtre) avec les membres et la queue plus foncés; une barbe d'un roux doré; de larges poils noirs sur la tête; ces poils formant une sorte de toupet dont la couleur contraste avec la couleur généralement fauve du pelage.

Syn. — *Cebus elegans*, Is. Geoff., *Comptes rendus de l'Acad. des sc.*, t. XXXI, p. 875; 1850; *Catal. des Primates du Muséum*, p. 45; 1851; et *Archives du Muséum*, *loc. cit.*, p. 548; 1852.

Cette espèce, quoique encore inédite en 1850, n'est point rare. Des individus existaient, un d'eux même depuis longtemps, dans les collections du Muséum d'histoire naturelle. Mais presque tous ceux que mon père et moi avions examinés, provenaient de la Ménagerie, et ils avaient pu, en captivité, se modifier et se décolorer; sur un d'eux même, les effets de l'étiolement étaient manifestes. Aussi avions-nous hésité à établir pour eux une espèce distincte; nous les rapportions, au moins provisoirement, comme variété, à la remarquable espèce que mon père a décrite en 1812, sous le nom de Sajou à toupet, *Cebus cirrifer*.

M. Auguste de Saint-Hilaire et MM. de Castelnau et Deville nous ont enfin procuré divers éléments, d'après lesquels je crois pouvoir établir, comme distincte, l'espèce dont je vais donner la description.

Le Sajou élégant a, comme le Sajou à toupet, les poils de la tête longs et plus ou moins relevés. Ces poils forment une sorte de toupet noir ou brun qui, chez les individus en parfait état de développement, est divisé en deux parties par une sorte de gouttière longitudinale: cette disposition résulte de la longueur beaucoup plus grande des poils placés à droite et à gauche de la ligne médiane.

Par ces caractères, le *C. elegans* se rapproche beaucoup du *C. cirrifer;* mais, au lieu d'être, comme celui-ci, d'un brun châtain en dessus, il est revêtu d'un pelage généralement fauve sur les parties supérieures aussi bien qu'inférieures du corps. La nuance varie d'ailleurs chez les individus du fauve roux, plus ou moins doré, au fauve blond et au fauve grisâtre: cette dernière nuance, ou même

une couleur fauve qui tire déjà beaucoup sur le cendré, se retrouve chez presque tous les individus qui ont longtemps vécu en captivité. Les membres et la queue sont plus foncés que le corps; ils tirent sur le brun, notamment quant aux quatre mains et à la partie supérieure de la queue, dans la seconde moitié de cet appendice. Les poils des parties brunâtres sont plus courts et plus secs que les poils fauves; ceux-ci, plus foncés dans leur première portion que dans leur moitié terminale, sont longs, doux et presque laineux. La face est entourée de poils ras de couleur blanchâtre; supérieurement, quelques poils noirs sont épars au milieu des poils clairs. Il existe une barbe d'un roux doré chez les individus sauvages ou ayant peu vécu en captivité, fauve chez les individus qu'un long séjour en cage a plus ou moins décolorés (1).

La taille du Sajou élégant est la même que celle du Sajou brun et de la plupart de ses congénères.

Cette espèce habite à la fois le Brésil et le Pérou. L'individu de M. Auguste de Saint-Hilaire vient des bois vierges situés près de Rio dos Pilas, dans la capitainerie de Goyaz. Celui de MM. de Castelnau et Deville habitait les bords du haut Amazone. L'origine géographique des individus qui ont vécu à la Ménagerie n'a pu être connue.

Ces derniers individus présentent tantôt sur quelques points seulement, tantôt dans l'ensemble de leur pelage, des couleurs moins vives et plus grises que les sujets tués sauvages. Chez l'un d'eux, la modification va sur quelques points jusqu'à la décoloration presque complète.

V. Genre CALLITRICHE. — *Callithrix* (Geoff. S.-H.).

Les Callitriches de la collection de M. de Castelnau et Deville sont de deux espèces, l'une, du Pérou et du Brésil, représentée par une belle série d'individus, et nouvelle, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure ; l'autre, du Brésil, village d'Obidos, sur l'Amazone, que j'ai rapportée, non sans quelque doute, au Sagouin Chigo, *Callithrix gigot* (ou mieux *gigo*) de Spix (voy. ses *Sim. et vespert. brasil.*, p. 22, pl. 16).

La description de Spix est si imparfaite, sa figure si mauvaise, qu'il est impossible de déterminer avec précision les caractères qui distinguent cette espèce, qui

(1) J'ai signalé, il y a fort longtemps déjà, dans mon *Histoire générale des anomalies*, t. I, p. 318, la facilité extrême avec laquelle se décolorent les Sajous lorsqu'ils sont captifs, et surtout lorsqu'on les tient en cage dans l'obscurité. Dans mon *Catalogue des Primates*, j'ai cité un grand nombre de ces individus étiolés dont la décoloration a si souvent embarrassé les zoologistes, ou les a induits en erreur.

La facilité avec laquelle les Sajous se modifient sous nos yeux dans les ménageries et chez les personnes qui se plaisent à élever ces animaux, est un fait auquel les zoologistes, aussi bien que les physiologistes, doivent attacher beaucoup d'intérêt. En en tenant compte, ils seront moins étonnés de la multiplicité des variétés que présentent les espèces du genre *Cebus* ; genre qui est, entre tous les Mammifères, sans aucune exception peut-être, celui dans lequel la détermination exacte des divers types spécifiques présente les plus graves difficultés.

est, selon lui, d'un cendré-brunâtre avec la queue roussâtre et les mains et le tour de la face noirs. L'individu rapporté par MM. de Castelnau et Deville offre assez bien tous ces caractères. Il a le corps généralement revêtu de longs poils un peu tiquetés, dont la couleur cendré-brunâtre sur les parties antérieures et latérales, se teint plus fortement de roux sur le milieu du dos et de la croupe. Cette couleur roussâtre paraît avoir été vue par Spix sur quelques individus : le corps, dit-il, « tire quelquefois sur le rouge. » La tête est noire : l'animal a comme un petit capuchon de cette couleur qui, toutefois, n'est pas pure : les poils non-seulement sont gris à leur base, mais ils ont, pour la plupart, une petite zone grise vers leur pointe : le noir de la tête est donc un peu tiqueté. Il en est de même de la portion inférieure des membres. Les mains sont tout à fait noires. La queue est roussâtre. La taille est la même que celle du *C. personatus*.

Je décrirai d'une manière plus complète l'espèce que la science doit à MM. de Castelnau et Deville et qui est une des plus élégantes de toute la famille des Singes. Elle appartient au petit groupe des Callitriches qui viennent se placer près du Moloch.

CALLITRICHE DISCOLORE, *Callithrix discolor* (Is. Geoff. et É. Dev.).

Caractère. Pelage supérieurement d'un gris plus ou moins roux et tiqueté, d'un roux-marron très vif en dessous et sur la presque totalité des membres ; queue grise avec l'extrémité des poils blanche.

SYN. *Ouappo* des Indiens Pébas; *Ouappoussa* des missionnaires.
Callithrix discolor, Is. Geoff. et Dev., *loc. cit.*, 1848; Is. Geoff., *Catal. des Primates*, p. 41, et *Archives du Muséum, loc. cit.*, p. 551, pl. XXVIII (adulte et jeune).

Comme le *Cebus Moloch* que M. de Hoffmansegg a fait connaître dès 1807, et comme ces deux élégantes espèces plus nouvellement connues, le *C. cupreus* de Spix et le *C. donacophilus* de M. d'Orbigny, notre *C. discolor* est couvert supérieurement de longs poils annelés et inférieurement de poils moins longs d'une couleur uniforme.

Cette couleur, dans les espèces que je viens de citer, tire toujours plus ou moins sur le roux ferrugineux ; dans aucune, elle n'est plus riche que chez le *C. discolor*. Chez lui, la gorge, les joues, la poitrine, le ventre, la face interne des cuisses et des bras, et la totalité des bras et avant-bras, sont d'un beau roux-marron. Sur les parties supérieures du corps et sur la face externe des cuisses, des épaules et des bras, les poils, d'un brun noirâtre à leur origine, sont ensuite colorés par petits anneaux jaunâtres et noirs; d'où résulte une teinte générale gris roux tiqueté. Le dessus de la tête est aussi, chez quelques-uns de nos individus, d'un gris-roux tiqueté, avec la partie antérieure du front noirâtre ; chez d'autres, d'un gris très faiblement teinté de roux, avec quelques poils noirs seulement sur le front. La

face est nue et noirâtre, sauf le tour de la bouche, qui est revêtu de poils blancs. La queue est, à sa base, d'un gris roux tiqueté, comme le dessus du corps; elle est ensuite d'un brun tiqueté de blanc, les extrémités des poils étant de cette dernière couleur, puis blanchâtres. Les poils de la portion terminale, jaunes ou jaunâtres à leur origine, sont noirâtres dans la zone intermédiaire, puis blanchâtres. Telle est du moins la coloration de la plupart des poils de l'extrémité de la queue, un très petit nombre seulement étant noirs à la pointe.

La taille de ce Singe est sensiblement la même que celle des espèces auxquelles je l'ai comparé. Elle est de 3 décimètres pour les adultes, non compris la queue. Celle-ci a environ 3 décimètres et demi.

La belle série d'individus que possède le Muséum est due au voyage de MM. de Castelnau et Deville. Parmi ces individus, se trouve un très jeune sujet; il ne diffère des adultes que par la coloration plus rousse des parties supérieures, dont le ton, chez lui, si les poils n'étaient tiquetés, approcherait beaucoup de celui des parties inférieures. On a vu que, chez les adultes, il y a au contraire, entre les uns et les autres, un contraste très marqué; d'où le nom de *discolor*, que M. Deville et moi avons donné à cette espèce.

Les caractères qui résultent, pour le *C. discolor*, de la description précédente, le distinguent très nettement soit du *C. Moloch*, soit du *C. donacophilus:* le roux des parties inférieures est chez ceux-ci beaucoup plus clair et bien plutôt doré que marron. Quant au *C. cupreus* de Spix, il paraît bien, sinon d'après la figure donnée par ce voyageur (1), du moins d'après sa description, se rapprocher du *C. discolor* par la coloration des parties inférieures; mais, d'après Spix, il a la queue d'un *gris rougeâtre*, et ce caractère le distingue aussi bien du *C. discolor* que du *C. Moloch* et *C. donacophilus*. La comparaison des parties osseuses confirme la distinction spécifique des *C. cupreus* et *C. discolor :* chez ce dernier, le bord inférieur de la mâchoire inférieure, beaucoup plus arrondie en arrière, est rectiligne; il est concave, d'après la figure de Spix, chez le *C. cupreus*. Chez le *C. discolor*, le jugal est aussi notablement plus large que chez le *C. cupreus*. M. Wagner, dans son travail déjà cité, rapporte cependant notre *C. discolor* au *C. cupreus*.

Tous les callitriches discolores que possède le Muséum viennent des bords de l'Amazone ou de son affluent l'Ucayali. Ceux qui viennent de l'Amazone, soit de la partie brésilienne, soit de la partie péruvienne de ce fleuve, se ressemblent beaucoup; ceux qui, au contraire, ont été pris sur l'Ucayali, dans la mission de Sarayacu, présentent une différence dans la coloration de la tête; c'est chez eux que nous avons trouvé le vertex gris, et non gris-roux, et seulement quelques

(1) *Loc. cit.* — Le *Callithrix cupreus* est figuré pl. XVII, et son crâne, pl. XXVIII, fig. 3.

poils noirs sur le front. Il en est un qui diffère en outre par ses doigts en partie blanchâtres ou d'un fauve-roussâtre clair. En raison de ce dernier caractère, nous avons hésité quelque temps à considérer ce dernier comme appartenant à la même espèce; mais nous avons constaté, chez d'autres individus, à doigts roux-marron, l'existence de quelques poils blanchâtres au bord de l'ongle. Il n'y a donc entre les uns et les autres qu'une simple différence du plus au moins.

Je compléterai cette description et ces indications par quelques notes sur les mœurs du Callitriche discolore, extraites du Journal de voyage de M. Deville.

« Rien n'égale la gentillesse de ces petits Singes lorsqu'ils s'élancent d'un arbre » à l'autre, les femelles portant sur leur dos leurs petits ; ils ont la promptitude » et la légèreté d'un oiseau. Ils sont semi-nocturnes, ainsi que l'indique la gran- » deur de leurs yeux, et ainsi que nous nous en sommes convaincus. Ils vivent en » petites troupes dans les grands bois humides qui bordent la rivière des Amazones, » où les Indiens Pébas leur donnent le nom de *Uappo* et les missionnaires celui » de *Uappussa*. Dans la journée, ils se tiennent en boule, faisant entendre de temps » en temps un petit cri sourd et comme intérieur, d'où leur viennent les noms de » *Singes ventriloques* et *Singes chantants* qui leur ont été quelquefois donnés. A la » tombée de la nuit, ils sont très agiles, semblables à cet égard à la plupart des » espèces crépusculaires. En général ce sont des animaux très doux, mais peu » intelligents. Ils se nourrissent de fruits et d'insectes. Ils s'apprivoisent facilement, » et alors ils mangent de tout ce qu'on leur présente. Cependant ils préfèrent la » viande cuite et les aliments sucrés. Ceux qu'on apporte en Europe résistent diffi- » cilement à la traversée et au froid de notre climat. Cependant, avec de grandes » précautions, on parvient à en sauver quelques-uns. J'ai gardé un individu pen- » dant neuf mois, et je l'ai rapporté jusqu'à Brest, où il mourut le troisième jour » de son arrivée. »

VI. Genre SAIMIRI. — *Saimiris* (Is. Geoff.).

Genre ayant pour type le Saïmiri de Buffon, *Simia sciurea*, L., et que j'ai établi en 1835 (*Leçons de Mammalogie*, publiées par M. Gervais, p. 19, et depuis, *Zoologie de la Vénus* et *Arch. du Mus.*, t. IV). M. Lesson a proposé ce même genre, en 1840, sous le nom de *Pithesciureus*, et M. Wagner, en 1842, sous celui de *Chrysothrix*.

On connaît dans ce genre trois espèces. MM. de Castelnau et Deville les ont rapportées toutes trois; mais leurs individus offrent quelques différences de coloration qui doivent être ici notées.

SAIMIRI SCIURIN, *Saïmiris sciureus* (Is. Geoff.), *Simia sciurea* (L.).

MM. de Castelnau et Deville avaient envoyé, en 1845, un individu adulte (sexe indéterminé) du Brésil, province de Goyaz ; leur grande collection de 1847

a, en outre, enrichi le Muséum d'un mâle et de deux jeunes sujets, venant aussi du Brésil, mais de Santarem, sur l'Amazone. Ils ont tous le dos plus roux que l'espèce si élégante et si connue qui nous vient ordinairement de la Guyane.

SAIMIRI A DOS BRULÉ, *Saïmiris ustus* (Is. Geoff.).

J'ai établi cette espèce d'après un individu rapporté de Portugal, en 1808, par mon père, et qui venait du Brésil; je l'ai figurée dans les *Archives du Muséum*, t. IV, pl. I.

Ce n'est pas sans quelque doute que j'ai rapporté à la même espèce un individu femelle, des collections de MM. de Castelnau et Deville, venant de Santarem, et dont voici la description sommaire :

Les épaules, le devant des bras, les cuisses, les jambes, les trois premiers cinquièmes de la queue sont d'un gris tiqueté, avec une très légère teinte verdâtre; le dessus de la tête est, en avant, de la même couleur; mais il tire sur le jaune doré en arrière; et cette couleur se continue sur le milieu du dos et les épaules : après celles-ci, le dessus du corps devient d'un roux nuancé de noir, parce que les poils gris à leur base, puis jaunes et roux, ont la pointe noire. Le bout de la queue, à poils longs et touffus, est noir. Les quatre mains et le bord postérieur de l'avant-bras, sont jaunes. Les côtés de la face, y compris le derrière des oreilles, le tour des yeux, le menton, la gorge, sont blancs ; il n'y a pas de favoris gris ou noirs. Les parties extérieures du corps et externes des membres, les extrémités exceptées, sont blanches.

Il résulte de cette description que le Saïmiri de MM. de Castelnau et Deville diffère de l'espèce précédente, outre la couleur du dos, par l'absence des favoris gris. Par ces caractères il ressemble au type du *S. ustus*, mais celui-ci a les avant-bras jaunes, et l'individu de MM. de Castelnau et Deville a seulement de cette couleur le bord postérieur de l'avant-bras. Toutefois cette différence ne peut être considérée comme spécifique : les jeunes *S. sciureus* présentent la même différence par rapport aux adultes.

SAIMIRI ENTOMOPHAGE, *Saïmiris entomophagus* (Is. Geoff.).

C'est le *Callithrix entomophagus* de M. d'Orbigny qui a découvert cette espèce en Bolivie.

Deux individus, un mâle adulte et un jeune mâle, ont été rapportés du Pérou, mission de Sarayacu, par MM. de Castelnau et Deville. L'adulte a les couleurs généralement plus vives et plus tachetées de roux sur le dos et de vert sur le reste du pelage, que les individus de M. d'Orbigny. Les mains, les avant-bras, les pieds sont aussi d'un jaune plus doré.

Je dois ajouter que le noir ne couvre pas aussi complétement la tête, et les favoris noirs descendent un peu moins bas.

VII. Genre NYCTIPITHÈQUE. *Nyctipithecus* (Spix).

Le même que le genre *Aotus*, établi dès 1811 par Illiger, d'après des indications déjà données par M. de Humboldt (le nom d'*Aotus* a été rejeté comme fondé sur une erreur). Le même aussi que le genre *Nocthora* de F. Cuvier (nom postérieur d'un an à celui de Spix).

NYCTIPITHÈQUE D'OSERY (*Nyctipithecus Oseryi*, Is. Geoff. et É. Dev.).

(PLANCHE II, fig. 1.)

Espèce établie sur un individu adulte, femelle, tué par M. Émile Deville à Santa-Maria de los Yaguas, dans le Pérou, Haut-Amazone.

M. Deville et moi, dans la note déjà citée, l'avons dédiée à la mémoire de M. Eugène d'Osery, ingénieur des mines, un des membres de l'expédition en Amérique, jeune homme de la plus grande espérance, assassiné près de Jaen par des Indiens de la nation des Iébéros (1).

Caractéristique. — Parties supérieures d'un gris roux qui passe au roux-brun sur la ligne médio-dorsale; dessous d'un fauve jaunâtre, deux lignes noires contournées en S sur les côtés de la face; une autre médio-frontale pareillement noire; une tache noire au-dessus de chaque œil; les quatre mains brunes; queue noire en dessus, en partie rousse en dessous.

Syn. *Ya* des Indiens Pébas (d'après MM. de Castelnau et Deville).

Nyctipithecus Oseryi, Is. Geoff. et E. Dev., *Comptes rendus de l'Académie*, t. XXVII, p. 498; 1848; Is. Geoffroy, *Catal. des Primates du Mus. d'hist. nat.*, p. 39; 1851, et *Arch. du Mus.*, t. V, p. 555. — Wagner, *loc. cit.*, p. 107.

Le *Nyctipithecus Oseryi* est intermédiaire entre le *N. felinus* dont il a le pelage court, mais avec un autre système de coloration, et la nouvelle espèce que j'ai nommée *N. lemurinus* (2). Il a les courtes oreilles de celle-ci, et les mêmes teintes sur les parties supérieures du corps.

Les poils de la région supérieure du corps sont bruns à leur base et sur une partie assez grande de leur étendue, jaunes dans la zone suivante, puis terminés par deux petits anneaux noirs et fauves, d'où résulte une teinte générale d'un gris roux sur les parties latérales du corps. La face externe des membres est sensiblement de la même couleur, mais le milieu du dos, depuis le col jusqu'à la base de la queue, est d'un roux brun. La poitrine, le ventre, le dedans des cuisses et des bras, sont d'un fauve jaunâtre qui passe au fauve blanchâtre sous le col et le menton, et à la face externe des avant-bras et des jambes. Les mains sont brunes.

La coloration de la tête, en arrière, se rapproche beaucoup de celle des parties

(1) Voyez la relation du Voyage.

(2) *Archives du Muséum*, t. IV, p. 26.

supérieures du corps ; elle est seulement un peu plus foncée. Les parties supérieures et antérieures sont colorées de noir et de blanc ; ces couleurs forment cinq taches dont la disposition a été plus haut suffisamment indiquée. Au-dessous de l'oreille qui est très courte, on remarque une petite tache jaunâtre, qui remplace une tache blanche analogue existant chez le *N. lemurinus.*

La queue est, à sa partie inférieure et dans son premier tiers, d'un roux brûlé, sauf une tache triangulaire noirâtre, formée, à sa base, par des poils raides et agglutinés, dont la disposition est la même que chez le *N. lemurinus.* Le reste est noir ou noirâtre. La queue est beaucoup plus grêle que dans les autres espèces, à cause de la brièveté de ses poils. Par une semblable raison, l'animal semble beaucoup plus svelte dans son ensemble que ses congénères, et surtout que le *L. lemurinus.*

La taille de l'individu type n'atteint pas 3 décimètres. La queue mesure environ 33 centimètres.

Le Muséum d'histoire naturelle possède un second individu, à pelage plus gris sur les parties latérales.

Les seuls renseignements que M. Deville ait pu recueillir sur cette espèce sont les suivants :

« Ces Singes sont nocturnes et d'une douceur extrême. Ils s'apprivoisent facilement, dorment tout le jour et ne prennent leur repas que la nuit ; alors ils se mettent en mouvement, et autant ils sont lents le jour, autant ils sont actifs pendant les ténèbres. Leurs yeux énormes deviennent très vifs et animés.

» Ils s'attachent aux personnes qui les caressent et leur donnent à manger.

» On leur donne à Tabatinga le nom de *Ya.* »

VIII. — Genre SAKI. — *Pithecia* (Geoff. S.-Hil.).

SAKI A NEZ BLANC (*Pithecia albinasa*, Is. Geoff. et Dev.).

(PLANCHE II, fig. 2.)

Je passerai rapidement sur cette nouvelle espèce, tellement distincte, et par des caractères si faciles à saisir, qu'il pourrait presque suffire de renvoyer à la figure.

Caractéristique. — Pelage entièrement noir, sauf une tache blanche sur le nez ; queue aussi longue que le corps.

Syn. *Pithecia albinasa*, Is. Geoff. et Dev., *loc. cit.*, 1848 ; Is. Geoff., *Catal. des Primates*, p. 56, 1851, et *Archives du Muséum*, *loc. cit.*, p. 559 ; 1852.

Cette espèce rappelle, par son caractère distinctif, les Cercopithèques *blanc-nez* et hocheur (*Cercop. petaurista* et *nictitans*). Elle a une tache blanche sur le nez et la partie de la face la plus voisine du nez ; la blancheur de cette tache, formée de poils très ras, contraste avec la couleur noire du reste de la face et de tout le pelage.

Les poils de la partie supérieure de la tête, chez l'individu d'après lequel est

établie cette espèce, divergent tous à partir d'un point situé au milieu du vertex. Ceux qui naissent en avant de ce point se dirigent parallèlement, et très couchés, vers les arcades sourcilières.

Le singulier Saki que je viens de décrire n'est connu que par un seul individu, long seulement de 2 décimètres ½ environ. C'est, manifestement, un jeune sujet. Peut-être les adultes ont-ils le front nu, comme chez d'autres Sakis du même groupe. De telles différences ont été constatées déjà entre l'état adulte et le jeune âge de quelques Sakis.

Ce précieux Singe vient de la province de Para. Il vivait en captivité, à Santarem, chez les Indiens.

SAKI MOINE, *Pithecia monachus* (Geoff. S.-Hil.).

(PLANCHE III.)

Mon père a établi, en 1812, cette espèce, dans son *Tableau des Quadrumanes* (*Annales du Muséum d'hist. nat.*, t. XIX), d'après un individu qu'il s'était procuré en Portugal en 1808, et qui venait du Brésil. Cet individu étant jeune, et de plus, étant resté unique dans les collections du Muséum, l'espèce a longtemps été regardée comme douteuse. Spix l'a enfin retrouvée au Brésil; mais il ne l'a pas reconnue, quoique la description de mon père fût très précise, et il a décrit, sous le nom de *Pithecia hirsuta*, les individus qu'il a rapportés.

L'expédition de M. de Castelnau nous a enfin donné les moyens de faire connaître plus complétement cette espèce.

Caractéristique. — Parties supérieures et latérales du corps, partie postérieure de la tête, épaules, cuisses, queue, couvertes de longs poils avec l'extrême pointe d'un gris très clair sur une étendue qui varie d'ailleurs selon les individus; les parties antérieures de la tête couvertes de poils ras tiquetés; les mains blanchâtres, ainsi que le devant des joues et les lèvres; le dessous noir.

SYN. *Pithecia monachus*, Geoff. S.-Hil., *loc. cit.*, 1812, et, d'après lui, presque tous les auteurs.
— *P. hirsuta*, SPIX; *loc. cit.*, p. 14, pl. IX. — WAGNER, *Säugeth.*
Parauacu des Indiens du haut Amazone (d'après MM. de Castelnau et Deville).

Il me suffira d'ajouter que cette espèce se distingue du *P. rufiventer*, le seul avec lequel on pourrait la confondre, par l'absence du caractère que rappelle le nom de celle-ci, et, en outre, par le gris blanc de la pointe des longs poils. Ce dernier caractère ne fait pas absolument défaut au *P. rufiventer;* mais il y a assez peu de couleur claire (plus rousse d'ailleurs que grise) pour que le pelage paraisse, dans son ensemble, noir; le *P. monachus* est, au contraire, d'un noir maculé et comme marbré de blanc. Le blanc est d'ailleurs très inégalement marqué selon les individus.

Le front varie chez les adultes du brun roux au gris.

MM. de Castelnau et Deville nous ont rapporté un tout jeune individu, dont l'âge pouvait être de cinq à six jours; il a les poils bien moins longs que les adultes, variés de blanc et de noir, et le dessus de la tête roussâtre.

Cette espèce habite, comme plusieurs de celles qui ont été précédemment décrites, le Brésil et le Pérou. C'est de ce dernier pays, haut Amazone, Ucayali et Rio Javari, que MM. de Castelnau et Deville ont rapporté la belle série d'individus dont ils ont enrichi le Muséum.

IX. — Genre BRACHYURE. — *Brachyurus* (Sp.).

BRACHYURE CHAUVE (*Brachyurus calvus*, Is. Geoff.).

(PLANCHE IV, fig. 1.)

J'ai décrit, pour la première fois, cette très singulière espèce de Singe, en avril 1847 : un individu, le seul qui existât en Europe, venait d'être donné au Muséum par M. d'Alcantara-Lisboa, attaché à la légation brésilienne à Paris. M. Lisboa avait réussi à se procurer, dans l'intérieur du Brésil, province du Para, deux individus, dont l'un, donné par lui au Musée de Rio-Janeiro, en est regardé comme un des objets les plus rares et les plus précieux. Je n'attachai pas moins de prix à la possession de celui que voulut bien me remettre M. Lisboa, et je regardai comme un devoir envers la science d'interrompre les travaux qui m'occupaient alors pour faire connaître une espèce aussi singulière. J'étais loin de me douter qu'en ce moment même MM. de Castelnau et Deville avaient dans les mains et nous rapportaient une belle suite d'individus de cette même espèce, et, avec eux, plusieurs représentants d'une espèce voisine plus curieuse, ou, pour mieux dire, plus étrange encore, celle qui va être décrite ci-après sous le nom de *Br. rubicundus.*

L'existence d'une longue queue avait été regardée, depuis Buffon, comme un des caractères constants des Singes américains. M. de Humboldt a, le premier, fait connaître (1) un Cébien *à queue très courte* qui est aux Saïmiris, aux Sajous, aux Ouistitis, dit avec raison l'illustre voyageur, ce que le Magot de Barbarie est, parmi les Singes de l'ancien monde, aux Macaques et aux autres genres à longue queue. Le Cacajao (*P. melanocephala*), ainsi qu'on nomme ce singe à courte queue, ne paraît pas avoir été revu depuis le jour, déjà si loin de nous, où il a été découvert par M. de Humboldt, dans les forêts du Cassiquiare et du Rio Negro.

Vers 1820, un autre Singe à queue très courte a été découvert par Spix, dans l'intérieur du Brésil, sur les bords de la rivière d'Iça, latérale au fleuve des Amazones : c'est le *Brachyurus Ouakary* de cet auteur, qui l'a figuré dans son ouvrage,

(1) *Observations zoologiques*, t. I.

déjà plusieurs fois cité, sur les Singes et les Chauves-Souris du Brésil (1). Malheureusement, ce très remarquable Primate, de même que le précédent, est resté peu connu jusqu'à ce jour : on sait combien laissent à désirer les descriptions et les figures de Spix.

De là l'intérêt qui s'attachait à l'espèce, d'ailleurs nouvelle spécifiquement, dont le Muséum a été enrichi, en mars 1847, par M. Lisboa, et dans la même année, quelques mois plus tard, par MM. de Castelnau et Deville. C'est d'après ces derniers matériaux, que j'ai donné déjà, dans les *Archives du Muséum*, une seconde et plus complète description que je crois devoir reproduire ici en y ajoutant une figure.

Caractéristique. — Queue très courte (environ 1 décim.) et touffue. Le dessus de la tête, et surtout le front, plus ou moins dénudé ou couvert seulement de poils très courts et très ras, couchés en avant. Gorge d'un roux mordoré foncé. Presque tout le pelage d'un fauve qui passe au jaune doré sur les parties inférieures et en dedans des membres, au blanchâtre sur le dos.

Syn. *Acari blanc* des Indiens de l'Amazone, *Brachyurus calvus*, Is. Geoff., *Comptes rendus de l'Acad. des sc.*, t. XXIV, p. 576, 1847 ; *Catal. des Primates*, p. 57, 1851 ; et *Archives du Muséum, loc. cit.*, p. 560, 1852.

Ouakaria calvus, J. E. Gray, *Proceedings of the zoolog. Society of Lond.*, ann. 1849, p. 10.

Pithecia calva, Wag., *Säugeth.*, Suppl., de 1854, p. 104.

Observation. — On voit que Jean Édouard Gray, en adoptant le nom spécifique que j'avais donné à l'espèce, a substitué le nom générique *Ouakaria* au nom de *Brachyurus* que j'avais employé, comme l'avait fait Spix pour son *Brachyurus Ouakary*. C'est, comme on le voit, de ce dernier mot que Spix tire sa nouvelle dénomination générique *Ouakaria*.

Je ne puis me ranger ici aux vues de M. Gray, et adopter sa nomenclature. C'est, sans nul doute, avec raison qu'il sépare le *Br. Ouakary* de Spix et mon *B. calvus* des espèces, si curieuses aussi à d'autres égards, que tout le monde connaît sous le nom de *P. Satanas* et de *P. Chiropotes*. Mais cette séparation n'entraîne nullement la nécessité de l'innovation que le célèbre zoologiste anglais propose dans la nomenclature. S'il est des Singes auxquels convienne parfaitement le nom de *Brachyurus*, ce sont assurément le *B. Ouakary*, le *B. calvus* et l'espèce dont va être question ci-après ; et nullement, selon l'application que M. Gray fait de ce nom, les *Pithecia satanas* et *P. Chiropotes*, dont l'un, *P. Satanas*, a encore la queue plus longue que le corps. Ceux-ci ne sont pour moi que des Sakis plus singuliers que les autres par leur barbe et leur coiffure, mais en conserant d'ailleurs tous les caractères essentiels. Quand ces caractères manquent, c'est-à-dire dans le jeune âge, les *P. Satanas* et *Chiropotes* ressemblent presque complétement aux Sakis ordinaires, et particulièrement à notre *P. albinasa*, dont un jeune *P. Satanas*, rapporté par MM. de Castelnau et Deville, reproduit presque exactement les caractères.

Si mon opinion sur la nécessité de réunir génériquement aux Sakis ordinaires les *P. Satanas* et *Chiropotes* était ultérieurement contredite par les faits, il n'en résulterait nullement que le nom de *Brachyurus* dût être adopté pour ces deux derniers Singes. D'une part, le nom de *Brachyurus* serait fort improprement appliqué à des espèces qui ont la queue si longue encore ; de l'autre, M. Lesson a proposé, depuis 1844, dans son *Species des Mammifères*, la création d'un genre *Chiropotes*, comprenant le *Chiropotes* proprement dit et le *Satanas*.

Le Brachyure chauve est, comme l'Ouakary de Spix, fort voisin des Sakis ; il a les mêmes formes crâniennes, le même système de dentition, et particulièrement les incisives proclives qui fournissent à ce dernier genre un caractère si remarquable.

Les couleurs rappellent pour une partie du corps celles du *B. Ouakary*; mais sur la tête, la poitrine et les membres, elle en est très différente. Le Brachyure chauve est beaucoup plus uniformément coloré; on peut presque dire que son pelage est généralement fauve; la nuance varie d'ailleurs du fauve doré au fauve grisâtre ou blanchâtre. Ces dernières nuances occupent presque toutes les parties supérieures du corps, couvertes de longs poils qui sont, les uns, et c'est de beaucoup le plus grand nombre, presque uniformément d'un fauve très clair ou même presque blanchâtres; dont quelques autres, au contraire, ont leur portion terminale noire sur une plus ou moins grande étendue.

Cette même couleur fauve blanchâtre, soit avec la même nuance, soit même avec une nuance encore éclaircie, se retrouve sur la nuque et l'occiput, région où l'on voit les poils de la tête et du cou diverger à partir d'un point central.

Les flancs, la face externe des membres, la queue, sont d'une couleur un peu plus foncée et plus vive que le dessus du corps, fauve ou même fauve doré au lieu de fauve grisâtre ou blanchâtre. Le dessus des pieds et des mains est tantôt de même couleur que la face externe des membres, tantôt d'un jaune doré.

Cette dernière couleur est celle aussi des parties inférieures du ventre et de la partie postérieure de la poitrine. Le devant de celle-ci est roux, et le dessous du cou et la gorge, d'un roux mordoré foncé, passant même parfois au noir. Les poils forment, dans cette région, une barbe plus ou moins prolongée selon les individus.

Le caractère le plus remarquable de cette espèce, après l'extrême brièveté de la queue, qui est seulement de la longueur du pied, est celui que rappelle le nom spécifique *calvus*. De l'occiput au front, la tête semble rasée; tantôt elle est revêtue seulement de poils excessivement courts, couchés en avant; tantôt elle se trouve tout à fait dénudée, soit sur le front, soit en même temps sur le front et sur toute la partie supérieure de la tête. Ce dernier caractère s'observe seulement chez les adultes, et il existe surtout d'une manière très complète chez les vieux mâles. Toutes ces parties dénudées, les joues et toute la face sont, chez l'animal vivant, d'un rouge intense qui donne à cette espèce une physionomie des plus singulières; on peut en juger par la figure que je donne du *B. rubicundus*, qui, sous ce rapport, ressemble complétement au *B. calvus*.

Les dimensions de nos individus adultes sont les suivantes : longueur du corps et de la tête, 4 décimètres à 4 $\frac{1}{2}$; longueur de la queue, 1 décimètre seulement. Il est à remarquer que cette queue, si courte, est couverte de poils longs (4 centimètres) et très abondants. La queue est aussi très touffue, et tellement que, chez les individus où elle est le plus fournie, elle se trouve à peu près aussi large que longue, et presque de forme sphéroïdale.

C'est du Para, comme je l'ai dit plus haut, qu'est venu le type de cette espèce. Les individus que le Muséum a reçus, quelques mois plus tard, de MM. de Castel-

nau et Deville, viennent du Pérou, haut Amazone, environs de Fonteboa. Malgré la différence des localités, les mêmes caractères se retrouvent presque exactement chez tous. L'individu du Para, qui est un mâle adulte, mais non encore très vieux, ressemble plus, malgré la différence des localités, à tels des individus de MM. de Castelnau et Deville, que ceux-ci aux individus tués sur le même point de l'Amérique, mais d'un autre âge ou d'un autre sexe. Parmi ces derniers, il est une femelle qui a quelques poils roux sur le dos, caractère qui la rapproche un peu de l'espèce suivante.

BRACHYURE RUBICOND, *Brachyurus rubicundus* (Is. Geoff. et Dev.).

(PLANCHE IV, fig. 2.)

Les détails dans lesquels je suis entré sur l'espèce précédente vont me permettre d'être très bref sur celle-ci, dont elle est très voisine, comme on va le voir par la caractéristique et la description suivantes:

Caractéristique. — Queue très courte (environ 1 décim.) et touffue. Le dessus de la tête, et surtout le front, plus ou moins dénudé ou couvert seulement de poils très courts et très ras, couchés en avant. Pelage d'un roux vif sur la presque totalité du corps et des membres; cou d'un jaune fauve, nuque d'un jaune pâle.

SYN. *Acari rouge* des Indiens de l'Amazone. — *Brachyurus rubicundus*, Is. Geoff. et Dev., *loc. cit.*, 1848; Is. Geoff., *Catal. des Primates*, p. 57 (1851); et *Archives du Muséum*, *loc. cit.*, p. 565, pl. XXX, 1850. — *Pithecia rubicunda*, Wagn., *Säugeth.*, supplément de 1855, p. 164.

Le Brachyure rubicond ressemble au Brachyure chauve par tous les caractères qui rendent son congénère si remarquable: la brièveté de la queue, la presque nudité et la rougeur de la face et d'une partie du crâne. Il est aussi de la même taille que celui-ci, et il lui ressemble par la longueur et la disposition de ses poils. Mais sa coloration est très-différente. Le fauve clair ou fauve blanc, qui forme la couleur dominante chez le Brachyure fauve, ne se retrouve, chez le Brachyure rubicond, qu'à la nuque, sur le col et un peu sur les joues. Le reste du pelage est d'un roux vif, qui passe au roux mordoré au menton et à la barbe, au roux doré, parfois au jaune doré, sur la partie antérieure du dos et sur les quatre mains. Cette différence de teinte résulte, sur le dos, du mode de coloration des poils, qui sont, dans la plus grande partie de leur longueur, de ce même roux que l'on retrouve dans presque toutes les régions du corps et des membres, mais qui ont leurs pointes d'un fauve ou d'un roux clair doré. Il existe aussi sur le dos, comme chez le *B. calvus*, quelques poils à extrémité noire, mais ceux-ci sont très peu nombreux, et, comme ils ne sont plus ici en contraste avec une couleur très claire, ils sont très peu apparents.

Parmi les individus rapportés par MM. de Castelnau et Deville, il en est un,

long de moins de 2 décimètres, et manifestement tout jeune encore : on ne peut lui attribuer plus d'une ou de deux semaines, en estimant son âge d'après les notions déjà acquises sur le développement des Primates. Ce tout jeune individu est une acquisition très précieuse pour la science; il permet de constater un fait que l'on eût peut-être été disposé à rejeter, par analogie avec ce que l'on sait de divers autres Singes américains. En comparant ce petit singe à sa mère et aux autres individus adultes, on voit qu'il en a déjà les vives et riches couleurs. Son pelage est déjà, sur le corps et les membres, d'un roux très intense; le dessus de la tête n'est couvert que de poils très ras, couchés en avant, et la face et le front, avant d'être décolorés par la dessiccation, étaient déjà rouges comme chez les adultes.

Ce fait confirme bien la différence spécifique des deux Brachyures que je viens de décrire, et montre que, malgré les affinités intimes qui existent entre eux, leurs caractères distinctifs sont constants, quels que soient le sexe ou l'âge des individus.

Leurs patries, quoique très voisines, sont aussi distinctes, ainsi que l'établit M. de Castelnau dans un passage de son historique de l'*Expédition* (1), auquel je dois renvoyer le lecteur, qui y trouvera aussi des détails intéressants sur les mœurs des Brachyures. Selon M. de Castelnau, les Brachyures n'habitent que la rive septentrionale de l'Amazone, où l'on trouve le *B. rubicundus* dans les bois qui s'étendent en face d'Olivença; il « ne paraît pas dépasser le Putumayo, » ajoute M. de Castelnau, et il est remplacé au delà par le *B. calvus*, qui, à son tour, paraît s'arrêter au Japura (2).

Outre ces deux espèces, M. de Castelnau a entendu parler par les Indiens d'une troisième, à pelage noir, qui existerait dans la région du Rio Negro : c'est vraisemblablement le *B. Ouakary* de Spix.

M. Deville, dans une note manuscrite qu'il a bien voulu me remettre sur le *B. rubicundus*, et que j'ai déjà insérée dans les *Archives du Muséum*, reproduit en partie ces détails et en ajoute d'autres, principalement relatifs aux mœurs du *B. rubicundus*. On les lira, sans nul doute, avec intérêt :

« Les animaux auxquels les Indiens de l'Amazone donnent le nom d'*Acari*, assez » semblable à celui d'*Huakary* par Spix, ont la face d'un rouge vermillon éclatant » qui disparaît après la mort. Pendant la vie, cette couleur paraît avec plus ou » moins d'intensité, suivant l'état des passions qui agitent l'animal. Lorsque l'on » applique le doigt sur les joues, elles deviennent blanches.

(1) Tome V, p. 69.

(2) Ces indications ne sont pas entièrement d'accord avec celles que m'avaient d'abord données MM. de Castelnau et Deville, et que j'ai insérées dans le *Catalogue des Primates*.

» Ces singes vivent en petites troupes sur les arbres, et y restent silencieuse-
» ment pendant les heures chaudes de la journée.

» L'individu que nous avons eu vivant pendant sept mois, et que j'ai ramené » avec moi jusqu'à Brest, où j'ai eu le malheur de le perdre, a donné lieu aux » observations suivantes :

» Lorsque ce Brachyure était en colère, il se frottait les mains l'une contre » l'autre avec une rapidité extrême. Il se levait souvent droit sur ses pattes de » derrière, sur lesquelles il marchait fort bien. Il était très doux pour moi et pour » les personnes qu'il connaissait, mais il n'aimait pas notre petit Indien. Il accep- » tait avec beaucoup de plaisir les bananes mûres, les confitures, le lait, et en » général toutes les choses sucrées. Il buvait régulièrement deux fois par jour à » même un gobelet qu'il tenait très bien avec ses mains. Il n'aimait pas à être cou- » vert la nuit, à moins qu'il ne fît très froid. Il n'aimait pas non plus la fumée du » tabac; je l'ai vu plusieurs fois arracher le cigare de la bouche, lorsqu'on lui » envoyait de la fumée, et le mettre en poussière. Quand le canot s'approchait de » terre, il faisait de violents efforts pour se dégager et s'enfuir. Lorsqu'on lui don- » nait plusieurs bananes, il en gardait une dans ses mains, et plaçait les autres » sous ses pieds. Il aimait à lécher les mains et la figure des personnes qu'il affec- » tionnait. »

Les zoologistes ont eu lieu de regretter très vivement qu'un Singe aussi curieux, arrivé vivant de l'intérieur de l'Amérique non-seulement au port de débarquement, mais jusqu'à Brest, ait succombé aux fatigues du voyage au moment même où il allait devenir l'un des hôtes les plus rares et les plus précieux de la Ménagerie du Muséum. Au défaut de l'animal vivant, nous devons, d'ailleurs, à M. Deville des dessins exprimant fidèlement et d'après nature la coloration singulière de la face et des parties nues de la tête chez le Brachyure rubicond. C'est d'après ces dessins que notre habile peintre-naturaliste, M. Werner, a colorié la figure, très exacte, que j'ai publiée dans les *Archives du Muséum*, et que je reproduis en partie dans l'Atlas de cet ouvrage (pl. IV, fig. 2) (1).

(1) Il n'est pas hors de propos de relever, en terminant, l'erreur de quelques naturalistes, selon lesquels MM. de Castelnau et Deville n'auraient pas les premiers possédé et presque réussi à amener en France un Brachyure vivant. On a cité La Condamine comme ayant déjà, au dix-huitième siècle, ramené presque en vue de nos côtes un Singe ou de cette même espèce ou de la précédente. Il y a ici une méprise, facile à rectifier à l'aide d'une lecture attentive de la *Relation abrégée* de La Condamine, publiée en 1745 (p. 166). Le célèbre voyageur y parle, il est vrai, d'un Singe qui, outre la couleur *argentée* de son pelage, présente une autre *singula-* » *rité plus remarquable*. Ses oreilles, ses joues et son museau étaient *teints d'un vermillon si vif qu'on avait peine* » *à se persuader que cette couleur fût naturelle*. » Ces derniers détails s'appliqueraient, sans nul doute, très bien à nos *B. calvus* et *rubicundus* ; mais d'autres détails prouvent qu'il s'agit ici d'un petit Singe du groupe des Hapaliens, d'un *Midas*.

Le passage auquel je renvoie n'en est que plus intéressant, puisqu'il nous apprend l'existence, dans un autre groupe, de cette même singularité qui rend si remarquable les deux Brachyures de MM. de Castelnau et Deville.

II. TRIBU DES HAPALIENS. — *HAPALINA*.

Cette tribu comprend les Singes américains qui ont, comme l'homme et les Singes de l'ancien monde, trente-deux dents, mais avec des nombres différents de fausses molaires et de vraies molaires. Leur formule dentaire est :

$$4\,(2\,I + C + 3m + 2M) = 32\,D,$$

au lieu de . . . . . . $4\,(2\,I + C + 2m + 3M) = 32\,D.$, comme chez l'Homme et les Singes de l'ancien monde.

Cette tribu ne comprend que deux genres, que mon père a, le premier, distingués (en 1812) sous les noms de Ouistiti (*Jacchus*) et de Tamarin (*Midas*). J'ai dû adopter, comme plus ancien, au lieu de *Jacchus*, le nom d'*Hapale* donné au groupe tout entier par Illiger un an auparavant (1811), et qu'on s'accorde à appliquer au premier genre.

Les caractères distinctifs de ces deux genres sont les suivants :

Canines inférieures { petites ; incisives inférieures presque aussi longues qu'elles. . . . . 1. *Ouistiti*.
{ fortes ; incisives courtes. . . . . 2. *Tamarin*.

X. — Genre OUISTITI. — *Hapale* (Illig.)

MM. de Castelnau et Deville ont rapporté deux espèces de ce genre, savoir : du Brésil, province du Para, l'*H. melanurus* (*Jacchus melanurus*, Geoff. S.-Hil.) ; et du Pérou, la curieuse et charmante espèce que Spix a découverte et nommée Ouistiti mignon, (*Jacchus pygmæus*).

Cette dernière espèce est fort rare encore dans les collections et imparfaitement connue. Elle est restée longtemps après Spix en dehors des catalogues et des ouvrages des zoologistes. Presque tous les auteurs n'ont voulu voir dans l'*H. pygmæa* que le jeune âge d'une des nombreuses espèces du Brésil et du Pérou. MM. de Castelnau et Deville ont levé tous les doutes qu'on pouvait conserver, en rapportant une série complète des âges de ce Singe, que je me félicite de pouvoir faire enfin complétement connaître.

OUISTITI MIGNON, *Hapale pygmæa* ; *Jacchus pygmæus*, Spix.

(PLANCHE V, fig. 1 et 2.)

Cette jolie espèce se distingue entre les Ouistitis eux-mêmes par sa petite taille : c'est le nain de la famille des Singes. Elle n'a, pas même à l'état adulte, un décimètre et demi, du bout du museau à l'origine de la queue.

L'Ouistiti mignon est, d'ailleurs, distinct aussi par sa coloration, comme on peut le voir par la caractéristique suivante :

Caractéristique. — Longueur de la tête et du corps, moins d'un décimètre

et demi; la queue forme plus de la moitié de la longueur totale. Pelage d'un roux tiqueté, passant au gris ou au noirâtre sur la croupe. Queue colorée par anneaux alternativement noirs et roux ou gris et roux.

Syn. Ouistiti mignon, *Jacchus pygmæus*, Spix, *loc. cit.*, p. 32, pl. XXIV, fig. 2; 1833. — *Hapale pygmæa*, Wagn., *Säugeth.*, suppl. I; Is. Geoff., *Catal. des Primates*, p. 6.

Cette espèce serait encore fort distincte, quand elle serait de même taille que les autres, par sa tête rousse très finement tiquetée de gris et de noir; ses membres antérieurs de même couleur que la tête, moins tiquetés seulement; et ses membres postérieurs d'un gris fauve. Le dos est assez irrégulièrement varié d'une couleur où le roux se mêle tantôt au noir, tantôt au gris. La queue est annelée de ces mêmes couleurs; les anneaux ne sont ni très réguliers ni nettement limités. Le dessous du corps varie du blanc au roussâtre.

Les jeunes ont le pelage plus uniformément gris, et n'ont de roux vif sur aucune partie de leur corps.

XI. — Genre TAMARIN. — *Midas* (Geoff. S.-Hil.).

Ce genre est, de tous, celui que MM. de Castelnau et Deville ont le plus enrichi. Nous leur devons six espèces de Tamarins, dont quatre nouvelles. Les espèces déjà connues sont celles, encore très rares, que l'on a nommées *Midas mystax* et *M. bicolor;* le Muséum d'histoire naturelle ne possédait point encore la première, et de la seconde il n'avait qu'un seul individu obtenu du Musée de Vienne par voie d'échange, et provenant du voyage de M. Natterer au Brésil. L'individu de MM. de Castelnau et Deville vient aussi du Brésil, mais d'une autre région de ce vaste empire, des environs de Pébas, haut Amazone. C'est un jeune individu; il a déjà la coloration de l'adulte, mais le front seul est nu. Le vertex est revêtu de poils blancs.

Le Tamarin à moustaches (*M. mystax*) vient du Pérou, haut Amazone, près Saint-Paul; nous en avons reçu deux mâles adultes.

J'ai déjà décrit les quatre espèces nouvelles dans les *Archives du Muséum*. J'y ai aussi figuré l'une d'elles, le *Midas pileatus*. Je figure ici trois des quatre autres, et, de plus, une curieuse espèce décrite par M. Deville, et qui, bien que non rapportée par lui, appartient naturellement à cet ouvrage; car nous la devons à M. le docteur Weddell, qui fut, lui aussi, un des zélés compagnons de M. de Castelnau. M. le docteur Weddell, parti avec MM. de Castelnau et Deville et avec M. d'Osery, si cruellement enlevé à la science, a prolongé son séjour en Amérique après le départ de M. de Castelnau, et quoique ses recherches eussent surtout pour objet la botanique, il n'a négligé aucune occasion d'ajouter aussi à nos connaissances zoologiques.

TAMARIN A CALOTTE ROUSSE, *Midas pileatus* (Is. Geoff. et Dev.).

Caractéristique. — Tour de la bouche *et des narines* blanc, ainsi qu'une tache en dedans de la cuisse. Dessus de la tête d'un roux mordoré vif; dessus du corps varié de noir et de gris, sans bandes distinctes. Membres, queue, dessous du corps noirs ou noirâtres.

SYN. *M. pileatus*, Is. Geoff. et Dev., *loc. cit.*, p. 499, 1848; Is. Geoff., *Catal. des Primates*, p. 63, et *Archives du Muséum, loc. cit.*, p. 569, pl. XXXI. — *M. pileata*, Wagner, *Säugeth.*, 1855, p. 130.

Cette espèce, une des plus élégantes du genre, se rapproche d'un Tamarin anciennement décrit par mon père, et qui est resté très rare dans les Musées, le *Midas labiatus*. Celui-ci, toutefois, n'a sur la tête qu'une tache plus ou moins roussâtre et bornée à l'occiput. L'espèce nouvelle, que nous devons à MM. de Castelnau et Deville, et que j'ai décrite, avec l'un de ces voyageurs, sous le nom de *M. pileatus*, a au contraire tout le dessus de la tête (depuis les sourcils jusqu'à l'occiput) d'un beau roux marron ou roux mordoré vif : c'est la même nuance qui occupe, chez le Tamarin labié, les parties inférieures et internes. Cette calotte rousse distingue immédiatement notre nouvelle espèce soit des nombreux Tamarins déjà connus, soit de ceux qui vont suivre.

La face présente, chez le Tamarin à calotte rousse, la bizarre coloration déjà observée par mon père chez le *M. labiatus*, et retrouvée depuis par Spix chez la belle espèce qu'il a nommée *M. mystax*. La moitié supérieure de la face, c'est-à-dire le tour des yeux, l'intervalle compris entre eux, le haut du nez, sont couverts de poils noirs excessivement courts, si ce n'est sur le milieu du nez, où ils forment une petite crête longitudinale. Le bas de la face, le tour des narines, et, sauf un très petit espace noir au menton, tout le tour de la bouche, sont au contraire couverts de poils blancs, ceux des parties latérales étant plus longs que ceux du milieu. On peut remarquer que le blanc ici, de même que chez le *M. mystax*, s'étend un peu plus loin, soit en haut, soit en bas, que chez le *M. labiatus*.

Le corps est supérieurement recouvert, ainsi qu'on l'observe si souvent chez les Hapaliens, de poils roux dans la plus grande partie de leur étendue, annelés de blanchâtre et de noir vers la pointe. Il résulte de cette disposition, chez le *M. pileatus*, un mélange de gris et de noir, mais non des bandes alternatives de l'une et l'autre couleur.

Les joues, les membres antérieurs, la queue, sont noirs; il en est de même des pieds et de la partie antérieure des membres de derrière, mais non de la partie postérieure des cuisses, qui, de même que les flancs, est brunâtre. On remarque une tache blanche en dedans des cuisses et vers les parties génitales et l'anus.

La taille du *M. pileatus* est d'un peu moins de 2 décimètres; la longueur de la queue est de 2 ½ décimètres.

Nous ne connaissons cette espèce que par un seul individu, que MM. de Castelnau et Deville se sont procuré au Brésil, près de Pébas, bas Amazone.

TAMARIN ROUX-NOIR, *Midas rufoniger* (Is. Geoff. et Dev.).

(PLANCHE V, fig. 3.)

Caractéristique. — Tour de la bouche (mais non des narines) blanc. La plus grande partie du pelage noire; les joues d'un brun grisâtre; la région lombaire, les cuisses, les jambes et la base de la queue, d'un roux marron plus ou moins vif, avec quelques indices de bandes noires.

SYN. — *M. rufoniger*, Is. Geoff. et Dev., *loc. cit.*, 1848; Is. Geoff. *Catal. des Primates*, p. 64, et *Archives du Muséum*, *loc. cit.*, p. 575.

Dans cette espèce, le noir domine sur toutes les parties antérieures, le roux-marron sur toutes les postérieures. La tête est de trois couleurs : blanche tout autour de la bouche, d'un brun roux sur les côtés du front, entre les yeux et les oreilles, sur les joues et la gorge, noire sur le milieu du front et sur le vertex. Le cou est, comme la tête, noir en dessus, d'un brun roux en dessous. La partie antérieure du dos, les épaules, les membres antérieurs presque en entier, les mains postérieures et la plus grande partie de la queue sont noirs. La poitrine et une partie de la face interne des membres postérieurs sont noirâtres. Au contraire, les jambes, le ventre, la base de la queue et sa face inférieure, sur le quart de son étendue, sont d'un beau roux-marron. Cette teinte occupe aussi les deux tiers postérieurs du dos, les flancs et les cuisses; mais dans ces parties, elle est plus ou moins variée de noir, cette dernière couleur dessinant ou plutôt indiquant des bandes plus ou moins parallèles. Cette disposition résulte du système de coloration des poils, d'abord noirâtres, puis roux, avec la partie terminale noire, tantôt à l'extrême pointe seulement, tantôt sur une étendue un peu plus considérable.

Cette espèce a plus de 2 décimètres de long non compris la queue, qui est dans les mêmes proportions que chez les précédents.

M. Wagner, dans son dernier supplément, a cru devoir rapporter notre *M. rufoniger* au *M. nigricollis* de Spix. Il faudrait, pour que cette opinion fût fondée, que la description du zoologiste bavarois fût singulièrement imparfaite; car elle est loin de concorder avec les caractères que présentent nos individus.

Le *M. rufoniger*, une des plus belles espèces de ce genre, vient du Brésil, environs de Pébas, sur le bas Amazone : par conséquent, de la même localité qui a fourni aux mêmes voyageurs l'espèce non moins élégante qui précède.

TAMARIN A FRONT JAUNE, *M. flavifrons* (Is. Geoff. et É. Dev.).

(PLANCHE VI, fig. 1.)

Caractéristique. — Tour de la bouche blanc. Front et devant de la tête d'un jaune plus ou moins tiqueté de noir. Occiput, cou, épaules, bras, noirâtres. Dos varié de fauve et de noir, sans disposition en bandes régulières. Cuisses et base de la queue rousses; le reste de celle-ci et les quatre mains noirs.

SYN. *M. flavifrons*, Is. Geoff. et Dev., *loc. cit.;* Is. Geoff., *Catal. des Primates*, p. 64, et *Archives du Muséum*, *loc. cit.*, p. 574.

Nous avons ainsi nommé cette espèce de la couleur de son front, qui est d'un jaune roussâtre plus ou moins tiqueté de noir, très clair en avant, plus foncé en arrière, où il passe peu à peu au brun tiqueté de roux, qui est la couleur du vertex et des joues. L'occiput, le cou, le devant du dos, le dessous du cou et de la poitrine, les membres antérieurs, moins les mains, sont d'un brun roussâtre un peu tiqueté. Le reste du dos est irrégulièrement varié de fauve ou de jaune et de noir. Les membres postérieurs, le dessous du ventre et la base de la queue sont d'un roux un peu tiqueté de noir, dont la nuance est à peu près celle qu'on désigne sous le nom de *feuille-morte.* Le reste de la queue et les quatre mains sont noirs.

La taille est la même que dans l'espèce précédente, environ 2 décimètres, et un peu plus pour la queue.

Le caractère que rappelle le nom de ce Tamarin est celui qui le distingue le mieux des autres espèces à lèvres blanches, le front étant noir chez la plupart de celles-ci, d'un roux mordoré vif chez le *M. pileatus*, et blanc chez l'espèce qui sera plus bas décrite sous le nom de *M. Weddellii.*

M. Wagner a cru devoir ne regarder cette espèce, dans son dernier supplément aux *Säugethiere* de Schreber, que comme une *variété à mains noires* du *M. fuscicollis* de Spix.

Le *M. nigrifrons* vient encore des environs de Pébas.

TAMARIN DEVILLE, *Midas Devilli* (Is. Geoff.).

(PLANCHE VI, fig. 3.)

Caractéristique. — Tour de la bouche et bas du dos blancs; cuisses, jambes, partie postérieure des lombes et base de la queue, d'un roux marron; dos varié de noir et de gris; tête, mains et presque toute la queue, noires.

SYN. *M. Devilli*, Is. Geoff., *Comptes rendus de l'Acad. des sc.*, t. XXXI, p. 875, 1850; *Catal. des Primates*, p. 64, et *Arch. du Mus.*, *loc. cit.*, p. 571. — Wagner, *loc. cit.*, p. 133.

Je ne connais encore cette espèce que par deux individus, et malheureusement ni l'un ni l'autre ne sont dans un très bon état de conservation. Je crois néan-

moins ne pas trop m'avancer en caractérisant, d'après eux, cette espèce que je dédie à l'un des voyageurs qui nous l'ont rapportée.

Le *Midas Devilli* a le tour de la bouche blanc, et cette couleur s'étend même sur le bas du nez jusqu'au niveau supérieur des narines : c'est moins haut que dans les espèces précédentes, mais plus que dans la suivante. Le reste de la face, la plus grande partie des joues, le dessus de la tête, les quatre mains et presque toute la queue, sont noirs. Le dessus du cou, les épaules, le devant du dos, sont de couleur très foncée aussi, mais tirant sur le roux (1) et un peu tiquetée, parce que les extrémités des poils sont de cette couleur. Le reste du dos est, comme dans l'espèce précédente, varié de noir et de blanc, ces deux couleurs formant tantôt des taches irrégulières et pour ainsi dire marbrées, tantôt, et notamment sur les lombes et la croupe, commençant à affecter la disposition par bandes transversales alternatives.

Les cuisses et les jambes sont d'un roux marron, ainsi que la partie postérieure des lombes et la base de la queue, les poils de ces parties étant noirs, puis roux. La poitrine est aussi garnie de poils noirs à pointe rousse; mais le roux occupe ici une moindre étendue. L'état dans lequel sont nos individus ne permet d'ailleurs pas de dire avec exactitude quelle est, dans cette partie, la teinte dominante.

La taille de ce Tamarin est d'environ 17 centimètres. La queue a 2 décimètres.

Le *M. Devilli* n'est pas, comme le précédent, distinct, dès le premier aspect, par un caractère nettement tranché. On ne saurait d'ailleurs le confondre avec aucun autre, en ayant égard aux différences suivantes :

Par son dos varié de *gris* et de noir, il se distingue bien du *M. rufoniger*, qui va être décrit ci-après et qui a le dos varié de *roux-marron* et de noir.

Parmi les espèces qui ont le dos varié des mêmes couleurs que le *M. Devilli*, il est le seul qui ait le tour des lèvres et le bas du nez blancs, et tout le reste de la tête noir.

Nos deux individus ont été rapportés par MM. de Castelnau et Deville du Pérou, mission de Sarayacu.

TAMARIN DE WEDDELL, *Midas Weddellii* (E. Dev.).

(PLANCHE VI, fig. 2.)

Cette jolie espèce, d'abord décrite en 1849 par M. Deville dans le *Magasin de zoologie* de M. Guérin-Méneville, l'a été de nouveau par lui en 1850 dans les *Archives du Muséum* (2). Je me fais un devoir de reproduire ici textuellement la seconde description de M. Deville, avec les détails qu'y a joints, sur les mœurs

(1) Il se peut que le roux domine chez les individus où le pelage est dans son état parfait.

(2) Dans un supplément où l'on trouve aussi deux autres espèces de Tamarins, *Midas Geoffroyi* et *M. Illigeri*; celles-ci ont été décrites par M. le docteur Pucheran.

de l'espèce, ce jeune naturaliste, si cruellement enlevé à la science au début de son second voyage en Amérique.

Note sur le Tamarin Weddell (Midas Weddellii), *nouvelle espèce de Singe de la tribu des Hapaliens*, par M. Émile Deville.

(PLANCHE VI, fig. 2.)

« *Caract.* — Partie antérieure du corps noire ; le front, l'arcade sourcilière, le tour des lèvres, blancs ; les poils latéraux de la mâchoire inférieure plus allongés et formant une moustache ; parties postérieures d'un roux vif, annelées de noir sur la partie inférieure du dos ; mains, pieds et queue noirs.

» *Hab.* — La Bolivie.

Syn. Tamarin Weddell, *Midas Weddellii;* E. Dev., dans le *Mag. de zool.*, ann. 1849, p. 55.

» Cette jolie petite espèce a été rapportée, par M. le docteur Weddell, de Bolivie, province d'Apolobamba.

» Elle est parfaitement distincte de ses congénères par son mode de coloration, et surtout par la couleur blanche du front et de l'arcade sourcilière. Les poils latéraux de la mâchoire supérieure et inférieure forment une moustache très prononcée ; les bords des lèvres de la mâchoire supérieure et inférieure sont également blancs, mais les poils y sont très courts.

» Toute la partie antérieure du corps, les bras et les mains sont noirs. La partie postérieure du dos est d'un roux assez vif annelé de noir ; les poils étant colorés d'un jaune d'or à leur base, de noir dans la plus grande partie de leur longueur, de roux, puis de noir dans leur partie terminale. Les cuisses et les jambes sont d'un roux vif ; les poils de ces parties sont roux à leurs racines, puis noirs sur une petite étendue, puis d'un roux vif à leur terminaison.

» Les pieds et la queue sont noirs.

» Cette charmante petite espèce, qui mesure 1 ½ décimètre de longueur, est très voisine du *M. rufoniger;* elle a à peu près la même disposition générale de couleurs ; le tour des lèvres est également blanc ; mais il manque, chez le *M. rufoniger*, le blanc de l'arcade sourcilière.

» Nous avons dédié cette espèce à notre ami M. Weddell, l'un de nos compagnons dans l'expédition de l'Amérique du Sud dirigée par M. de Castelnau.

» *Mœurs.* — La démarche de ces charmants petits animaux, qui est très vive et très précipitée dans les arbres, l'est infiniment moins lorsqu'ils sont à terre. Au premier aspect, ils ressemblent plus à des Écureuils qu'à des Quadrumanes.

» Les femmes indiennes aiment beaucoup ces petits Singes, et les portent presque toujours dans leurs cheveux. De même que les *Saïmiris*, ils se plaisent à se faire porter par d'autres Singes plus gros qu'eux ; ils s'accrochent fortement au

dos de ces derniers, qui, après avoir fait de vains efforts pour s'en débarrasser, finissent généralement par s'habituer à ce léger fardeau. Tous deux vivent alors dans une sorte de camaraderie très curieuse entre Singes d'espèces différentes. Dans le commencement, le plus petit montre une grande défiance, et ne veut même pas quitter prise pour aller chercher sa nourriture; mais bientôt il s'établit entre eux une entente si cordiale, que lorsque le plus gros veut se déplacer, il appelle son compagnon par un petit cri.

» Ces animaux s'apprivoisent assez facilement; la chaleur leur est très nécessaire, et il faut les couvrir la nuit. Lorsqu'on leur présente quelque chose de leur goût, ils poussent des cris aigus, et se jettent dessus avec voracité. Ils sont d'un caractère très irascible. Lorsque plusieurs sont réunis, ils se mettent en boule pour dormir. »

INDEX

DES GENRES MENTIONNÉS ET DES ESPÈCES DÉCRITES,

FIGURÉES OU INDIQUÉES DANS CE TRAVAIL.

DOCUMENTS ZOOLOGIQUES

POUR SERVIR A LA MONOGRAPHIE

DES

CHÉIROPTÈRES SUD-AMÉRICAINS,

PAR M. PAUL GERVAIS.

CHAPITRE PREMIER.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES.

Les Mammifères doués de la propriété de voler, que l'on désigne par le nom vulgaire de *Chauves-Souris*, et qui constituent l'ordre des *Chéiroptères* dans les ouvrages des naturalistes, sont beaucoup plus nombreux en espèces qu'on ne le pense généralement. Les recherches suivies dont ils ont été l'objet de la part de Daubenton, de Pallas, d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, de Frédéric Cuvier, de M. Temminck, de M. Is. Geoffroy, de M. J.-E. Gray et de beaucoup d'autres naturalistes, nous ont montré qu'ils différaient les uns des autres par des caractères aussi importants que variés, et elles ont permis d'en reconnaître plus de 300 espèces, qui constituent elles-mêmes un grand nombre de genres et plusieurs familles bien distinctes.

Parmi les diverses familles qu'une étude approfondie a fait établir dans la série des Mammifères Chéiroptères, celle des *Ptéropodidés*, qui comprend les Roussettes, est l'une des plus faciles à caractériser. Les espèces qui s'y rapportent sont toutes de l'ancien continent ou de l'Australie. C'est cette famille qui doit occuper le premier rang dans l'ordre dont nous parlons, ses espèces étant, en effet, supérieures à toutes les autres par l'ensemble de leurs particularités organiques, et en même temps celles qui acquièrent le volume le plus considérable.

D'autres Chéiroptères sont remarquables par la présence d'une feuille nasale, sorte de caroncule membraneuse qui entoure ou surmonte les orifices de leur appareil olfactif. Il y en a dans l'ancien continent et en Australie, aussi bien qu'en Amérique; mais ils n'y sont pas irrégulièrement répartis, ainsi qu'on

pourrait le croire. Non-seulement leurs espèces sont distinctes, suivant qu'on les observe dans l'un ou dans l'autre continent, mais encore elles diffèrent par leur genre et même par leur famille. Ce n'est qu'en Amérique qu'existent les Chéiroptères dont nous parlerons, dans ce Mémoire, sous les noms de *Desmodins*, *Sténodermins*, *Glossophagins* et *Vampyrins*. Réciproquement, les *Mégadermes*, les *Rhinolophes*, les *Nyctères*, les *Nyctophiles* et les *Rhinopomes* (1) n'ont encore été vus que dans l'ancien continent ou bien dans l'Australie, dont la faune se laisse assez bien ramener, du moins par certains de ses groupes, à celles dont l'ancien continent est peuplé.

Dans mon *Histoire des Mammifères* (2), j'ai réuni en une famille unique, sous le nom de *Phyllostomidés*, les espèces rentrant dans les quatre tribus des Desmodes, des Sténodermes, des Glossophages et des Phyllostomes, et j'ai appelé *Rhinolophidés* celles qui représentent dans l'ancien monde le sous-ordre des Chauves-Souris à feuille nasale.

Une autre grande catégorie de Chéiroptères est celle des animaux de cet ordre qui, tout en étant dépourvus de feuille comme les Roussettes, ont les dents molaires appropriées, comme celles des Vampyres, au régime insectivore, manquent d'ongle au doigt indicateur, et montrent, en outre, quelques autres caractères qui permettent de les séparer des deux groupes précédents. J'ai réuni leurs différents genres sous le nom de *Vespertilionidés*. Leurs principales tribus sont celles des *Noctilionins*, des *Molossins*, des *Emballonurins* et des *Vespertilionins*, ces derniers étant encore susceptibles d'être partagés en plusieurs divisions secondaires, qui réunissent chacune plusieurs genres.

Les Noctilionins sont les seuls Vespertilionidés qui soient limités à l'un des grands continents ; on ne les trouve que dans l'Amérique. Les Molossins, dont ils sont d'ailleurs très voisins, ont, au contraire, des espèces dans l'ancien continent ainsi que dans le nouveau, et l'on regarde même certains Molossins qui vivent dans l'Inde ou aux îles Mascareignes comme congénères de ceux que nourrit l'Amérique méridionale; les différences qui les séparent des animaux américains que nous venons de signaler paraissant n'avoir qu'une valeur purement spécifique. Cependant les vrais Molosses sont exclusivement américains. Le congénérisme de certaines Chauves-Souris américaines avec certaines de celles qui sont connues dans les autres parties du monde est incontestable, et même fréquent pour ce qui regarde les Vespertilionins.

Ainsi l'ordre des Chéiroptères nous offre l'exemple remarquable d'une grande division naturelle de Mammifères dont les termes supérieurs sont aussi limités

(1) Le prétendu *Rhinopome de la Caroline* n'est pas un Rhinopome.

(2) Tome I, p. 192.

dans leur distribution géographique que ceux qui composent l'ordre des Primates, tandis que ses derniers termes (1), qui sont aussi les moins parfaits dans leurs caractères zoologiques, sont, au contraire, plus ou moins cosmopolites. Dans notre chapitre sur les Vespertilionidés, nous montrerons cependant qu'il existe en Amérique certaines espèces de cette famille qui diffèrent génériquement de celles que l'on observe sur les autres points du globe.

Les matériaux dont j'ai disposé pour ce travail sont assez nombreux. Les principaux sont les Chauves-Souris, soit Phyllostomidés, soit Vespertilionidés, que M. de Castelnau et son compagnon, feu M. Émile Deville, ont recueillies dans plusieurs régions du bassin de l'Amazone, pendant leur longue et périlleuse expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud (2). M. de Castelnau s'est procuré d'autres Chauves-Souris, également curieuses, pendant le séjour qu'il a fait à Bahia, où il a représenté la France en qualité de consul. Cette seconde collection, qu'il m'a également communiquée, a été offerte par lui au Muséum de Paris, ainsi que tous les exemplaires réunis pendant son grand voyage. Une troisième série de Chauves-Souris sud-américaines m'a été remise par mon collègue à l'Académie des sciences de Montpellier, M. Westphal-Castelnau; elle provient, comme la précédente, de la province de Bahia, et elle est maintenant déposée dans le cabinet de la Faculté des sciences de Montpellier. J'aurais désiré, pour compléter ce travail, visiter de nouveau les collections de Londres, et voir aussi, pour y étudier les Chéiroptères américains, les Musées de Vienne, de Berlin et de Munich, qui sont également riches en espèces intéressantes ; mais cela ne m'a pas été possible, et j'ai dû me borner à quelques notes que j'avais prises sur les Chauves-Souris du Musée de Londres avant de commencer ces recherches. Les facilités qui m'ont été accordées au Musée de Paris par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (3), pour l'examen des types décrits par E. Geoffroy et de Blainville ainsi que par M. Isidore Geoffroy lui-même, me font moins regretter de n'avoir pu visiter les Musées étrangers que je viens de citer. D'ailleurs, mon but n'était pas de rédiger une monographie des Chéiroptères propres à l'Amérique méridionale, mais simplement d'exposer de la manière la plus utile possible les nombreuses observations scientifiques auxquelles l'étude des matériaux mis à ma disposition pouvait donner lieu. J'ose espérer que, tel qu'il a dû être limité, ce travail contribuera peut-être

(1) Ici représentés par les *Vespertilionidés*. Une semblable remarque peut être faite pour d'autres groupes : pour les Murins, dans l'ordre des Mammifères rongeurs ; pour les Geckos, dans celui des Reptiles sauriens, etc.

(2) *Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud, de Rio-Janeiro à Lima et de Lima au Para, exécutée par ordre du gouvernement français pendant les années* 1843 *à* 1847, *sous la direction de* Francis de Castelnau. *Histoire du voyage*, 6 vol. in-8°. Paris, 1850.

(3) En adressant ici mes remercîments à M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, je ne dois pas oublier ses aides, MM. *Florent Prévost* et *Poortmann*, qui ont mis le plus grand empressement à faciliter mes recherches. M. *Emmanuel Rousseau*, conservateur de la collection d'anatomie comparée, a droit aussi à mes remercîments.

à jeter un nouveau jour sur le groupe intéressant de Mammifères qui en fait l'objet. Pour arriver, autant qu'il m'était possible, à ce résultat, j'ai surtout insisté, dans mon texte comme dans mes planches, sur les organes dont les différences sont réellement caractéristiques : tels que les appendices foliacés du nez, les oreilles et les oreillons, les proportions de la queue (1), celles de la membrane interfémorale, la forme du crâne, et surtout la disposition et le nombre des dents.

Pallas, E. Geoffroy, F. Cuvier et de Blainville avaient déjà tiré un excellent parti des caractères que fournit le système dentaire pour la détermination et la classification des Chauves-Souris. En poussant un peu plus loin cette analyse, commencée par Daubenton, j'ai pu arriver à quelques résultats nouveaux, que d'autres auteurs auraient assurément obtenus s'ils n'avaient négligé, pour ainsi dire systématiquement, de consulter le même ordre de caractères. C'est à représenter des dentitions de Chéiroptères sud-américains que j'ai consacré la plus grande partie des figures qui composent l'Atlas de ce Mémoire. Je n'ai pas cru pouvoir faire un meilleur emploi des planches qui m'étaient accordées, les dents et même les crânes des Chauves-Souris étant encore à peine connus, malgré l'importance des caractères spécifiques et génériques que l'on peut y trouver. Envisagée de cette manière, l'ostéologie des Chéiroptères n'est pas moins utile à la zoologie proprement dite que celle des Mammifères qui constituent les autres ordres. Le soin avec lequel ces figures ostéologiques et odontographiques ont été dessinées sous mes yeux ne me laisse aucun doute sur leur exactitude. Elles ont été exécutées par M. Delahaye, habile peintre d'histoire naturelle, qui a déjà rendu beaucoup de services à la science par les belles planches ostéographiques qu'il a faites pour le grand ouvrage de M. de Blainville et pour plusieurs de mes publications. Les autres planches relatives à nos Chauves-Souris sud-américaines sont dues à un artiste dont la réputation est faite depuis plus longtemps, à M. Werner, qui a fourni aux ouvrages de G. et de F. Cuvier, ainsi qu'à ceux de MM. Isidore Geoffroy et Valenciennes, et de beaucoup d'autres naturalistes, tant de beaux dessins zoologiques. J'aurais difficilement trouvé un talent plus exact, et surtout une complaisance plus grande que celle mise par MM. Delahaye et Werner dans l'accomplissement du travail que je leur ai confié.

Ce travail est à la fois descriptif et zooclassique. Pour le rendre moins incomplet, il m'a paru indispensable d'y rappeler sommairement les principales publications auxquelles les mammifères dont je m'occupe avaient antérieurement donné lieu de la part des naturalistes qui s'en sont successivement occupés (2), et j'y ai

(1) Dans ce groupe comme dans beaucoup d'autres la longueur de cet organe varie, et ses variations concordent assez bien avec le rang occupé par chaque espèce dans sa propre série. Les espèces supérieures ont la queue courte ou nulle; celles qui sont inférieures ont, au contraire, la queue plus ou moins longue. Sous ce rapport, elles restent, pour ainsi dire, dans un état embryonnaire.

(2) Daubenton, *Mémoire sur les Chauves-Souris* (*Hist. de l'Acad. des sciences pour* 1759). — Buffon et Dau-

en même temps signalé ce que j'avais moi-même dit à leur égard dans plusieurs autres occasions (2).

Je commencerai par les Chéiroptères de la famille des Phyllostomidés, et je traiterai ensuite des Vespertilionidés qui vivent avec eux dans l'Amérique méridionale. Dans chacune de ces deux familles, j'examinerai successivement les espèces fournies par les différentes tribus.

CHAPITRE DEUXIÈME.

CHÉIROPTÈRES PHYLLOSTOMIDÉS.

Les Phyllostomidés se distinguent, au premier abord, des autres Chéiroptères parce que leurs narines sont ouvertes dans une sorte d'écusson membraneux ayant habituellement la forme d'un *fer à cheval*, et surmonté, dans la majorité des cas, par un appendice foliacé nommé la *feuille*, qui ressemble à un fer de lance. C'est à cause de cet appendice nasal que l'on a donné à certains Phyllostomidés le nom de *fer de lance*, et la dénomination sous laquelle nous en parlons ici rappelle elle-même que leur orifice buccal est surmonté d'une feuille. Le Desmode seul a cette seconde partie de la caroncule olfactive surbaissée et réduite à une sorte de verrue; mais son oreillon est de petite dimension, comme celui des autres Phyllostomidés et un peu denticulé sur son bord externe. Les Chauves-Souris de cette famille sont exclusivement américaines. Elles peuvent être distinguées, aussi bien par la forme de leur feuille ou par celle de leur oreillon que par la disposition de leurs dents incisives, des espèces propres à l'ancien continent et à l'Australie, qui ont aussi le nez entouré d'une expansion foliacée. Ce sont des animaux moins gros que les Roussettes, mais assez souvent supérieurs aux Vespertilionidés

benton, *Hist. nat.* — Pallas, *Spicilegia zoologica.* — E. Geoffroy, *Mémoire de l'Institut d'Égypte* et *Annales du Muséum de Paris.* — Leach, *Linn. Trans.*, t. XIII. — Spix, *Simiarum et Vespertilionum Brasiliensium species novæ.* Monach., 1823, in-f°. — F. Cuvier, *Mém. du Muséum* et *Dents des Mammifères.* — Is. Geoffroy, *Ann. sc. nat.*, 1re série, et *Magas. de zoologie.* — Maximilien de Wied Neuwied, *Abildungen zur natur-geschichte Brasiliens.* — Temminck, *Monographies de mammalogie*, t. I et II. — J.-E. Gray, *Mag. of zool. and bot.*; — *Proceedings of the zoological Society of London*; — *Voyage of the Sulphur, Zoology*, etc.

(2) Dans les publications suivantes : *Histoire de Cuba*, par M. R. de la Sagra. — *Histoire du Chili*, par M. Cl. Gay (*). — *Zool. du voyage de la Bonite*, par MM. Eidoux et Souleyet. — *Voyage en Amérique*, par M. A. d'Orbigny, *Mammifères.*

(*) J'ai fourni à M. Gay la description et la synonymie de la plupart des Mammifères dont il parle, et j'ai dirigé le dessin des planches de son Atlas qui ont trait aux Chéiroptères, aux Rongeurs, aux Ruminants et aux Vertébrés fossiles. Cette partie de ma collaboration à l'ouvrage de M. Gay, quoique incomplétement indiquée par l'éditeur, est rappelée par M. Milne Edwards dans le rapport qu'il fait à l'Académie des sciences sur la *Zoologie du Chili* (*Comptes rendus hebdomadaires*, t. XL, p. 753, 1855).

par leurs dimensions, et qui présentent dans leur régime, ainsi que dans leur système dentaire, des différences assez considérables. Leurs incisives sont le plus habituellement au nombre de deux paires à chaque mâchoire; leurs canines sont fortes, et leurs molaires sont tantôt assez semblables à celles des Vespertilionidés et des Rhinolophidés par l'apparence générale, tantôt, au contraire, tout autrement conformées que chez ces animaux, et même que chez les Roussettes. C'est ce que nous verrons chez les Sténodermins, dont les molaires sont tantôt tranchantes, à la manière de celles des carnivores, tantôt, au contraire, émoussées à leur couronne, et entièrement comparables à celles des animaux frugivores. Le Desmode, qui constitue à lui seul une tribu particulière, s'éloigne aussi des autres Phyllostomidés non-seulement par la forme de sa feuille, mais aussi par la disposition tout à fait particulière de ses dents, et quelques zoologistes en ont fait le type d'une famille à part. Nous croyons néanmoins qu'il ne doit pas être séparé du reste des Phyllostomidés, et qu'il suffit d'en faire une tribu dans cette famille, aussi bien que des Sténodermins et des Glossophagins, qui, de leur côté, ne diffèrent pas moins des espèces rentrant dans la division des Vampyrins. Dans l'état actuel de la science, ce mode de classification nous a paru préférable à celui qui ferait de nos quatre tribus autant de familles à part.

Daubenton et Pallas n'ont décrit qu'un petit nombre de Phyllostomidés, et Buffon nous a fait connaître, d'après les auteurs qui l'avaient précédé, les habitudes sanguisugues de ces Chauves-Souris. Des observations analogues ont été faites depuis lors par les naturalistes qui ont visité l'Amérique méridionale: d'Azara, M. de Neuwied, M. Tschudi et d'autres encore.

Les quatre tribus des Phyllostomidés peuvent être appelées *Desmodins*, *Sténodermins*, *Glossophagins* et *Vampyrins*. Les observations que nous avons faites, au sujet de chacune d'elles, vont maintenant nous occuper.

TRIBU DES DESMODINS (1).

La première tribu des Phyllostomidés ne comprend que le seul genre des Desmodes, qui est si remarquable par la singulière disposition de son système dentaire. En effet, ses dents ne se laissent que difficilement comparer à celles des autres Phyllostomidés, et elles sont surtout rendues bizarres par le grand développement et par la forme carnassière de l'unique paire des incisives supérieures. Il y a, au contraire, deux paires d'incisives inférieures chez les Desmodes; elles sont séparées sur la ligne médiane par un espace vide, l'une et l'autre assez petites, si on les compare aux incisives supérieures, et bidenticulées à leur couronne. La canine supérieure est assez peu différente, par sa forme, de l'incisive de la même

(1) *Desmodina*. Famille des *Desmodidés*, Is. Geoffr.

mâchoire; l'inférieure est moins forte et plus régulièrement caniniforme; enfin les molaires dont il y a seulement deux paires supérieurement et trois paires inférieurement, sont petites, comprimées et tranchantes (pl. 8, fig. 6 et 6 *a*). La feuille nasale des animaux de ce genre a la forme ordinaire; leurs narines sont percées dans un double renflement, en arrière duquel est une grosse caroncule surbaissée, et il n'y a pas autour d'elles d'espace en fer à cheval bien nettement circonscrit. La peau y a cependant un autre aspect que sur le reste de la tête, et elle laisse apercevoir, sur sa surface qui est nue, quelques cryptes sécréteurs. On ne voit extérieurement aucune trace de queue; la membrane interfémorale est très courte et simplement marginale, quoique cependant continue d'un côté à l'autre. Le squelette des Desmodes se fait surtout remarquer par le développement considérable du péroné, qui est aplati, ainsi que le tibia.

Genre DESMODUS (1).

On ne connaît encore avec certitude qu'une seule espèce dans ce genre.

DESMODE ROUX (*Desmodus rufus*).

(PLANCHE VIII, fig. 6; IX, fig. 1.)

Desm. rufus, Max. de Neuwied, *Abildungen*, *c. fig.*— D'Orb. et P. Gerv., *loc. cit.*, p. 11, pl. 8. — Blainv., *Ostéogr. des Chéiropt.*, *passim.* — *Desmodus Dorbignyi*, Waterhouse, *Voy. of the Beagle*, *Mamm.*, p. 1, pl. 35, fig. 1.

Le Desmode a été observé dans plusieurs parties de l'Amérique méridionale : au Chili, au Brésil (dans plusieurs provinces), en Bolivie et dans la Guyane française.

J'en ai fait représenter la physionomie dans l'Atlas de cet ouvrage (pl. 8, fig. 6 et 6 *a*), et la dentition d'après un jeune sujet (pl. 9, fig. 1). On remarquera sur cette dernière figure non-seulement les dents de la seconde dentition, dont l'artiste a foncé la teinte, mais aussi quelques-unes de celles de la dentition de lait: deux incisives supérieures grêles et en crochet, et une canine également grêle et recourbée. Pendant la première dentition, les incisives supérieures du Desmode sont donc au nombre de deux paires, comme c'est le cas pour la seconde dentition, et sans doute aussi pour la première, chez la plupart des animaux de la même famille, et leur forme est alors très différente de celle que prendra la paire unique de la seconde dentition. Il est probable que celle-ci représente la paire interne, toujours plus forte que l'externe chez les animaux de la famille des Phyllostomidés.

(1) *Desmodus*, Maximilien de Neuwied, *Beiträge*, II, p. 233.—*Edostoma* d'Orb., *Voy. en Am.*, *Mamm.*, pl. 8.

TRIBU DES STÉNODERMINS (1).

Un certain nombre de Phyllostomidés diffèrent des autres Chéiroptères de cette famille par quelques caractères assez tranchés pour qu'on les place dans une tribu particulière : leur tête est grosse, raccourcie dans sa partie faciale et comme hémisphérique dans sa portion cérébrale; leur membrane interfémorale est en général moins étendue que celle des Phyllostomes, et quelquefois elle reste tellement rudimentaire, qu'elle ne forme plus qu'une très faible bordure placée à la face interne des cuisses. Elle est alors si courte, qu'elle ne se continue pas sur la partie postérieure du tronc, et qu'elle s'interrompt en approchant de celui-ci. La queue est rudimentaire, ou même tout à fait nulle à l'extérieur. Les dents ne sont jamais en nombre supérieur à trente-deux, du moins dans les espèces actuellement connues, et il n'y en a que trente ou même vingt-huit dans certains de ces animaux. Il y a, du reste, deux paires d'incisives à chaque mâchoire, une paire de canines supérieures et une paire inférieure, et toujours deux avant-molaires, suivies de trois arrière-molaires de chaque côté, ou seulement de deux à chaque mâchoire. Ces arrière-molaires ont une forme très différente de celles des Phyllostomes, n'ayant point supérieurement les pyramides et inférieurement les doubles collines en forme de *v* qui caractérisent les arrière-molaires de ces derniers. La troisième arrière-molaire, qui manque souvent, n'est jamais disposée transversalement en bande étroite, comme celle des Phyllostomes et autres genres de la même tribu; elle est, au contraire, fort petite et subarrondie. La première et la seconde arrière-molaire ont leur couronne émoussée ou bien oblique, et très relevée par le bord externe, qui est plus ou moins tranchant.

C'est à cette division qu'appartiennent les Phyllostomidés qui mangent des fruits; leurs dents molaires sont, en effet, toujours plus ou moins appropriées à ce régime. Le nom de *Sténodermins*, par lequel nous les désignons, est tiré de celui du genre Sténoderme, qui est le plus anciennement établi parmi ceux du même groupe; il a en même temps l'avantage de rappeler l'un des principaux caractères des animaux auxquels nous l'appliquons : le peu d'étendue de la membrane interfémorale. D'autres genres de Sténodermins ont été établis depuis lors, et il faut rapprocher du Sténoderme roux d'E. Geoffroy une partie des Chéiroptères qui ont été décrits sous le nom de Phyllostomes. De Blainville et moi avons quelquefois réuni ces espèces au Sténoderme véritable, sous le nom générique de *Stenoderma* (2). Toutes ont, en effet, beaucoup d'affinités entre elles et avec le Sténoderme roux, et, si l'on tient à ne pas multiplier les divisions génériques, on doit incontestablement

(1) *Stenodermina.*

(2) De Blainville, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. V, et *Ostéogr. des Chéiroptères*, p. 16 et 35. — P. Gerv., *Hist. des Mamm.*, t. I, p. 197.

les laisser dans une même division linnéenne. Mais, dans un travail d'analyse, comme celui-ci, il était convenable de distinguer ces animaux les uns des autres, tout en les laissant dans une même tribu, de manière à tenir compte des affinités qu'ils ont entre eux. En effet, si l'on apporte une plus grande attention dans l'étude de leurs caractères secondaires, on ne tarde pas à constater qu'ils sont parfaitement susceptibles d'être partagés en plusieurs petits groupes analogues à ceux que les naturalistes actuels nomment des genres. Nous indiquerons même parmi eux deux coupes nouvelles, ce qui portera à six le nombre de celles que nous avons pu étudier en nature.

Voici les noms sous lesquels ces divers petits genres seront décrits dans les pages qui vont suivre :

Brachyphylla, Pteroderma, Artibæus, Dermanura, Stenoderma et *Sturnira.*

C'est sans doute à la même tribu que doivent également être associés trois autres genres de Phyllostomidés.

1° Diphylla (Spix, *loc. cit.*), que j'aurais réuni aux Sténodermes, s'il était plus complétement décrit, et s'il n'avait, dit-on, pour caractère d'être pourvu d'une double feuille nasale. Il a $\frac{4}{4}$ molaires comme les Sténodermes. *Diphylla ecaudata*, Spix (du Brésil).

2° Nyctiplanus, Gray (*Proceed. zool. Soc. London*, 1848). Très voisin du précédent et des Sténodermes, ainsi que des Sturnires, mais n'ayant qu'une paire d'incisives supérieures. L'espèce unique est le *Nyctiplanus rotundatus*, Gray. Elle vit au Brésil.

3° Trachops, Gray (*Proceed. zool. Soc. London*, 1847). La membrane interfémorale y est tendue. Je l'aurais réuni au genre que je nomme Ptéroderme, mais M. Gray n'y rapporte pas l'espèce type de ce dernier, c'est-à-dire le Phyllostome à lunettes des anciens auteurs, quoiqu'il y place le *Vampyrus cirrhosus* de Spix, que l'on a quelquefois considéré comme un double emploi du Phyllostome à lunettes. Toutefois M. Gray attribue une queue de longueur médiocre à ses Trachops, tandis que le Phyllostome à lunettes ne présente aucune trace de cet organe.

Genre BRACHYPHYLLA (1).

La feuille nasale est petite; le devant de la lèvre supérieure présente un espace lisse triangulaire, entouré de poils. La queue est très courte. La membrane interfémorale s'étend d'une cuisse à l'autre; elle est échancrée. Le crâne est plus allongé que dans les genres suivants. Les dents sont au nombre de trente-deux, savoir : $\frac{2}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m., pour chaque côté. La première molaire supérieure est courte et petite; la dernière de la même mâchoire et sa correspondante inférieure sont bien plus grosses que dans les différents Sténodermins chez lesquels elles existent.

STÉNODERME DES CAVERNES (*Stenoderma cavernarum*).

(PLANCHE IX, fig. 7, les dents.)

Stenoderma cavernarum, Gray, *loc. cit.* — Blainville, *Ostéogr. des Chéiropt.*, pl. 7 (le crâne).

De l'île Saint-Vincent (aux Antilles), et de la Caroline du Sud.

(1) Gray, *Proceed. zool. Soc.*, II, p. 123, et *Mag. of Zool. and Bot.*, t. II, p. 149.

Genre PTERODERMA (1).

Les caractères des Artibées, c'est-à-dire la brièveté et l'élargissement du crâne, joints à une obliquité considérable de la couronne des arrière-molaires supérieures, se trouvent chez les Ptérodermes, mais avec un peu plus d'ampleur dans la membrane interfémorale et une paire de molaires de moins à la mâchoire supérieure. Cette espèce de Phyllostomidés frugivores est celle qu'on a nommée autrefois *Phyllostoma perspicillatum.* Elle manque complétement de prolongement caudal. Ses lèvres sont frangées à leur bord interne, et son menton est verruqueux. Pour plus de précision, nous en faisons aussi un genre à part, que nous proposons d'appeler *Ptéroderme.* Cette espèce est encore la seule qui nous ait montré trente-deux dents établies sur la même forme que celles des Artibées, des Dermanoures et des Sténodermes, c'est-à-dire que les canines et les fausses molaires y sont aiguës, et que les deux premières paires de vraies molaires ont leur bord externe bien plus relevé que l'interne et tranchant, surtout en avant. La formule dentaire doit être ainsi exprimée : $\frac{2}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{4}{5}$ m.

PTÉRODERME A LUNETTES (*Pteroderma perspicillatum*).

(PLANCHE VIII, fig. 7; X, fig. 1.)

Grand fer-de-lance, Buffon, *Hist. nat.*, Suppl., t. VII, pl. 74.—*Vespertilio perspicillatus*, Linn., *Mus. Ad. Frid.*, p. 7.—*Phyllostoma perspicillatum*, E. Geoffr., *Ann. du Mus.*, t. XV, p. 176, pl. 11. — Desm., *Mamm.*, p. 120. — *Stenoderma persp.*, Blainv., *Ostéogr. des Chéiroptères*, pl. 13 (les dents).

Pelage brun fuligineux, quelquefois plus clair; assez souvent une ligne blanche au-dessus et au-dessous de chaque œil. Membrane interfémorale fortement échancrée. L'envergure atteint 0,50 et 0,55.

Cette espèce est répandue au Pérou, au Brésil et à la Guyane. Sa cinquième molaire inférieure ne pousse qu'après les autres.

Genre ARTIBÆUS (2).

Les Artibées ont la feuille nasale de forme ordinaire, c'est-à-dire hastée, et pourvue à sa base d'un fer à cheval bien distinct; leur face est courte, comme celle des autres Sténodermins, mais elles ont la membrane interfémorale étendue

(1) Πτέρον, aile, δέρμα, peau.

(2) *Artibæus*, Leach, *Linn. Transact.*, t. XIII, p. 15.

J'ignore si ce genre diffère de celui que le même auteur appelle *Madatæus*, et dans lequel il place une espèce de la Jamaïque (*Madatæus Lewisii*). Les descriptions qu'en donne Leach ne permettent de saisir aucun caractère de quelque importance; il faudrait voir quelle est la forme des dents molaires.

d'une cuisse à l'autre, et bordant largement la partie postérieure du corps. Toutefois cette membrane est toujours plus ou moins échancrée. La queue est nulle ou rudimentaire et plus courte que la membrane elle-même, et elle y est entièrement engagée. Le crâne de ces animaux est raccourci et subarrondi, par conséquent beaucoup moins allongé que celui des Phyllostomes, dont la membrane interfémorale est en même temps plus ample. Le système dentaire est établi sur une autre forme et approprié à un autre régime. Ici les dents sont au nombre de trente-quatre, comme chez les Sturnires, mais plus semblables à celles des Ptérodermes et des Dermanoures. Elles sont à peu près rangées en arc de cercle, plus ou moins tranchantes par leur couronne, et surtout par le bord externe de celle-ci, les troisième et quatrième molaires supérieures étant plus larges que longues, et suivies, aussi bien que leurs correspondantes d'en bas, par une cinquième molaire, qui est petite et subarrondie, à peu près comme celle des Sturnires.

Plusieurs des espèces qu'on a d'abord décrites sous le nom générique de Phyllostomes appartiennent à cette division. J'en ai observé trois :

ARTIBÉE DE LA JAMAIQUE (*Artibæus jamaicensis*).

(PLANCHE IX, fig. 2, les dents.)

Artibæus jamaicensis, Leach, *loc. cit.*—*Stenoderma jamaicense*, Blainv., *Ostéogr. des Chéiropt.*, pl. 7 (le crâne).

De la Jamaïque, de la Guadeloupe et de Cuba.

ARTIBÉE RAYÉE (*Artibæus lineatus*).

(PLANCHE X, fig. 2, les dents.)

Chauve-Souris seconde ou *Chauve-Souris brune et rayée* d'Azara, *Mamm. du Paraguay*, t. II, p. 271. — *Phyllostoma lineatum*, E. Geoffr.

Membrane interfémorale très échancrée, presque marginale; elle n'a que 0,003 à son milieu, tandis que, dans l'espèce précédente, elle y mesure 0,012. Pelage gris-brun; une paire de lignes blanches de chaque côté de la face, et habituellement une ligne médio-dorsale blanchâtre. Envergure, 0,30; longueur du corps, 0,080; de l'avant-bras, 0,040; de la jambe, 0,021; queue nulle.

Du Paraguay et du Brésil. MM. de Castelnau et Deville l'ont rapportée de Capella-Nova, et M. Westphall-Castelnau m'en a remis un exemplaire qu'il a reçu de Bahia.

ARTIBÉE ONDÉE (*Artibæus undatus*).

(PLANCHE IX, fig. 3, les dents.)

Stenoderma undatum, Blainv., *Coll. anat. du Mus.*

Espèce bien distincte, que j'ai autrefois étudiée avec M. de Blainville, d'après un exemplaire conservé dans l'esprit-de-vin, et qui fait partie de la collection ana-

tomique du Muséum. Sa feuille est plus compliquée que dans la *jamaicensis;* sa face est plus courte; son crâne a son chanfrein excavé, et son incisive supérieure externe est bilobée.

Genre DERMANURA (1).

Nous proposons de nommer Dermanoure une petite division des Sténodermins dont la feuille et l'apparence extérieure sont les mêmes que dans les autres animaux de cette tribu, mais qui, tout en ayant la membrane interfémorale continue d'une cuisse à l'autre et échancrée à la manière de celle du Ptéroderme à lunettes, manque néanmoins de queue, et n'a que quatre paires de dents molaires à l'une et à l'autre mâchoire. Celles-ci sont relevées et tranchantes à leur bord externe, et ressemblent beaucoup plus à celles des Artibées qu'à celles des Sturnires. Les fausses molaires sont aiguës et élevées, surtout celles de la seconde paire. Les canines sont cultriformes. Comme on en peut juger par la figure qui en a été dessinée sous les yeux d'E. Geoffroy, les dents du Sténoderme ont, au contraire, une très grande analogie de forme avec celles du Dermanure, et leur formule est aussi la même. Cependant celui-ci a une membrane interfémorale, tandis que le Sténoderme n'en a réellement pas, et c'est là un caractère d'une valeur incontestable.

DERMANURE CENDRÉ (*Dermanura cinereum*).

(PLANCHE XI, fig. 3; VIII, fig. 4; IX, fig. 4 et 4 *a*.)

Stenoderma cinereum, Blainv., *Coll. anat. du Muséum.*

Nous rapportons au Sténodermin nommé *Stenoderma cinereum* par de Blainville le Chéiroptère du Brésil que nous avons fait représenter sur notre planche 11 (fig. 3), et dont la figure 4 de notre planche 9 donne les dents grossies vues par la couronne. Cette espèce était restée sans description. Sa couleur est cendrée; une grosse verrue, entourée de verrues plus petites disposées angulairement, se voit sur son menton. La feuille est en partie marginée; sa partie médiane, qui est relevée en côte, dépasse supérieurement la bordure. Le fer à cheval basilaire est arrondi en avant et entouré d'un bourrelet, sur lequel on voit quelques pores sécréteurs. L'oreillon est denté au bord externe. Voici quelles sont les principales dimensions : longueur du corps, 0,050; de l'avant-bras, 0,035; de la jambe, 0,016; envergure, 0,28.

(1) Genre nouveau. De δέρμα, peau ou membrane; α privatif, et οὐρά, queue; par allusion à la présence d'une membrane interfémorale et à l'absence de la queue.

Genre STENODERMA (1).

Le genre établi sous ce nom par E. Geoffroy ne saurait être placé autre part qu'avec les Phyllostomidés frugivores, si l'on tient compte non-seulement de sa formule dentaire : $\frac{2}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{4}{4}$ m., mais aussi de la forme de ses dents, dont le naturaliste que nous venons de citer a laissé une figure dans la collection des vélins du Muséum (2). La forme des oreillons, l'absence presque complète de la membrane interfémorale et le manque de queue sont aussi des caractères qui, joints à ceux des dents, semblent ne pas autoriser un autre mode de classification. Toutefois l'espèce unique de ce genre, le Sténoderme roux (*Stenoderma rufum*, E. Geoffr.), dont un seul exemplaire est jusqu'ici parvenu à la connaissance des naturalistes, a été considéré comme dépourvu de feuille nasale, et placé dans la série des Chéiroptères à nez simple, entre les Nyctinomes et les Noctilions, fort loin, par conséquent, des Phyllostomidés. Quelques naturalistes l'ont néanmoins classé avec ces derniers : tels sont, entre autres, MM. Gray, Is. Geoffroy et de Blainville. De Blainville lui réunit même, comme congénères, tous les autres Phyllostomidés frugivores. M. Gray en fait une espèce de la série des Chauves-Souris à feuilles; mais il dit que sa feuille nasale est petite et à peine saillante. L'examen que j'ai fait de l'exemplaire type de cette espèce me fait supposer que l'absence de ce caractère propre à tous les autres animaux de la même famille n'est ici que le résultat d'une mutilation. Il est probable, en effet, que la feuille du Sténoderme conservé au Muséum a été détruite après la mort, et j'ai cru retrouver des traces de son insertion.

Le *Dermanura cinereum* a la même formule dentaire, et, autant qu'on peut le juger par la figure due à Geoffroy Saint-Hilaire, la même forme de dents que le *Stenoderma rufum;* mais il a une membrane interfémorale aussi grande que celle des Ptérodermes, ce qui permet de le séparer comme sous-genre du Sténoderme véritable. Au contraire, le *Phyllostoma lilium*, E. Geoffr., ou *Ph. canicula*, Natterer, qui rentre dans le genre *Sturnira* de M. Gray, ressemble au Sténoderme par l'absence également complète de la membrane interfémorale; il est vrai que ses dents molaires ont une autre forme, et qu'il en a vingt au lieu de seize.

STÉNODERME ROUX (*Stenoderma rufum*).

Stenoderma rufum, E. Geoffr., *Mém. de l'Institut d'Égypte*, t. II.

On ignore la patrie de l'exemplaire type du genre Sténoderme. Ce que nous venons de dire au sujet de ses affinités ne permet guère de douter qu'il n'ait été

(1) *Stenoderma*, E. Geoffroy, *Mém. de l'Institut d'Egypte, Hist. nat.*, t. II. Le genre *Diphylla* de Spix n'en diffère que très peu, si même il en diffère.

(2) Elle a été reproduite par de Blainville (*Ostéogr. des Chéiroptères*, pl. 13) et par moi (*Hist. nat. des Mamm.*, t. I, p. 197). Je ne crois pas que Geoffroy Saint-Hilaire l'ait donnée dans ses importantes publications sur les Chéiroptères.

rapporté de l'Amérique, comme l'ont été tous les autres Sténodermins observés jusqu'à ce jour.

C'est évidemment par erreur que M. Lesson, dans son *Nouveau tableau du règne animal*, publié en 1842, a réuni le Sténoderme roux au *Molossus rufus*, avec lequel il n'a peut-être de commun que d'être américain. M. Gray (1) attribue cette synonymie à M. Temminck. Il était lui-même dans l'erreur lorsqu'il regardait le Sténoderme comme étant probablement le même animal que le Desmode du prince de Neuwied.

Genre STURNIRA (2).

M. Gray a désigné par ce nom un genre de Sténodermes dont il ne décrit qu'une espèce : son *Sturnira spectrum*. Sauf quelques différences dans les nuances du pelage, cette Chauve-Souris a tous les caractères extérieurs du *Phyllostoma lilium*, E. Geoffroy, dont le *Phyllostoma canicula* de M. Natterer ne paraît pas devoir être distingué. Elle ressemble aussi beaucoup, du moins par ses caractères génériques, à notre *Stenoderma chilense*, dont, à son tour, le *Phyllostoma erythromos* de M. Tschudi n'est sans doute qu'un double emploi. Les caractères principaux de ces différents animaux consistent dans la présence d'une feuille nasale analogue à celle de la plupart des autres Phyllostomidés, dans le peu d'allongement de leur face, dans l'absence presque complète de la membrane interfémorale, qui est réduite à une simple bordure crurale, enfin dans l'absence totale de la queue. L'absence de queue et de membrane interfémorale rapproche du Sténoderme roux le *Sturnira* et les espèces que je viens de citer; mais on ne saurait laisser celles-ci dans la même division que le Sténoderme véritable, car leur dentition est tout à fait différente de la sienne, non-seulement par la formule, mais encore par la forme des dents. Le *Phyllostoma lilium* et le *Stenoderma chilense* ont, en effet, trente-deux dents au lieu de vingt-huit, savoir : $\frac{2}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m. pour chaque côté, et les molaires ont leur couronne plus aplatie, presque aussi élevée au bord interne qu'à l'externe, pour les vraies molaires du moins, et assez comparable par la forme à celles de certains Singes, et en même temps des Kinkajous. La cinquième molaire, qui manque d'ailleurs aux Sténodermes et aux Dermanoures, est plus petite que la quatrième, et, comme c'est aussi le cas pour

(1) Le même auteur disait en 1844, dans la partie zoologique du *Voyage du Sulphur*, qu'il ne savait pas comment les genres Desmode, Edostome et Diphylle diffèrent de celui des Sténodermes. Nous avons montré depuis lors que les genres Desmode et Edostome sont, en effet, identiques, mais qu'ils ne peuvent être confondus avec celui des Sténodermes, si l'on en examine la dentition. Quant à celui des Diphylles, de nouvelles observations pourront seules nous apprendre s'il ressemble plus aux Sténodermes ou au contraire aux Sturnires. Cependant Spix donne aux Diphylles $\frac{4}{4}$ molaires, ce qui indiquerait une plus grande affinité avec les Sténodermes.

(2) *Sturnira*, Gray, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, 1842, p. 557.

ces derniers, la quatrième est elle-même moins forte que la troisième, qui est la plus grosse de toutes, aussi bien à la mâchoire supérieure qu'à l'inférieure.

Voilà des caractères bien tranchés, et qui justifient suffisamment la coupe générique que nous venons de définir. Malheureusement nous ne connaissons pas en nature le Sturnire de M. Gray, et, comme ce savant naturaliste n'en a pas décrit le système dentaire, le rapprochement que nous faisons ici entre le *Sturnira spectrum* et le *Phyllostoma lilium* aura besoin d'être vérifié. Toutefois la description que M. Gray a donnée des caractères extérieurs de la Chauve-Souris observée par lui ne laisse guère de doute à cet égard, car c'est à peine s'ils sont suffisants pour la faire distinguer comme variété du *Phyllostoma lilium* ou *canicula.*

STURNIRE FLEUR-DE-LIS (*Sturnira lilium*).

(PLANCHE VIII, fig. 5 ; IX, fig. 6.)

Phyllostoma lilium, E. Geoffr., *Ann. du Muséum*, t. XV, p. 181. — *? Chauve-Souris quatrième* d'Azara, *Mamm. du Paraguay*, t. II, p. 277. — *Phyllostomus spiculatus*, Illiger, in Licht., *Verzeichn. der Doubl.*, p. 3. — *Phyllostoma canicula*, Natterer, *Coll. du Muséum.* — *? Sturnira spectrum*, Gray, *Zool. of the Voy. of Sulphur*, *Mamm.*, p. 22, pl. 6, fig. 1. — *? Phyllostoma oporophilum*, Tschudi, *Fauna peruana*, p. 64, pl. 2.

Nous en figurons la face, le crâne vu de profil (pl. 9, fig. 6 *a*) et les dents vues par la couronne (pl. 9, fig. 6). Nous en avons comparé la dentition à celle de l'exemplaire type dont le crâne, moins toutefois la mâchoire inférieure, est conservé dans la collection anatomique du Muséum. Il est un peu moins court que celui du Dermanoure et des Artibées. Nos figures donnent les proportions des dents de manière à nous dispenser de les décrire ici. Le pelage est brun, tantôt varié de fauve, comme dans le *Sturnira spectrum*, tantôt tirant un peu sur la couleur cannelle; les poils des épaules sont disposés en fraise, et plus vivement teintés. Les jeunes sont d'un brun plus cendré.

Le corps est long de 0,080; l'avant-bras a 0,045 ; la jambe 0,022 et l'envergure 0,22.

M. de Castelnau a rapporté cette espèce de Bahia.

STURNIRE CHILIEN (*Sturnira chilensis*).

(PLANCHE IX, fig. 5, les dents.)

Stenoderma chilensis, P. Gerv., in Gay, *Hist. de Chile, Mamm.*, p. 30, pl. 1, fig. 1. — *Phyllostoma erythromos*, Tschudi, *Fauna peruana*, p. 61, pl. 1.

Les bouquets des épaules sont plus forts et plus vivement colorés en roux-cannelle. Les dents sont très peu différentes; cependant l'incisive supérieure interne m'a paru un peu plus forte.

Espèce répandue au Chili et au Pérou.

TRIBU DES GLOSSOPHAGINS (1).

Une autre tribu des Phyllostomidés nous est fournie par le genre *Glossophaga* d'E. Geoffroy (2). Les espèces qui s'y rapportent sont moins nombreuses que celles dont il est question dans ce travail, sous les noms de Sténodermins et de Vampyrins, et il est assez facile de les caractériser. Ce sont des Chauves-Souris à feuille nasale hastiforme, ayant la tête allongée, la langue très longue, exsertile et garnie, sur une partie de sa surface, de papilles piliformes. Leurs dents diffèrent assez notablement de celles des autres Chéiroptères de la même famille : les incisives y sont petites, et quelquefois caduques; les canines, au contraire, longues et aiguës et les molaires petites. Les arrière-molaires supérieures affectent une forme assez particulière, et les inférieures une forme comprimée : les deux premières des trois arrière-molaires supérieures ont un fort talon émoussé à leur base interne, et une crête longitudinale sur leur bord externe, mais sans montrer les doubles pyramides qui caractérisent ces dents chez les Phyllostomes; la coupe en est plus régulièrement triangulaire que celle des mêmes molaires chez les Sténodermins, et l'on retrouve, dans la disposition de leur couronne, une certaine analogie avec les arrière-molaires supérieures de quelques Viverridés; la dernière molaire supérieure est plus évidemment intermédiaire par sa forme à celle des Sténodermins, qui est arrondie lorsqu'elle existe, et à celle des Vampyrins, qui est toujours transverse, comme celle des Félidés et de certains autres carnivores.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, E. Geoffroy réunissait sous un seul nom générique les espèces de ce groupe qu'il connaissait. M. Gray les a réparties dans plusieurs genres différents, en tenant compte des caractères fournis par la présence ou l'absence de la queue, ainsi que par l'étendue de la membrane interfémorale. Chacun de ses nouveaux genres répond à l'une des espèces décrites par le naturaliste français.

Genre PHYLLOPHORA (3).

Il a pour type le *Glossophaga amplexicaudata*, E. Geoffr. Nous donnons la physionomie de cette espèce pl. 8, fig. 1 et 1 *a*, et ses dents pl. 8, fig. 1 *b*, et pl. 9, fig. 9. Sa queue est courte, comprise dans la membrane interfémorale, qui est large, et un peu saillante au-dessus de celle-ci par son extrémité. A quoi il faut ajouter qu'il y a dans cette espèce trente-quatre dents, ainsi réparties pour chaque côté : $\frac{2}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{6}$ m. Les incisives sont subégales.

(1) *Glossophagina.*

(2) *Glossophaga*, E. Geoffr., *Mém. du Mus. d'hist. nat.*, t. IV, p. '

(3) *Phyllophora*, Gray, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. II, 1842.

M. de Castelnau et Deville en ont rapporté des exemplaires pris dans divers lieux du Brésil : à Capella-Nova et à Sariacou. M. Westphall m'en a remis qui provenaient de Bahia.

M. Gray a aussi associé génériquement au *Glossophaga amplexicaudatum* deux espèces différentes, dont il donne une description plus détaillée dans la *Zoologie du Sulphur*. Ce sont ses *Phyllophora megalotis* et *Phyllophora nigra*. Il est à regretter que M. Gray n'ait pas fait connaître les caractères que présente le crâne dans ces deux espèces, car cette lacune dans ses descriptions nous empêche de dire s'il s'agit bien ici d'animaux ayant réellement les caractères génériques du Glossophage amplexicaude. En effet, il est très facile de confondre avec celui-ci certaines Chauves-Souris qui vivent dans les mêmes pays et qui ont des caractères extérieurs assez semblables pour qu'on les ait quelquefois rapportées à la même espèce, quoique leur crâne soit moins long, que leur langue n'ait pas la même gracilité, et que leurs dents aient une forme assez différente. Ainsi que M. de Saussure en a fait la remarque, les cadres où l'on conserve au Muséum les Glossophages amplexicaudes décrits par E. Geoffroy renferment aussi, sous le même nom, des Chauves-Souris appartenant à une espèce différente, dans laquelle nous croyons reconnaître le *Phyllostoma brevicaudum* du prince Maximilien de Neuwied et le *Phyllostoma Grayi* de M. Waterhouse. Nous en faisons, à cause de l'importance des caractères signalés plus haut, un genre à part, sous le nom d'*Hémiderme*. Nous y reviendrons en terminant ce paragraphe.

Genre GLOSSOPHAGA (1).

Point de queue ; membrane interfémorale large, mais profondément échancrée : tels sont les caractères que M. Gray assigne au genre dont le *Glossophaga soricinum* (*Vespertilio soricinus*, Pallas?) devient le type dans sa classification des Chéiroptères. L'espèce dont Blainville a figuré les dents sous le même nom (2) est sensiblement différente du Glossophage amplexicaude par la forme de ses arrière-molaires, dont les pyramides sont mieux formées, même sur la dernière de ces dents, qui a les deux lobes externes plus complets que chez aucun des Phyllostomidés que nous ayons encore examinés.

C'est bien à tort qu'on a attribué à Pallas de n'avoir donné que trois paires de molaires à son *Vespertilio soricinus*, dans la description très complète qu'il a donnée de cette espèce (3). En n'indiquant que trois molaires (*molares in utraque maxilla utrinque terni*), il n'entend parler que des vraies molaires, car il a eu soin de si-

(1) Gray, *loc. cit.* — E. Geoffroy, *pro parte*.

(2) *Ostéogr. des Chéiroptères*, pl. 13. Je n'ai pas pu lui comparer de dentition provenant sûrement de l'un des exemplaires décrits par E. Geoffroy.

(3) *Spicilegia zoologica*, fasc. III, p. 24, pl. 3 et 4.

gnaler préalablement les fausses molaires, au nombre de deux paires pour chaque mâchoire (*canini succenturiati acutissimi, infra majores*), ce qui fait en réalité $\frac{5}{5}$ molaires; mais ce n'est pas là la formule dentaire du *Glossophaga soricinum* ou *Pallasii* d'E. Geoffroy et de Blainville, qui a $\frac{6}{6}$ molaires. Aussi serais-je assez porté à admettre qu'ici encore il y a quelque méprise dans la synonymie, et que le *Vespertilio soricinus* n'est peut-être ni de la même espèce ni du même genre que le *Glossophaga soricinum* ou *Pallasii*. Ce serait alors notre Hémiderme que Pallas aurait décrit, au moins en ce qui concerne le crâne, le squelette et les dents, et, s'il donne son animal comme dépourvu de queue, ce n'est peut-être que comparativement avec les Chauves-Souris ordinaires, et point d'une manière absolue (1); en effet, la figure qu'il publie attribue au squelette un rudiment de cet organe. Il sera curieux de revoir, sous ce point de vue, les exemplaires observés par Pallas, qui, peut-être, sont encore conservés dans le Musée de Saint-Pétersbourg.

Genre MONOPHYLLUS (2).

Leach a caractérisé, sous ce nom, un genre de Phyllostomidés auquel il assigne, entre autres caractères, d'avoir trente dents, savoir : $\frac{2}{0}$ i., $\frac{1}{1}$ c. $\frac{5}{6}$ m. pour chaque côté, et en même temps la queue courte. L'espèce type et unique est le *Monophyllus Redmanni*, Leach, qui vit à la Jamaïque. M. Gray rapporte à ce genre le *Glossophaga caudifera*, E. Geoffr., qu'il regarde même comme n'étant peut-être pas différent du *Monophyllus Redmanni*.

Depuis lors M. Gray a signalé un autre Monophylle, sous le nom de *Monophyllus Leachii*.

Genre ANOURA (3).

Point de queue; membrane interfémorale petite, bordant simplement les jambes; éperon très court; incisives $\frac{2}{0}$. E. Geoffroy nommait l'espèce type de ce genre :

GLOSSOPHAGE SANS QUEUE (*Glossophaga ecaudatum*).

M. Gray en change le nom en *Anoura Geoffroyi*. Nous en donnons la physionomie dans notre Atlas, pl. 8, fig. 2, et les dents canines et incisives, pl. 8, fig. 2 *a*.

Dans sa Faune du Pérou, M. Tschudi donne comme nouvelles deux espèces du même genre, sous les noms de *Chœronycteris peruana* et *mexicana*.

(1) Pourtant Pallas s'exprime ainsi : « Caudæ vestigium nullum; sed membrana inter femora angulo concavo » excisa et raphe subpellucente vix tamen notabili usque ad coccygem bipartita. » Ce raphé serait-il le fourreau de queue qui existe chez le *Phyllostoma brevicaudum?* C'est ce que je ne puis décider.

(2) *Monophyllus*, Leach, *Trans. Linn. Soc. London*, t. IX, p. 18; J.-E. Gray, *passim*.

(3) *Anoura*, Gray, *Mag. of Zool. and Bot.*, t. II. — *Chœronycteris*, Lichtenstein, in Wiegmann, *Archiv*, I, 1844.

Genre HEMIDERMA (1).

La face est moins allongée que celle des autres Glossophagins; le crâne est également moins long, divisible par moitiés à peu près en portion faciale et portion cérébrale, peu étroit, mais cependant moins large que celui des Sténodermins. Trente-deux dents, savoir : $\frac{2}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m. Les incisives supérieures sont inégales, celles de la paire interne étant beaucoup plus fortes que les autres; la paire externe d'en bas est aussi moins forte que l'interne. Canines assez fortes, moins grêles toutefois que chez les Anoures; les deux paires de fausses molaires peu comprimées et peu élevées; celles de la mâchoire inférieure plus longues que hautes. Les deux premières paires d'arrière-molaires supérieures sont à peu près triangulaires, pourvues d'un fort talon interne et à crête marginale externe partagée en deux lobes par une échancrure. La dernière arrière-molaire est bien plus petite que l'avant-dernière, moins large qu'elle, coupée carrément en avant et subarrondie en arrière. Les trois arrière-molaires inférieures sont assez comprimées; leurs lobes sont moins distincts que ceux des Vampyrins, et plus semblables à ce que l'on voit chez les Glossophagins véritables. Toutes les dents sont contiguës les unes aux autres pour chaque mâchoire; leur forme indique une tendance marquée vers le régime omnivore. La feuille nasale et les conques auditives ont la même disposition que chez la plupart des autres Phyllostomidés. La membrane interfémorale est de grandeur moyenne; elle renferme un rudiment de queue qui n'atteint pas son bord libre. La langue n'est point allongée, comme celle des Glossophes décrits par E. Geoffroy, et elle n'a point de papilles piliformes. Le menton n'a pas de sillon médian, mais il montre quelques verrues.

C'est un acheminement vers les Vampyrins, et la vraie place de ce genre paraît être entre ceux-ci et les Sténodermins plutôt qu'avec les Glossophagins.

HÉMIDERME BRÉVICAUDE (*Hemiderma brevicaudum*).

(PLANCHE VII, fig. 4, la physionomie; IX, fig. 8 et 8 *a*, les dents et le crâne.)

Vespertilio soricinus, partim? Pallas, *Spicil. zool.*, fasc. III, p. 24, pl. 3 et 4. — ? *Vampyrus soricinus*, Spix, *Simiæ et Vesp. Brasil.*, p. 65, pl. 36, fig. 2 et 6. — *Phyllostoma brevicaudum*, Max. de Neuwied, *Beitr.*, t. II, p. 192, et *Abildung.*. cum fig. — *Phyllostoma Grayi*, Waterh., *Voy. du Beagle*, *Mamm.*, p. 3, pl. 2, fig. 1. — *Phyll. nigra*, Gray, *Voy. du Sulphur*, *Mamm.*, p. 20, pl. 5, fig. 5. — *Stenoderma soricinoideum*, Blainv., *Coll. anat. du Muséum*. — *Phyll. tricolor*, Saussure, *Coll. zool. du Muséum*.

Il y a probablement plusieurs espèces dans ce genre; mais comme je n'ai pu trouver, dans le crâne et dans les dents des exemplaires que j'ai examinés, des

(1) *Hemiderma*, de ἥμισυς, demi, et δέρμα, membrane. Genre nouveau.

différences assez certaines pour en établir la diagnose, j'ai dû réunir provisoirement ces espèces sous une dénomination unique, et je leur ai imposé le nom commun de *brevicaudum*, sous lequel la plus répandue d'entre elles a été décrite. Leur pelage paraît cependant fournir des indications plus sûres, ou du moins plus faciles à saisir.

C'est ainsi que certains Hémidermes ont le pelage roux-cannelle, comme jaspé en dessus, par la couleur gris de souris de la partie moyenne des poils ; leur ventre est roux cendré. C'est à ces exemplaires que devra être réservé le nom de *Phyllostoma brevicaudum* proposé par le prince Maximilien de Neuwied.

Les autres sont de couleur noirâtre, et paraissent répondre aux *Phyllostoma Grayi*, Waterhouse, et *Phyllophora nigra*, Gray.

Un crâne semblable à celui des *Phyllostoma brevicaudum* et *Grayi* porte, dans les galeries anatomiques du Muséum de Paris, le nom de *Stenoderma soricinoideum*, que de Blainville avait provisoirement imposé à leur espèce, lorsqu'il s'occupait des Chéiroptères pour la rédaction de son *Ostéographie*. Ce nom spécifique de *soricinoideum* rappelait l'analogie existant entre ces animaux et le *Vespertilio soricinus* de Pallas.

Dans la galerie zoologique du même établissement, M. de Saussure a étiqueté plusieurs autres exemplaires, tous plus semblables au *Phyllostoma brevicaudum*, sous le nom également inédit de *Phyllostoma tricolor*. Ceux qu'on y avait confondus avec le *Glossophaga soricinum* d'E. Geoffroy sont particulièrement dans ce cas.

Tous ces Hémidermes diffèrent peu par les dimensions. Leur corps a 0,065 de long ; leur avant-bras 0,035 ; leur jambe 0,015 et leur envergure 0,27 ou 0,28.

M. de Castelnau a trouvé à Bahia des Chauves-Souris appartenant à la première et à la seconde des variétés ou espèces signalées ici sous le nom commun d'*Hemiderma brevicaudum*. Elles appartiennent par conséquent aux *Phyllostoma brevicaudum* et *Phyll. Grayi* ou *nigrum* des auteurs.

TRIBU DES VAMPYRINS (1).

La dernière tribu des Phyllostomidés comprend le genre *Phyllostoma*, tel qu'il a dû être modifié par suite des progrès de la science. Plusieurs autres divisions, de valeur également générique, doivent y être pareillement classées : tels sont les *Vampyres* de Leach, qui donneront leur nom à la tribu, les *Lophostomes* de M. d'Orbigny et les *Macrophylles* de M. Gray ; tels sont encore les genres *Tylostome* et *Schizostome* que nous avons nous-même établis, et qui sont décrits pour la première fois dans ce travail. Tous ont pour caractères communs d'avoir, en arrière de deux ou trois paires de prémolaires, trois postmolaires de chaque côté

(1) *Vampyrina.*

pour chaque mâchoire; les deux premières d'en haut sont élargies par un fort talon interne, et relevées sur leur bord externe par une double pyramide fortement excavée en gouttière sur sa face externe. Chacune de ces pyramides répond à l'un des lobes de la dent, et elles donnent à sa couronne une apparence assez semblable à celle des deux dents correspondantes des Vespertilionidés. Au contraire, les Sténodermins et les Roussettes s'éloignent beaucoup des mêmes animaux sous le même rapport. Quant à la troisième arrière-molaire des Vampyrins, elle est aussi fort semblable à celle des Vespertilionidés par sa disposition transverse, et en même temps très différente de celle des Sténodermins. En outre, sa présence est constante chez les Vampyrins, tandis qu'elle ne l'est pas chez les Sténodermins. Les trois paires de vraies molaires inférieures ressemblent aussi beaucoup à celles des Vespertilionidés; elles sont à deux lobes, surmontés chacun par une crête en forme de *v*. Le second lobe de la troisième molaire est plus ou moins rudimentaire.

Aux caractères importants que je viens de signaler, on peut encore en ajouter plusieurs autres. Ainsi le crâne des Vampyrins est rarement aussi raccourci et aussi large que celui des Sténodermins, et leur membrane interfémorale est toujours plus ample, s'étendant au moins jusqu'aux talons ou étant même plus allongée. La queue manque quelquefois. Dans les cas où elle existe, elle peut être courte, comme celle des Sténodermins, ou bien entière et complétement incluse dans la membrane, ce qui établit une nouvelle ressemblance entre les animaux qui nous occupent et les Chauves-Souris de la tribu des Vespertilionins. Quant à la feuille nasale, elle ne manque dans aucune espèce, et elle est, comme c'est l'ordinaire dans les Phyllostomidés, composée d'une partie hastiforme, dite fer de lance, et de la partie basilaire en demi-cercle, que nous appelons le fer à cheval. Toutefois cette seconde partie n'est pas toujours parfaitement développée (1).

Les six genres sur lesquels nous avons constaté la présence des caractères qui viennent d'être énumérés sont ceux des *Vampyrus*, *Phyllostoma*, *Lophostoma*, *Tylostoma*, *Schizostoma* et *Macrophyllum*. Quelques autres devront peut-être leur être associés; mais, comme nous ne les avons pas observés par nous-même et que leur dentition n'a pas encore été décrite, il nous est impossible d'assurer s'ils doivent réellement être classés ici. Nous en trouvons quatre dans les publications de M. Gray. Voici quelques indications à leur égard :

1° Dans les *Proceedings* de la Société zoologique de Londres pour 1843, M. Gray nomme Macrotus un genre voisin de celui des *Macrophyllum*, mais dont l'unique espèce a les oreilles unies sur la ligne médiane, et le bout de la queue libre au delà de la membrane interfémorale, laquelle est d'ailleurs grande comme chez les autres Vampyrins.

Macrotus Waterhousii, Gray (de Haïti).

(1) Le genre *Spectrellum*, dont nous parlerons plus bas, tient des Vampyrins par ses proportions et par son système dentaire, mais il paraît manquer entièrement de feuille nasale.

2° Dans la même notice, M. Gray parle, sous le nom de Phyllodia, d'un autre genre qu'il dit intermédiaire aux Phyllostomidés et aux Noctilions, et dont les affinités sont, par conséquent, moins faciles à établir. Je ne le cite ici que pour mémoire, et seulement parce qu'il vient aussi d'Amérique.

Phyllodia Parnelli, Gray (de la Jamaïque).

3° Le genre Mimon, dû aussi à M. Gray, a été caractérisé dans le même recueil, en 1847. Il a la membrane interfémorale grande, mais tronquée; sa queue est petite et incluse, sauf à sa pointe terminale qui fait saillie à la face supérieure. Il n'a qu'une seule paire d'incisives inférieures. Ce genre ne doit peut-être pas être distingué de celui des *Lophostoma*, sur lequel nous reviendrons dans ce chapitre.

Il comprend deux espèces, l'une et l'autre propres aux régions chaudes de l'Amérique :

Phyllostoma Bennettii, Gray (*Mag. of Zool. and Bot.*, 1842).

Phyllophora megalotis, Gray, espèce qui a déjà été mentionnée à la page 41, à propos du genre *Phyllophora*.

4° Carollia, Gray (*Mag. of Zool. and Bot.*, 1842). Je ne connais ni le crâne ni la dentition de ce genre, auquel l'auteur assigne, entre autres caractères, de manquer de queue et d'avoir une grande membrane interfémorale.

Carollia brasiliensis, Gray (synonyme de *Phyllostoma brachyotum*, Neuwied).

Carollia verrucata, Gray.

Genre VAMPYRUS (1).

Tête allongée ; membrane interfémorale ample atteignant les talons et soutenue par un fort éperon. Point de queue Dents au nombre de trente-quatre, dont $\frac{2}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{6}$ m., pour chaque côté. Incisives supérieures inégales; canines fortes; troisième et quatrième molaires supérieures ayant leurs deux pyramides aiguës et rapprochées, et leur bord postérieur très échancré.

VAMPYRE SPECTRE (*Vampyrus spectrum*).

(PLANCHE X, fig. 7, les dents.)

Vampyre, Buffon, *Hist. nat.*, t. X, p. 55. — *Vespertilio spectrum*, Linn. — *Phyllostoma spectrum*, E. Geoffr., *Ann. du Muséum*, t. XV, p. 171, pl. 11. — *Vampyrus spectrum*, Leach, *Linn. Trans.*, t. XIII, p. 80.

La plus grosse espèce de la tribu. Son pelage est de couleur claire. Ses habitudes sont sanguinaires. On la trouve dans les parties les plus chaudes de l'Amérique.

Genre PHYLLOSTOMA (2).

Tête moins allongée que celle des Vampyres et plus large, mais en même temps moins courte que celle des Sténodermins; lèvre inférieure verruqueuse, ainsi que le pourtour de la membrane basilaire de la feuille nasale; membrane interfémorale ample, atteignant les talons; éperons forts; la queue de moitié au moins plus courte, et ayant sa pointe libre en dessus. Trente-deux dents, savoir : $\frac{2}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m., de chaque côté, plus serrées les unes contre les autres et plus fortes que dans le genre Vampyre.

(1) *Vampyrus*, Leach, *Linn. Trans. London*, t. XIII, p. 80.

(2) *Phyllostoma*, pro parte, E. Geoffr., *Ann. du Muséum*, t. XV.— *Phyll.*, pro parte, Gray, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, t. I, 1842.

PHYLLOSTOME FER-DE-LANCE (*Phyllostoma hastatum*).

(PLANCHE VIII, fig. 8, la face.)

Chauve-Souris fer-de-lance, Buffon, *Hist. nat.*, t. XIII, p. 226, pl. 33. — *Vespertilio hastatus*, Pallas, *Spicilegia*, III, p. 7. — *Phyllostoma hastatum*, E. Geoffr., *Ann. du Muséum*, t. XV, p. 177, pl. 71. — *Phyllostomus maximus*, Max. de Neuwied, *Voyage*, t. II, p. 442. — *Phyll. hast.*, Blainv., *Ostéogr. des Chéiropt.*, pl. 8 (le crâne).

Feuille nasale assez large dans sa partie lancéolée; le bord antérieur du fer à cheval libre; menton garni d'une grosse verrue médiane demi-circulaire, bordée de cinq ou six paires de verrues secondaires, qui augmentent de volume à mesure qu'elles se rapprochent de la ligne médiane. Pelage brun, fuligineux, habituellement brillant et comme velouté en dessus, terne au contraire en dessous, où il est plus ou moins lavé de grisâtre.

Envergure, 0,60; longueur du corps, 0,10; de la queue, dont la pointe est libre au-dessus de la membrane interfémorale, 0,010; de l'avant-bras, 0,080 et 0,085; de la jambe, 0,030.

Vit à la Guyane, au Pérou et au Brésil, dans diverses provinces. MM. de Castelnau et Deville en ont rapporté une belle série d'échantillons (1). Ils proviennent de la région du haut Amazone, d'Ega, de Goyaz, de Bahia, etc.

PHYLLOSTOME A FEUILLE ALLONGÉE (*Phyllostoma elongatum*).

(PLANCHE VII, fig. 3, la physionomie; X, fig. 5 et 5 *a*, les dents et le crâne.)

Phyllostoma elongatum, E. Geoffroy, *Ann. du Muséum*, t. XV, p. 182, pl. 9.

Cette espèce diffère assez peu de la précédente; elle est un peu moins forte et a la feuille un peu plus longue. Son crâne, également plus petit, a la partie faciale un peu plus courte et les apophyses orbitaires antérieures un peu moindres. Les deux premières molaires inférieures m'ont aussi paru un peu moins fortes. Le pelage est roux enfumé.

Envergure, 0,40; longueur de l'avant-bras, 0,065; de la jambe, 0,026.

C'est dans la province de Goyaz que M. de Castelnau et les personnes faisant partie de son expédition ont pris des Phyllostomes de cette espèce.

PHYLLOSTOME ANGUSTICEPS (*Phyllostoma angusticeps*).

Je dois à M. Westphall-Castelnau une Chauve-Souris de Bahia qui appartient aussi au genre des Phyllostomes proprement dits. Son pelage est de couleur can-

(1) Un crâne de Phyllostome, rapporté de Colombie par M. Roulin, et qui est conservé dans la galerie d'anatomie du Muséum, indique une espèce différente de celle-ci et de celles qui suivent. Il vient de la vallée de la Madeleine.

nelle cendrée; ses oreilles sont assez grandes; sa feuille est de forme ordinaire, et assez élevée; sa membrane interfémorale a la même extension que dans les deux espèces qui précèdent; sa queue, qui est également très courte, reste incluse dans la membrane interfémorale. Dans cette troisième espèce, il y a également trente-deux dents, mais les molaires de la première paire y sont un peu moins fortes, en haut comme en bas. En outre, le crâne, qui est plus petit, est en même temps plus étroit dans sa partie faciale, et son chanfrein n'a pas l'apparence pentagone qui caractérise les deux espèces précédentes.

Envergure, 0,40; longueur du corps 0,09; de l'avant-bras, 0,060; de la jambe, 0,025.

De la province de Bahia, au Brésil.

Genre LOPHOSTOMA (1).

Tête allongée; crâne rétréci entre les deux yeux; membrane interfémorale grande, entière, dépassant un peu les talons, soutenue par des éperons assez forts; queue beaucoup plus courte qu'elle, et comprise dans son épaisseur. Trente-deux dents, savoir : $\frac{2}{1}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{6}$ m. Les incisives supérieures externes sont beaucoup plus petites que celles de la paire interne. Il n'y a qu'une seule paire d'incisives inférieures. La deuxième molaire inférieure est plus petite que la première.

LOPHOSTOME SYLVICOLE (*Lophostoma sylvicolum*).

(PLANCHE X, fig. 6, les dents.)

Lophostoma sylvicolum, d'Orb. et P. Gerv., *loc. cit.*, p. 11, pl. 6.

Le nez est surmonté, comme à l'ordinaire, d'une feuille hastiforme. Les oreilles sont grandes, en cornet élevé, et garnies intérieurement d'un oreillon échancré à sa base interne. La queue est beaucoup plus courte que la membrane interfémorale, qui est, au contraire, ample, et descend au niveau des ongles; sa dernière vertèbre est libre à la face supérieure de la membrane. Les éperons qui soutiennent celle-ci sont assez forts, mais de peu d'étendue. Le corps est couvert de poils doux et assez longs, surtout en dessus; la couleur est gris de souris, un peu brun et glacé de grisâtre en dessus et sur la tête, cendrée au contraire en dessous, avec la région du cou un peu plus claire. Les poils de la face sont courts et bruns.

Voici les dimensions principales de ce Chéiroptère : corps, 0,090; queue, 0,013; membrane interfémorale, 0,040; avant-bras, 0,055; jambe 0,023; envergure, 0,350.

L'exemplaire type de cette espèce a été pris par M. A. d'Orbigny dans les

(1) *Lophostoma* d'Orb. et P. Gerv., *Voy. en Amér.*, *Mamm.*, p. 11.
Il ne faudra probablement pas en distinguer le genre *Mimon* de Gray, dont nous avons déjà parlé à la page 46.

grandes forêts qui bordent le pied oriental de la Cordillère bolivienne, au pays des Juracarès.

Genre TYLOSTOMA (1).

Tête assez allongée; menton verruqueux; membrane interfémorale grande, complète, descendant jusqu'aux talons; queue moins longue qu'elle, libre par sa pointe au-dessus de la membrane. Trente dents, savoir : $\frac{2}{1}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m., pour chaque côté.

TYLOSTOME BIDENTÉ (*Tylostoma bidens*).

(PLANCHE VIII, fig 3, les dents.)

Phyllostoma bidens, Spix, *Sim. et Vespert. Brasil.*, p. 65, pl. 36, fig. 5.

Pelage brun roussâtre terne, lavé de roussâtre et de gris en dessus. Envergure, 0,38; longueur du corps, 0,080; de l'avant-bras, 0,052; de la jambe, 0,012.

Du Brésil.

TYLOSTOME CRÉNELÉ (*Tylostoma crenulatum*).

(PLANCHE VIII, fig. 9 (la physionomie).

Phyllostoma crenulatum, E. Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XV, p. 183, pl. 10.

J'ai constaté que cette espèce a bien la formule dentaire du groupe qui nous occupe ici. Sa feuille crénelée permet de la distinguer aisément du *Tylostoma bidens*.

Genre SCHIZOSTOMA (1).

Tête allongée; face étroite; bouche très fendue; membrane interfémorale ample, atteignant les talons, mais plus ou moins échancrée sur son bord libre; queue rudimentaire beaucoup plus courte que la membrane dans laquelle elle est enveloppée, sauf à son extrémité, qui apparaît au-dessus de celle-ci; crâne renflé dans sa partie cérébrale; mâchoires allongées; trente-quatre dents, ainsi réparties pour chaque côté : $\frac{2}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{6}$ m. L'incisive supérieure externe bien plus petite que l'autre; première molaire supérieure allongée, moins élevée que la seconde; la première molaire inférieure bien plus forte que la seconde, et, comme celle-ci, moins élevée que la troisième prémolaire. Ce petit groupe diffère surtout de celui des Lophostomes par la présence d'une seconde paire d'incisives inférieures. Ses molaires de la première paire ont aussi une forme différente à l'une et à l'autre mâchoire.

(1) Genre nouveau. *Tylostoma*, de τύλος, verrue, bourrelet, στόμα, bouche.
(2) Genre nouveau. *Schizostoma*, σχίζω, je fends, στόμα, bouche.

SCHIZOSTOME MENU (*Schizostoma minutum*).

(PLANCHE VII, fig. 1 ; X, fig. 5 et 5 *a*, le crâne et les dents.)

Cette espèce m'a paru inédite; c'est la plus petite de toutes celles que j'ai observées dans la famille des Phyllostomidés. Son envergure ne dépasse guère 0,25; le corps a 0,048 et la queue 0,008; l'avant-bras est long de 0,032 et la jambe de 0,016. Le Schizostome menu est représenté de grandeur naturelle sur notre planche 7. La fig. 4 de la planche 10 donne ses dents grossies, et la fig. 4 *a* son crâne, aussi plus grand que nature.

Le pelage est brun en dessus, avec la base des poils blanc cendré, et blanc cendré sur presque tout le dessous du corps. Les flancs passent au roux cendré.

MM. de Castelnau et Deville ont trouvé cette espèce de Chauve-Souris à Capella-Nova, dans le Brésil. M. Westphal-Castelnau nous en a remis un exemplaire de la province de Bahia. Celui-ci a le ventre gris-brun, comme tout le reste du corps.

Genre MACROPHYLLUM (1).

Feuille nasale assez grande et subaiguë; membrane interfémorale grande, s'étendant au delà du talon et soutenue dans toute sa longueur par la queue, qui est aussi grande que celle des Vespertilionins; tête peu allongée. La partie faciale du crâne est assez courte; la partie cérébrale est renflée. Il y a trente-deux dents: dont $\frac{2}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m. de chaque côté. L'incisive supérieure externe est beaucoup plus petite que l'interne. La première molaire supérieure est de faible dimension; la première molaire supérieure est un peu plus petite que la seconde.

MACROPHYLLE DE NEUWIED (*Macrophyllum Neuwiedii*).

(PLANCHE VII, fig. 2; X, fig. 3 et 3 *a*, les dents et le crâne grossis.)

Phyllostoma macrophyllum, Maxim. de Neuwied, *Abild.*, — *Macrophyllum Neuwiedii*, Gray, *Mag. of zool. and bot.*, t. II, p. 489.

Espèce assez petite; de couleur brune en dessus, ainsi qu'en dessous; ayant les membranes noirâtres et en partie papillifères. Envergure, 0,029; longueur du corps, 0,06; de la queue, 0,035; de l'avant-bras, 0,039; de la jambe, 0,012.

M. de Castelnau s'est procuré à Bahia plusieurs exemplaires de cette curieuse espèce, qui est la seule de toutes celles connues dans la famille des Phyllostomidés chez laquelle la queue soit entièrement développée.

(1) *Macrophyllum*, Gray, *Mag. of zool. and botany*, 1838, t. II, p. 489. M. Gray se sert ici du nom spécifique appliqué par le prince de Neuwied à l'espèce dont il fait le type de ce genre. Quoique ce soit là une dérogation aux principes de la nomenclature, nous n'avons pas cru devoir remplacer cette dénomination.

Addition à la famille des Phyllostomidés.

Genre SPECTRELLUM (1).

Je ferai suivre la description des Vampyrins par celle d'un autre genre, qui joint à une forme des dents et à une apparence générale assez semblable à celle des Tylostomes et des Macrophylles, plusieurs caractères qui permettront de l'en distinguer aisément. Le principal, comme on le verra tout à l'heure, paraît être de n'avoir point de feuille. Les incisives sont petites; celles de la mâchoire inférieure sont rudimentaires, l'interne étant à peine visible (2). Cette disposition et celle de la symphyse maxillaire rappellent jusqu'à un certain point ce que l'on voit chez le *Glossophaga ecaudatum*, et doit faire supposer une assez grande extensibilité de la langue. Les canines sont grandes et aiguës, les inférieures étant droites et grêles; il y a six paires de molaires à chaque mâchoire, ce que nous n'avions encore vu chez aucun Phyllostomidé; la membrane interfémorale est grande, étendue au delà des talons, soutenue latéralement par des éperons assez forts et un peu appointie dans sa partie médiane. La queue, qui la soutient dans toute sa longueur, est formée de cinq vertèbres, dont les trois intermédiaires sont remarquables par leur longueur et leur gracilité. Les jambes sont longues et minces. Je n'ai point distingué de feuille nasale, même rudimentaire, sur le seul individu que j'ai examiné, et j'avais d'abord pris l'espèce à laquelle il appartient pour un Vespertilionidé. Est-elle réellement dépourvue de cet organe? Je suis porté à le croire, mais sans pouvoir l'assurer avant d'avoir vérifié le fait sur d'autres individus, ce qui m'a été jusqu'à présent impossible. Il reste donc quelque incertitude au sujet des véritables affinités de ce genre, car, tout en le plaçant à la suite des Vampyrins, on doit lui reconnaître des analogies incontestables avec certains Vespertilionidés, et en particulier avec le *Vespertilio lepidus*. Toutefois celui-ci, dont le crâne paraît assez semblable à celui de l'animal qui nous occupe ici, a trois paires d'incisives inférieures, comme la plupart des autres Vespertilionidés.

SPECTRELLE MACROURE (*Spectrellum macrourum*).

(PLANCHE XV, fig. 3.)

L'unique espèce de ce genre a le poil doux, assez long, blond en dessous et châtain clair en dessus. Ses membranes sont de couleur cannelle, et marquées de nombreuses stries régulières formées de petits follicules disposés en séries.

L'envergure a environ 0,26, et le corps 0,040; la queue est longue de 0,042;

(1) *Spectrellum*, petit spectre. Genre nouveau.

(2) Notre figure 3 *a* ne reproduit pas cette disposition avec assez d'exactitude. La même dent est caduque.

ses trois vertèbres intermédiaires ont à peu près 0,010 chacune: l'avant-bras a 0,038 et la jambe 0,020.

Les narines sont très rapprochées du bord labial, en fente oblique, sans trace de feuille nasale et peu distantes l'une de l'autre. Les oreilles sont arrondies, échancrées au bord externe. Le menton est calleux et faiblement sillonné sur la ligne médiane.

Le crâne est aplati à la région naso-faciale. Un petit intervalle médian sépare les deux paires d'incisives supérieures, mais il n'y a pas de forte échancrure de l'os incisif comme chez les Vespertilions. La paire externe des incisives inférieures paraît irrégulièrement trilobée. La deuxième fausse molaire supérieure est un peu plus petite que les deux autres; c'est, au contraire, la troisième inférieure qui est la plus faible; mais cette différence est peu sensible.

CHAPITRE TROISIÈME.

CHÉIROPTÈRES VESPERTILIONIDÉS.

La famille des Vespertilionidés est la plus nombreuse de toutes celles qui composent l'ordre des Cheiroptères. Ses espèces, qui ont servi à l'établissement d'un grand nombre de genres, forment plusieurs tribus bien distinctes. Nous parlerons successivement de celles qui représentent en Amérique les *Noctilionins*, les *Molossins*, les *Emballonurins* et les *Vespertilionins*.

TRIBU DES NOCTILIONINS (1).

Le genre des Noctilions, dont on ne possède que deux ou trois espèces, forme, à lui seul, la tribu des Noctilionins, facile à reconnaître non-seulement à la singulière bizarrerie de sa face, qu'on a comparée à la monstruosité dite bec-de-lièvre, mais encore à la forme de son crâne et à la disposition de ses dents (pl. 12, fig. 6).

Genre NOCTILIO.

Les Noctilions ont vingt-huit dents, dont $\frac{2}{1}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{4}{5}$ m. de chaque côté. La paire principale de leurs incisives supérieures est en crochet : c'est la paire interne; l'autre est petite, gemmiforme et presque cachée derrière celle-ci, laissant entre elle et la canine un certain intervalle. Les incisives inférieures sont bilobées. Les

(1) *Noctilionina.*

canines sont fortes. La première molaire inférieure est en partie située en dedans de la série, la canine et la seconde molaire étant assez rapprochées l'une de l'autre. C'est ce qui a fait croire à divers auteurs (Desmarest entre autres) que les Noctilions n'avaient que quatre paires de molaires inférieures (pl. 12, fig. 6, *a* et *b*).

Les exemplaires de ce genre qui ont été rapportés par MM. de Castelnau et Deville proviennent de plusieurs points du bassin de l'Amazone; ils ne nous ont fourni aucun sujet d'observations nouvelles, et nous renverrons, pour ce qui concerne les animaux de ce genre, aux détails que les naturalistes ont publiés à leur égard, ou que M. d'Orbigny et moi avons donnés ailleurs (1). Je dirai cependant qu'il existe une petite différence dans la forme du crâne du *Noctilio dorsatus,* comparé à celui du *N. leporinus,* ce qui tend à confirmer la distinction, d'ailleurs généralement admise, de ces deux espèces.

TRIBU DES MOLOSSINS (2).

Les Chéiroptères qui composent cette tribu sont fort différents de tous les autres par leur aspect extérieur, et ils s'en distinguent, en outre, par quelques caractères intérieurs assez importants. Ce sont des animaux hideux, à corps trapu, à ailes étroites, et dont la queue n'est qu'incomplétement comprise dans la membrane interfémorale, qui cesse vers son deuxième tiers environ (3). Leurs oreilles sont grandes, arrondies, toujours plus ou moins rapprochées ou même réunies sur la ligne médiane, quelquefois comme gaufrées et pourvues d'un oreillon si rudimentaire que les auteurs ont jusqu'ici méconnu sa présence, et ont pris pour lui le lobe inférieur de la conque elle-même, qui est grand, arrondi et assez bien en forme d'oreillon discoïde. On ne connaît aucun Molossin qui ait plus de cinq paires de molaires, même à la mâchoire inférieure, et la plupart n'en ont même que quatre à la supérieure. Toutes leurs molaires ont la couronne relevée par une ou plusieurs pointes ou par des pyramides saillantes, et elles sont appropriées au régime insectivore. Les canines sont fortes, celles d'en bas étant parfois contiguës sur la ligne médiane, ce qui rejette alors les incisives au-devant d'elles. Ces incisives n'ont pas la même forme à l'une et à l'autre mâchoire : leur nombre n'est que de deux, en une paire, à la supérieure; mais il y en a une, deux ou trois paires à l'inférieure. Celles-ci ont toujours leur couronne bilobée, ce qui peut servir à faire distinguer les Molossins des Vespertilionins dont les incisives inférieures sont habituellement trilobées. Les incisives supérieures des Molossins ne laissent jamais entre elles un aussi grand intervalle que chez la plupart des Vespertilionins, et l'os incisif lui-

(1) Dans d'Orbigny, *Voy. en Amér.*, *Mamm.*, p. 12.

(2) *Molossina.*

(3) Le *Molossus amplexicaudatus*, établi par E. Geoffroy sur la *Chauve-Souris de la Guyane* décrite par Buffon, fait exception, en ce sens qu'elle a presque toute la queue enveloppée par la membrane interfémorale.

même y est complet et sans échancrure médiane comme chez ces derniers. M. Temminck, qui a réuni tous les Molossins, dont il a fait la monographie, dans un seul et même genre, a pensé que l'on pouvait attribuer à tous les animaux de ce groupe une même série de formules pour les dents incisives : $\frac{2}{3}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{1}$, et même $\frac{1}{0}$, en prenant dans chaque espèce des sujets aux différents âges. Les jeunes auraient, suivant lui, plus d'incisives que les adultes, et ceux-ci plus que les vieux. Cependant une étude attentive des divers groupes d'espèces qui forment la tribu des Molossins, paraît donner des résultats assez différents. Quoique cette étude ne nous ait pas encore permis de constater ce qu'il peut y avoir de commun entre les différentes espèces de la tribu, envisagées dans leur première dentition; elle nous montre que, lors de la seconde dentition de ces animaux, certaines de leurs espèces ont normalement $\frac{1}{3}$ incisives (*Dinops Cestoni*); d'autres $\frac{1}{2}$ (*Myoptères*, *Nyctinomes* et *Promolosses*); d'autres enfin $\frac{1}{1}$ (*Molosses* et *Chéiromèles*), sans pourtant que ceux qui ont moins d'incisives que les Dinops passent préalablement par la formule qui caractérise ces derniers. Les exceptions que semblent présenter certains exemplaires, appartenant à des espèces de la dernière catégorie, peuvent être facilement ramenées à la règle, si l'on examine quelles dents ils portent réellement. Ainsi les vrais molosses auxquels on trouve $\frac{2}{2}$ i. au lieu de $\frac{1}{1}$, sont des sujets encore jeunes et chez lesquels deux incisives de lait, qui ne sont pas encore tombées, se voient en même temps que les deux incisives de la seconde dentition (1). Il est inutile d'ajouter que les Nyctinomes et les Dinops peuvent également présenter, dans des cas analogues, plus de dents que ne le comporte leur formule normale. La diversité du nombre des incisives que M. Temminck attribue à tous les Molossins peut donc être démontrée chez ces Chéiroptères, mais dans la série de leurs espèces et non dans la série des âges de chacune de leurs espèces prise séparément.

Le crâne de ces animaux montre quelques différences de forme qui peuvent être avantageusement consultées lorsqu'on veut établir parmi eux des coupes génériques : dans aucun cas il ne nous a montré l'échancrure incisive qui est caractéristique des Vespertilionins. Le squelette présente quelques autres particularités dont la principale consiste dans le développement considérable du péroné, qui est complet, presque aussi gros que le tibia, et notablement distant de lui dans toute sa longueur. Cette disposition paraît être en rapport avec les habitudes plus terrestres des Molossins. Le Desmode a seul le péroné plus fort, mais il est en même temps moins écarté du tibia.

Daubenton est le premier naturaliste qui ait signalé les Chéiroptères de la tribu des Molossins. Dans le mémoire remarquable qu'il a publié sur les Chauves-Souris (2),

(1) De Blainville en a figuré un cas, d'après le *Molossus velox*, sur la planche 14 de son *Ostéographie des Chéiroptères*. Les incisives en place y sont d'après la formule $\frac{2}{1}$.

(2) *Histoire de l'Académie des sciences*, année 1759.

il décrit deux espèces de ce groupe, le *Rat volant*, dont E. Geoffroy a fait plus tard le genre *Myopterus* (1), et le *Mulot volant* (*Vespertilio molossus*, L.), qui a servi de type au genre *Molossus* du même naturaliste. Daubenton a fait connaître avec soin les caractères extérieurs de ces animaux, et il a indiqué en même temps les particularités que présente leur système dentaire.

Dans l'*Histoire naturelle* de Buffon (2), Daubenton a parlé de nouveau du *Mulot volant* en décrivant les objets conservés au Cabinet du roi. Il y a joint quelques détails sur une autre *Chauve-Souris* (3) qui lui paraît être de la même espèce que celle décrite sous le nom précédent, quoiqu'elle en diffère à quelques égards. Le tome VII du Supplément au même ouvrage donne en outre la figure et la description d'un autre Molosse sous le nom de *Chauve-Souris de la Guyane* (4).

D'autres renseignements furent successivement publiés au sujet des Molosses. La Chauve-Souris sixième ou *Chauve-Souris châtaine*, et la Chauve-Souris dixième ou *Chauve-Souris brun-cannelle*, de d'Azara, sont aussi des animaux de ce genre (5). De même la Chauve-Souris huitième ou *Chauve-Souris obscure*, et la Chauve-Souris neuvième ou *petite Chauve-Souris obscure*, sont des Molossins; mais quoiqu'on en ait fait jusqu'à présent des Molosses véritables (6), je crois plus convenable

(1) En 1814, dans les *Mémoires de l'Institut d'Égypte*. Aucun naturaliste n'avait encore imposé de nom latin à cette espèce. M. Temminck, dans sa Monographie des Molosses, a élevé des doutes au sujet du Myoptère : « Espèce douteuse, dit-il, qu'on n'a pas revue depuis, dont on ne connaît pas même la patrie, et qui offre, selon l'énumération donnée, le même système dentaire de nos Molosses, accompagné de formes absolument identiques. » Ces doutes ne sauraient subsister, du moins en ce qui concerne l'espèce signalée par Daubenton. L'exemplaire qu'en a observé ce naturaliste avait été rapporté du Sénégal par Adanson, et sa patrie, par conséquent, n'est point inconnue; quant à ses dépouilles, elles sont encore, quoique très altérées par le temps, conservées au Muséum, et de Blainville a pu en faire figurer le crâne dans son Ostéographie (pl. 8, des *Chéiroptères*). Ainsi que l'avait signalé Daubenton, les dents y sont au nombre de vingt-six, savoir : $\frac{1}{1}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{4}{5}$ m. de chaque côté.

Le *Cheiromeles torquatus*, Horsfield (*Dysopes cheiropus*, Tomm.) a la même formule dentaire, jointe à des caractères extérieurs un peu différents.

Le *Dysopes mops* de Frédéric Cuvier, appelé aussi *Mops indicus*, a vingt-huit dents, savoir : $\frac{1}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{4}{5}$ m. De Blainville en a fait figurer le crâne, et j'en représente la physionomie extérieure dans mon *Histoire des mammifères*, t. I, p. 222.

(2) T. X, p. 84, pl. 19, f. 1 (n° DCDVI de la *Description* du Cabinet : *Vespertilio molossus*, variété *a*, de Gmelin; *Molossus fusciventer*, E. Geoffr.).

(3) *Ibid.*, p. 87, pl. 19, fig. 2 (n° DCDVII). Gmelin a réuni cette espèce au *Vespertilio molossus*, dont il a fait la variété β. C'est le *Molossus longicaudatus* E. Geoffr.

(4) P. 294, pl. 75. Cette *Chauve-Souris de la Guyane* est devenue le *Molossus amplexicaudatus* d'E. Geoffroy. Elle est signalée dans le tome I des *Actes de la Société d'histoire naturelle de Paris* sous le nom de *Vespertilio barbipes*, et dans la seconde édition du *Règne animal* de G. Cuvier, sous celui de *Vespertilio guyanensis*. Buffon dit que sa Chauve-Souris de la Guyane n'a point d'incisives à la mâchoire supérieure; mais il ajoute qu'il y a de chaque côté de la même mâchoire une grande canine et une petite dent pointue qui l'accompagne. Il est probable que cette petite dent pointue n'est autre que l'incisive elle-même, et que l'espèce dont il est ici question est aussi un véritable Molosse.

(5) E. Geoffroy en a fait deux nouvelles espèces, sous les noms de *Molossus castaneus* et *crassicaudatus*.

(6) E. Geoffroy a nommé *Molossus laticaudatus* la Chauve-Souris huitième de l'auteur espagnol, et il a réuni à son *M. obscurus* la Chauve-Souris neuvième. Celle-ci est plus particulièrement le *M. cæcus* de M. Rengger.

de les rapporter à un autre genre de cette tribu, à cause des grandes dimensions que d'Azara donne à leurs oreilles et des plis verticaux qu'il signale sur leur lèvre supérieure.

Cet autre genre, auquel il convient de rapporter une partie des Molossins de l'Amérique méridionale, est aussi l'un de ceux que E. Geoffroy a définis le premier; c'est son genre *Nyctinome* qui, au lieu d'être exclusivement américain à la manière des Molosses véritables, fournit en même temps des espèces à l'ancien monde et au nouveau. Le *Molossus nasutus*, décrit par Spix en 1823, est aussi un Nyctinome et non un vrai Molosse, et en 1824 M. Is. Geoffroy a publié une autre espèce de la même tribu, dans laquelle il a reconnu les caractères des Nyctinomes, animaux que jusqu'alors on avait considérés comme confinés dans l'ancien continent, quoique, en réalité, d'Azara et Spix en eussent décrit des espèces américaines.

E. Geoffroy, en établissant le genre Molosse, en avait déjà signalé neuf espèces mais en y comprenant, il est vrai, les Chauves-Souris huitième et neuvième de d'Azara. Les naturalistes qui se sont occupés de ces animaux depuis lors, MM. Temminck, Maximilien de Neuwied, Gray, d'Orbigny, Wagner et Tschudi, en ont encore augmenté la liste; mais ils sont loin d'en avoir arrêté, dans tous les cas, les caractères avec une précision suffisante; et comme chacun de ces auteurs n'a pas toujours connu les publications faites avant lui, ou du moins n'a pas réussi à y reconnaître les espèces qu'il avait sous les yeux, il en est résulté une grande confusion dans la nomenclature et dans la diagnose; aussi le nombre des espèces que l'on admet présentement dans ce groupe paraît-il devoir être notablement réduit. Nous avons cherché à triompher de toutes ces difficultés, mais sans y réussir davantage, et nous avons dû nous borner à exposer ici quelques faits, nouveaux pour la plupart, qui jetteront peut-être un peu de jour sur ce sujet difficile.

M. Temminck a cru devoir réunir dans un même genre toutes les espèces de la tribu actuelle des Molossins, quels que soient leur patrie, leur formule dentaire et leurs caractères extérieurs. Nous tirerons de l'examen que nous avons fait du crâne de ces animaux, ainsi que de leur système dentaire, plusieurs caractères servant à justifier les genres qu'on avait établis parmi eux d'après l'inspection de leurs incisives et de leur physionomie extérieure. Les *Nyctinomes*, en particulier, nous semblent pouvoir être très sûrement distingués des *Molosses*, et nous établirons, parmi les animaux américains de la même tribu, un nouveau genre qui prendra le nom de *Promops*. Ces trois genres, joints à celui des *Thyroptera* de Spix, que nous n'avons pas vu en nature, forment l'ensemble des Molossins présentement observés en Amérique. Nous leur consacrerons les trois paragraphes suivants.

Genre MOLOSSUS (1).

Les oreilles sont assez grandes, arrondies, rapprochées à leur base sur la ligne médiane d'où part une carène cutanée qui va jusqu'au nez. Celui-ci est élargi et les narines sont terminales. Les lèvres sont épaisses, mais non plissées; la supérieure est garnie au-dessous du nez de poils sétiformes très courts et en brosse. Les pattes postérieures ont quelques longues soies. Un des caractères principaux de ce groupe consiste dans la forme raccourcie et élargie du crâne, qui est comme hémisphérique dans sa partie faciale, rétréci et comme étranglé à la région interoculaire, et renflé latéralement dans sa portion cérébrale. Celle-ci est déprimée en dessus et surmontée d'une crête sagittale très forte, simulant une lame verticale. La région postérieure du crâne est élargie; la crête occipitale y est assez forte. Les Molosses ont vingt-six dents ainsi réparties pour chaque côté : $\frac{1}{1}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{4}{5}$ m. Les incisives supérieures ont leur base assez large pour occuper à elles deux l'intervalle laissé par les canines; leur couronne se prolonge en pointe subproclive, et elles sont contiguës dans toute la longueur de leur bord interne. Les incisives inférieures sont bilobées à la couronne, petites et placées en avant du point de contact des canines qui se touchent l'une l'autre par la saillie interne de leur base. Les canines sont fortes, les supérieures ayant une large cannelure sur leur face antérieure, et les inférieures remontant en avant d'elles et logeant une partie de leur couronne dans l'échancrure basilaire externe des incisives supérieures.

Les Molosses appartiennent aux régions chaudes de l'Amérique. Ils répandent une odeur musquée, principalement due à une grosse glande qui s'ouvre au devant de leur cou, et qu'on voit également chez les Nyctinomes. On a signalé un assez grand nombre d'espèces dans ce genre, mais elles sont loin d'avoir été toutes établies sur des indications suffisantes (2); il n'est pas douteux que certaines d'entre elles ne doivent être supprimées lorsqu'on aura pu les étudier d'une manière comparative. Leur liste a été encore augmentée par l'adjonction d'un certain nombre de Nyctinomes que nous avons, en partie du moins, rapportés à leur véritable genre.

(1) *Molossus*, E. Geoffroy, *Ann. du Mus. d'hist. nat.*, t. VI, p. 150; 1805. — *Dysopes*, Illiger, *Prodromus*, p. 122; 1811.

(2) Voici les noms donnés par les auteurs aux différents Molosses qu'ils ont décrits :

Molossus rufus, E. Geoffroy. — *M. ater*, id. — *M. longicaudatus*, id., d'après Daubenton. — *M. fusciventer*, id., d'après Daubenton. — *M. castaneus*, id., d'après d'Azara : *Chauve-Souris sixième*. — *M. crassicaudatus*, id., d'après d'Azara : *Chauve-Souris dixième*. (J'en ai vu un exemplaire pris à Corrientes.) — *M. amplexicaudatus*, id., d'après Buffon; *Vespertilio guyanensis*, G. Cuv. — *M. fumarius*, Spix ; ? *M. obscurus*, Temm. — *Dysopes Alecto*, Temm. — *D. velox*, id. — *M. perotis*, Maxim. de Neuwied. — *M. fuliginosus*, Gray. — *M. tropidorhynchus*, id. — *M. moxensis*, d'Orb., qui ne paraît pas différer du *M. velox*. — *M. anonymus*, Tschudi. — *M. myosurus*, Tschudi, etc.

Les collections de M. Castelnau ne nous ont fourni que deux espèces de Molosses.

MOLOSSE MARRON (*Molossus rufus*).

(PLANCHE XII, fig. 4 et 4 *a*.)

Molossus rufus, E. Geoffr., *Ann. Mus.*, t. VI, p. 155, *non* Temminck.

Cette espèce a le pelage d'un roux brun fuligineux, presque noirâtre, brillant en dessus et en dessous; une ligne de poils de forme ordinaire, mais courts, existe sur la membrane, le long de l'avant-bras. Les oreilles sont médiocres, contiguës sur la ligne médiane, en arrière de la carène du front. Le véritable oreillon est petit et acuminé. Il y a des individus un peu moins forts que les autres; mais tous ont la même forme de crâne et tous les caractères que nous venons d'indiquer. Il peut se faire cependant qu'on y trouve matière à la distinction de deux espèces, ou tout au moins de deux variétés; mais il n'est pas possible de dire exactement quel nom elles portent dans les auteurs.

Longueur du corps, 0,07; de la queue, 0,004; de l'avant-bras, 0,048 ou 0,045; de la jambe, 0,020 ou 0,018. Envergure, 0,28 ou 0,033. Nos exemplaires ressemblent à ceux de la collection du Muséum qui ont servi de type à cette espèce, et ils présentent les mêmes différences de grandeur. Le crâne que nous en avons préparé a aussi les mêmes caractères que celui que E. Geoffroy a déposé dans la collection d'anatomie comparée, et dont nous donnons la figure grossie ainsi que les dents vues par la couronne.

On trouve de ces Molosses aux Antilles (Saint-Jean de Curaçao, etc.), au Brésil (province de Bahia, Para, Ega, etc.).

MOLOSSE OBSCUR (*Molossus obscurus*).

(PLANCHE XII, fig. 5, le crâne, grossi).

Molossus obscurus, E. Geoffr., *Ann. Mus.*, t. VI, p. 155 (*excl. synon.*).

M. de Castelnau a rapporté de Bahia des Molosses en tout semblables au Molosse obscur d'E. Geoffroy, qu'il ne faut pas confondre avec la *petite Chauve-Souris obscure* de d'Azara, qui est un Nyctinome. Le Molosse obscur vit aussi aux Antilles, et le voyageur français Plée l'a rapporté de la Martinique.

Genre PROMOPS (1).

Cette nouvelle division générique joint aux caractères extérieurs des Molosses une disposition un peu différente du système dentaire et une forme de tête ayant

(1) Πρὸ, faussement, Μὼψ, nom d'un genre de Molossins.

à la fois de l'analogie avec celle de ces animaux et celle des Nyctinomes ou des Mops. La formule dentaire est la même que chez les Nyctinomes : $\frac{1}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m.; mais les incisives supérieures sont plus semblables, par leur forme en hameçon, à celles des Noctilions, quoique un peu plus fortes et sans bourrelet à la base. Les incisives inférieures sont bilobées; les canines de la même mâchoire sont en contiguïté sur la ligne médiane par suite de la saillie de leur collet. La première molaire supérieure est petite, gemmiforme, et placée en dehors de la série dentaire dans l'angle laissé par le contact de la canine avec la seconde molaire; la forme des autres molaires rappelle d'ailleurs celle des mêmes dents chez les Molosses.

PROMOPS URSIN (*Promops ursinus*).

(PLANCHE XII, fig. 3, les dents.)

? *Molossus ursinus*, Spix, *Sim. et Vespert. Brasil.*, p. 59, pl. 35, fig. 4. —? Blainv., *Ostéogr.*, *Vespertilio*, pl. 5 (squelette).

Apparence générale du Molosse roux. Les oreilles, de grandeur moyenne, sont contiguës sur la ligne médiane, où elles sont garnies de poils assez abondants, courts, doux et comme veloutés; pourtour du nez non denticulé; une carène cutanée sur le front, allant du nez à la base interne des oreilles; lèvres épaisses, non plissées, ayant la forme de celles des Molosses. Le pelage est fuligineux foncé, assez brillant, surtout aux parties supérieures. La queue est à moitié libre.

Longueur du corps, 0,07; de la queue, 0,042; de l'avant-bras, 0,045; de la jambe, 0,019. Envergure, 0,40.

Cette forme de Molossins a le crâne plus allongé et moins large que les vrais Molosses; sa crête sagittale est moins saillante, et, comme il a été dit plus haut, ses dents antérieures ont une autre disposition.

Je n'ai observé qu'un seul exemplaire de cette espèce. Il fait partie de la collection de M. de Castelnau, et a été pris à Miranda, au Brésil.

Ce n'est ni un vrai Molosse, malgré sa ressemblance extérieure avec les animaux de ce genre, ni un Nyctinome; et comme, en même temps, il tient un peu du Mops de l'Inde, sans appartenir cependant à la même sous-division, je lui ai donné le nom générique de *Promops*. Je crois qu'il est semblable au *Molossus ursinus* figuré par de Blainville dans son *Ostéographie*; et comme la description donnée par Spix sous le même nom lui convient aussi (1), je l'appelle *Promops ursinus*. Toutefois la difficulté qu'on éprouve à reconnaître la plupart des Molossins dans les descriptions qui en ont été faites par les auteurs est telle, que je ne puis donner cette synonymie que d'une manière dubitative.

(1) Quoique Spix ne parle que de deux incisives à chaque mâchoire.

Genre NYCTINOMUS (1).

Molossins à membranes assez étroites; à queue en partie libre; ayant les oreilles très amples, arrondies, comme gaufrées; le nez fort souvent serratiforme à son pourtour et les narines infères. Leurs dents sont établies d'après la formule suivante : $\frac{4}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m. (2). Les incisives supérieures sont plus ou moins grêles, un peu écartées l'une de l'autre, et les inférieures ne sont pas autant rejetées en avant de la base des canines, qui ne se touchent pas sur la ligne médiane. Comme chez les Dinops et les Promops, la mâchoire supérieure présente cinq paires de molaires, par suite de la présence constante, chez ces animaux, de deux paires d'avant-molaires au lieu d'une. La première avant-molaire est ici dans le même rang que les autres dents, et non rejetée en dehors comme chez les Promops. Le crâne a aussi une forme différente de celle qui le distingue chez les autres animaux de la même tribu. La région faciale en est plus ou moins allongée et subaplatie au chanfrein; l'espace interorbitaire est allongé : la partie qui loge le cerveau participe à cette élongation et n'a qu'une faible crête sagittale.

Ce genre fournit des espèces à l'Amérique aussi bien qu'à l'ancien continent. Celles du nouveau monde (3) ont été d'abord réunies aux Molosses véritables. Leur nomenclature n'est pas moins embrouillée que celle de ces derniers. L'examen que nous avons fait d'un certain nombre de Nyctinomes ne nous a encore permis que d'en reconnaître trois espèces bien distinctes, parmi lesquelles figure le Nyctinome du Brésil, de M. Isidore Geoffroy, que M. Temminck a, mal à propos sans doute, suivant nous, réuni au *Molossus nasutus* de Spix.

NYCTINOME DU BRÉSIL (*Nyctinomus brasiliensis*).

(PLANCHE XII, fig. 2 et 2 *a*, dents grossies.)

N. bras., Is. Geoffr., *Ann. sc. nat.*, 1re sér., t. I, p. 337, pl. 22. — *Molossus acuticaudatus*, Desm.

Espèce établie sur l'examen d'exemplaires recueillis au Brésil, dans la province des Missions et dans le district de Curityba, par le célèbre voyageur et botaniste

(1) *Nyctinomus*, E. Geoffr., *Mém. de l'Institut d'Egypte, Hist. nat.*, t. II, p. 128; 1810.

(2) Le genre *Tadarida* (Rafinesque), ou *Dinops* (Savi), ne diffère guère de celui des Nyctinomes que par la présence de trois paires d'incisives, au lieu de deux à la mâchoire inférieure. L'espèce unique de ce genre est le *Tadarida tæniotis*, Raf. (*Dysopes Rupelii*, Temm.; *Dinops Cestoni*, Savi; *Vespertilion d'Algérie*, Blainv.), que l'on signale sur plusieurs points de la région méditerranéenne.

(3) L'une d'elles, qu'on a nommée *Molossus cynocephalus*, est des États-Unis. Les autres ont reçu les dénominations suivantes : *M. laticaudatus*, E. Geoffr. (pour la *Chauve-Souris huitième* de d'Azara). — *M. cæcus*, Rengger (pour la *Chauve-Souris neuvième* de d'Azara). — *M. acuticaudatus*, Desm. — *M. nasutus*, Spix. — *Nyctinomus brasiliensis*, Is. Geoffr. — *N. murinus*, Gray. — *N. macrotis*, id. — *Molossus rugosus*, d'Orb. Ce sont autant d'espèces qu'on n'a pas encore comparées entre elles avec exactitude, et dont plusieurs forment sans doute des doubles emplois. Il est probable qu'on devra également rapporter au même genre les deux chauves-souris suivantes : *Molossus rufus*, Temm., *non* Geoffr. — *Dysopes abrasus*, Temm.

Auguste de Saint-Hilaire. Le crâne est peu étroit, encore assez large à l'espace interoculaire, un peu excavé longitudinalement au chanfrein. La première molaire supérieure est petite. Les plicatures des lèvres et des oreilles sont à peine sensibles. L'apparence extérieure est assez peu différente de celle du Molosse obscur, quoique le crâne ait une tout autre forme. Le pourtour du nez n'est pas festonné.

Des Nyctinomes, très semblables par la forme de leur crâne au *N. brasiliensis*, et peut-être de la même espèce, se rencontrent à la Nouvelle-Orléans, d'où le Muséum en a reçu par les soins de M. Barabine. Certains exemplaires que MM. de Castelnau et Deville ont rapportés, et qui viennent de Sarayacu, ne paraissent pas non plus devoir être distingués, malgré quelques légères différences.

Nos figures sont tirées de l'un des exemplaires décrits par M. Isidore Geoffroy.

NYCTINOME NASIQUE (*Nyctinomus nasutus*).

Molossus nasutus, Spix, *Sim. et Vesp. Brasil.*, p. 60, pl. 33, fig. 7.—*Dysopes nasutus* (partim), Temm., *Monogr.*, t. 1, p. 233.—*Mol. naso*, A. Wagner, in *Wiegmann's Archiv der naturg.* — *Mol. rugosus*, d'Orb., *Voy. en Amér.*, *Mamm.*, pl. 10, fig. 3-5. — *Mol. nasutus*, d'Orb. et P. Gerv., *ibid.*, p. 13. — *Mol. nasutus*, P. Gerv., in Gay, *Hist. de Chile*, *Mamm.*, p. 35.

Le pelage est brun obscur et tout à fait terne. La face a quelques longs poils soyeux; les lèvres supérieures sont pendantes et largement plissées; le nez est proéminent et finement serratiforme à son pourtour; les narines y sont ouvertes inférieurement. Le front n'est point relevé par une carène cutanée comme chez les Molosses. Les oreilles sont amples, arrondies, contiguës, mais non réunies à leur base interne, plissées près de leur bord extérieur. Les pattes de derrière ont quelques longs poils soyeux. La queue est peu allongée, et elle est plus qu'à demi engagée dans la membrane interfémorale.

Longueur du corps, 0,070; de la queue, 0,022. Envergure, 0,22.

Le crâne diffère, à quelques égards, de celui du Nyctinome du Brésil. Il est un peu plus fort et un peu plus élargi au chanfrein, dont la ligne médiane est plus largement excavée; l'espace interorbitaire est aussi moins rétréci. La première molaire supérieure est en même temps un peu plus forte que dans le Nyctinome brésilien; mais elle n'est ni plus compliquée ni plus distante de la canine et de la seconde molaire.

J'ai décrit cette espèce d'après un exemplaire recueilli par M. d'Orbigny, et qui a été figuré dans son ouvrage. Peut-être devrait-on lui réunir aussi la *Chauve-Souris neuvième* de d'Azara, dont M. Rengger a fait son *Molossus cæcus*.

NYCTINOME MACROTIS (*Nyctinomus macrotis*).

(PLANCHE XII, fig. 1, les dents grossies.)

?*Nyctinomus macrotis*, Gray, *Ann. Zool. and Bot.*, t. IV, p. 5, pl. 1, fig. 3; 1839.

Je réunis provisoirement au *Nyctinomus macrotis* de M. Gray une autre sorte de Nyctinomes, dont les caractères extérieurs rappellent ceux de l'espèce précédente en les exagérant, et dont le crâne est en même temps très facile à distinguer de celui des Nyctinomes brésilien et nasique. A quelques égards, elle ressemble aussi au *Molossus rufus* de M. Temminck, qui diffère bien certainement de celui d'E. Geoffroy; ce dont on peut s'assurer en lisant la description qu'en donne M. Temminck, ou simplement en regardant la figure du crâne qu'il en publie. Malheureusement je n'ai pas vu les échantillons décrits par M. Temminck, et je ne puis établir avec précision la synonymie de ses espèces de Dysopes américains. Le pelage de notre Nyctinome macrotis est brun terne, un peu enfumé; mais cependant peu différent de celui du Nyctinome brésilien. Son front est déprimé; sa lèvre supérieure est épaisse, tombante et plissée; le pourtour de son nez est finement denticulé, et ses oreilles, qui sont simplement contiguës à leur base interne, sont amples, arrondies, partagées à peu près dans le milieu par une crête subverticale, plissées et comme gaufrées à leur surface. Le véritable oreillon est petit et arrondi. Longueur du corps, 0,075; de la queue, 0,035; de l'avant-bras, 0,060; de la jambe, 0,017. Envergure, 0,35.

Les jeunes ont le pelage plus fuligineux.

Le crâne diffère notablement de celui des espèces précédentes : il est allongé dans sa partie faciale et surtout dans son espace interorbitaire, qui est plus étroit que chez le Nyctinome brésilien et même que chez le Nyctinome nasique; cette partie du crâne est aussi plus longue; enfin la première molaire supérieure du Nyctinome macrotis est plus forte et plus éloignée de la canine, ainsi que de la seconde molaire.

MM. de Castelnau et Deville ont trouvé les Nyctinomes de cette espèce au Brésil, dans la province de Goyaz. L'exemplaire décrit par M. Gray avait été pris dans l'île de Cuba.

TRIBU DES EMBALLONURINS (1).

Le genre *Emballonure* de Kuhl, dont nous parlerons dans cet article, nous paraît devoir devenir le type d'une tribu distincte parmi les Vespertilionidés. M. Gray l'a réuni à ses Noctilionins, ainsi que les Molosses; néanmoins il semble

(1) *Emballonurina*.

assez facile de l'en distinguer, et il en est de même de quelques genres que nous lui associerons. Les Emballonurins ont la membrane interfémorale de grandeur ordinaire, habituellement coupée carrément entre les éperons, et leur queue, toujours plus courte que cette membrane, y reste incluse, comme celle de certains Vampyrins et de la plupart des Sténodermins, sans jamais en atteindre le bord libre. Les dents de ces animaux sont éminemment insectivores; leurs canines sont habituellement bicuspidées à leur base, antérieurement et postérieurement. Ils n'ont, dans la majorité des cas, qu'une seule paire d'incisives supérieure, qui est petite et simple. Leur crâne offre aussi des caractères particuliers : il est aplati ou déprimé au chanfrein, souvent renflé sur la région latérale des os maxillaires et pourvu, en arrière de l'orbite, d'une sorte d'apophyse styloïde et recourbée.

Les genres *Diclidure*, *Urocrypte*, *Saccoptéryx*, *Proboscidée*, etc., à la suite desquels nous décrirons celui que F. Cuvier a nommé *Furie*, représentent cette tribu dans les parties chaudes de l'Amérique. Le genre *Emballonure*, qui lui appartient aussi et qui lui a même donné son nom, a pour type une espèce des îles de la Sonde; il a été également trouvé en Afrique, et il paraît avoir aussi des espèces en Amérique, le *Vespertilio caninus*, par exemple (1); enfin c'est à la même division qu'i faut sans doute rapporter aussi le genre *Taphien* (*Taphozous*, E. Geoffroy), qui fournit des espèces à l'Asie et à l'Afrique. Son caractère différentiel consiste surtout dans la grande longueur de la partie libre de sa queue, qui s'étend au-dessus de la membrane interfémorale; mais ce n'est pas là une différence suffisante pour faire des Taphiens le type d'une tribu à part, leur crâne et leur dentition étant semblables à ceux des Emballonures. Il est également probable que le genre *Mystacina*, établi par M. Gray pour une espèce de la Nouvelle-Zélande (*M. tuberculata*), devra être placé avec les Emballonurins. Cependant je dois faire remarquer que je n'en ai pas observé le crâne. La même remarque s'applique au genre *OEllo* de Leach, ayant pour titre l'*OEllo Cuvieri*, dont on ignore la patrie.

Genre UROCRYPTUS (2).

M. Temminck a établi sous ce nom un genre de Chauves-Souris dont la queue est, comme celle des Emballonures, à côté desquels il le place, moins longue que la membrane interfémorale. Une autre particularité sert à caractériser ce genre, c'est l'absence de dents incisives à la mâchoire supérieure. La formule dentaire est ainsi établie : $\frac{0}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m.

(1) Le *Vespertilio caninus*, dont nous parlons plus bas, a en effet la disposition caudale qui caractérise les Emballonures, et il n'a qu'une seule paire d'incisives supérieures ; cette espèce n'est pas encore assez bien connue pour qu'on puisse dire si c'est réellement un Emballonure proprement dit. Nous en reparlerons plus loin.

(2) *Urocryptus*, Temm., *Monogr. de Mamm.*, t. II, p. 301.

UROCRYPTE A DEUX RAIES (*Urocryptus bilineatus*).

Urocryptus bilineatus, Temm., *Monogr. des Mamm.*, t. II, p. 301, avec pl.

Cette espèce vit à Surinam. C'est une de celles que nous n'avons pas vue en nature.

Genre DICLIDURUS (1).

Ce genre renferme une espèce du Brésil qui a la membrane interfémorale grande et prolongée au delà des talons, soutenue latéralement par des éperons assez longs et coupée carrément dans son milieu. La queue atteint à peine la moitié de la longueur totale de cette membrane, et elle s'y termine en arrière d'une sorte de poche écailleuse en forme de cœur allongé. Les dents sont au nombre de 32, soit $\frac{1}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m., pour chaque côté; l'unique paire des incisives supérieures est aiguë et un peu proclive; la canine supérieure est grande et pourvue d'une dentelure vers le milieu de son bord postérieur; la première fausse molaire supérieure est petite et la seconde forte et acuminée. Le segment occupé par les incisives inférieures est assez grand, mais ces dents sont petites; la canine et les molaires de la même mâchoire sont très insectivores, et la première fausse molaire est bien plus petite que la seconde; enfin, le crâne est très aplati sur la région du chanfrein.

DICLIDURE DE FREYREISS (*Diclidurus Freyreissii*).

(PLANCHE XIII, fig. 2 et 2 *a*, la dentition.)

Diclidurus Freyr., Maxim. de Neuwied, *Isis*, 1819, p. 1629, et *Reise*, II, p. 76.—*D. albus*, id., *Abild.* et *Beiträge*, t. II, p. 242.—*Dicl. Freyr.*, Temm., *Monogr. des Mamm.*, t. II, p. 302. — Gray, *Voyage of the Sulphur*, *Mamm.*

Cette Chauve-Souris, qui est à peu près grosse comme notre Noctule, est remarquable par sa couleur uniformément cendré clair. On la rencontre dans plusieurs parties du Brésil, et en particulier dans la province de Bahia, d'où nous en avons vu deux exemplaires, l'un dû aux recherches de M. de Castelnau, et l'autre offert à la Faculté des sciences de Montpellier par M. Westphal. Ils n'ont l'un et l'autre qu'une seule paire d'incisives supérieures et doivent faire regarder comme exacte la formule $\frac{1}{3}$ i., que le prince de Neuwied assigne à leur espèce. M. Temminck suppose au contraire que les Diclidures doivent avoir $\frac{2}{3}$ i., et il les compare aux Emballonures; mais ceux-ci, du moins, ceux qui méritent réellement d'être considérés comme tels, n'ont bien, comme les Diclidures, qu'une seule paire d'incisives supérieures.

(1) *Diclidurus*, Maxim. de Neuwied, *Beiträge z. nat. Bras.*, t. II, 1826.

GENRE SACCOPTÉRYX (1).

Le Saccoptéryx a la même formule dentaire que les Emballonures, c'est-à-dire $\frac{1}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m. Sa queue est moins grande que la membrane interfémorale, et il a au pli du bras une sorte de petit sac membraneux de nature glandulaire, qui a son orifice à la face supérieure de la membrane.

L'espèce unique de ce genre est connue depuis longtemps; nous ne la possédons pas.

SACCOPTÉRYX LEPTURE (*Saccopteryx lepturus*).

Vespertilio lepturus, Schreber, *Saugeth.*, I, p. 173, pl. 57.—*Sacc. lept.*, Illiger, *loc. cit.*, Krauss, *Archiv. des Naturgesch.*, 1846, p. 178, pl. 6.— *Vesp. marsupialis*, Muller.

De Surinam.

GENRE EMBALLONURA (2).

Kuhl a établi ce genre pour une espèce de Chéiroptère propre aux îles de la Sonde (Java et Sumatra), qui représente, à certains égards, dans cette région, le *Furia horrens* de F. Cuvier. En effet, sa queue est moins longue que la membrane interfémorale, ce qui lui a valu le nom d'Emballonure; mais son crâne n'a pas la même forme que celui de la curieuse Chauve-Souris de la Mana qu'a décrite l'auteur français, et sa formule dentaire est différente, l'Emballonure des îles indiennes n'ayant que trente-deux dents ainsi disposées, pour chaque côté : $\frac{1}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m.

L'espèce type du genre qui nous occupe est l'EMBALLONURA MONTICOLA, Kuhl, *loc. cit.*; TEMM., *loc. cit.*, p. 293.

J'en ai décrit une seconde (EMBALLONURA ALECTO) dans un travail qui m'est commun avec feu M. Fortuné Eydoux (*Vespertilio electo*, Eyd. et P. Gerv., *Voyage de la Favorite, Zoologie*, p. 7). Elle a été rapportée de Manille par M. Eydoux, et son crâne a été figuré par de Blainville dans la planche 8 de son *Ostéographie des Chéiroptères*. Cette espèce n'a pas encore été suffisamment comparée aux Emballonures des îles de la Sonde.

M. Temminck, qui a donné de nouveaux détails sur l'Emballonure monticole dans le tome II de ses Monographies de Mammalogie, rapporte au même genre le *Proboscidea saxatilis* de Spix, dont nous parlerons dans un article à part; le *Vespertilio caninus* du prince de Neuwied; le *Vespertilio calcaratus* du même auteur,

(1) *Saccopteryx*, Illiger, *Prodromus*, p. 121.

(2) *Emballonura*, Kuhl, *in* Van der Hoeven, *Tijdschrift*, t. V; 1838. — Temminck, *Monogr. de Mammalogie*, t. II, p. 292.

qui sert de type au genre *Centronycteris* de M. Gray, et une quatrième espèce américaine qu'il a reçue de Surinam et qu'il nomme *Emballonura lineata*. Cette espèce a, comme le *Vespertilio calcaratus*, et comme le *Furia horrens*, deux paires d'incisives supérieures, tandis que les Proboscidées n'en ont qu'une, comme les *Emballonura monticola* et *alecto*. Le *Furia* peut être séparé des uns et des autres si l'on tient compte du nombre de ses molaires, qui est de $\frac{5}{6}$.

EMBALLONURE CANIN (*Emballonura canina*).

(PLANCHE XIV, fig. 5, les dents.)

Vespertilio caninus, Maxim. de Neuwied, *Abildungen*. — *Emball. can.*, Temm., *Monogr. de Mamm.*, t. II, p. 298.

Le prince de Neuwied a découvert cette espèce de Chauve-Souris au Brésil, où elle se tient dans les vieilles masures. Il lui assigne pour caractères :

Mandibule supérieure allongée et un peu redressée ; nez un peu bifurqué; queue courte, finissant dans la membrane interfémorale; oreilles subconiques, à oreillon très court, plus étroit à la racine; éperon fort; envergure, 0,29. Je rapporte à la même espèce, mais sans avoir sur ce rapprochement une complète certitude, une Chauve-Souris en assez mauvais état de conservation que MM. de Castelnau et E. Deville se sont procurée au Brésil. Les dents, que je figure dans cet ouvrage, y sont au nombre de trente-deux, ainsi réparties pour chaque côté : $\frac{1}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m. La paire unique des incisives supérieures est petite; la canine de la même mâchoire est assez forte, en lame aiguë, élargie vers son collet, où elle a, en avant, ainsi qu'en arrière, un fort dentelon. La première fausse molaire supérieure est petite et la seconde aiguë, avec un dentelon cuspidiforme à sa base antérieure; les incisives inférieures sont petites; la canine est droite, élevée et aiguë; la première fausse molaire de la même mâchoire est petite et surbaissée; la seconde, qui la dépasse de beaucoup, est acuminée.

Le pelage de l'exemplaire dont je figure les dents est brun-cannelle, plus cendré au-dessous, plus vif, au contraire, au-dessus et auprès de la membrane interfémorale. Voici ses dimensions : envergure, 0,30; avant-bras, 0,045; jambe, 0,020.

EMBALLONURE BRUN (*Emballonura brunnea*).

(PLANCHE XV, fig. 1, les dents.)

C'est une espèce que je crois nouvelle. Ses oreilles sont subarrondies; son oreillon est en couteau peu allongé et ses narines sont assez rapprochées l'une de l'autre. Le pelage est brun enfumé, d'une nuance assez claire et à peu près uniforme; les membranes montrent un assez grand nombre de lignes ponctuées, formées par des séries de petits follicules. C'est surtout dans la membrane des flancs

que ces stries sont évidentes. La membrane interfémorale dépasse sensiblement les talons; elle est d'une teinte plus foncée que les autres et pourvue en dessous d'un duvet presque imperceptible de très petits poils grisâtres; les éperons sont assez grands, mais ils ne bordent chacun que le tiers environ du bord postérieur de la membrane interfémorale, et l'espace resté libre entre eux est coupé carrément.

Envergure, 0,24; longueur du corps, 0,046; de l'avant-bras, 0,045; de la jambe, 0,016.

Je n'en ai pas vu le crâne entier; mais la partie que j'en possède, montre les sinus maxillaires renflés et toutes les dents. Celles-ci sont, comme chez les vrais Emballonures, au nombre de trente-deux, soit : $\frac{4}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m. de chaque côté. L'incisive supérieure est petite et simple; la canine de la même mâchoire n'a pas l'élargissement qu'elle nous a montré dans le *Vespertilio caninus* (pl. 14, fig. 5), et elle n'a pas de dentelon antérieur. La première fausse molaire d'en haut est encore plus petite, et la seconde n'a pas de pointe à son bord antérieur. Quant aux dents inférieures, les incisives sont petites; la canine est droite et pourvue d'un faible dentelon antérieur; les autres sont peu différentes de celles du *Vespertilio caninus* par la forme, et elles sont en même nombre.

De la province de Bahia. Je dois cette Chauve-Souris à M. Westphal.

Genre PROBOSCIDEA (1).

Les Proboscidées de Spix joignent aux caractères de la membrane interfémorale complète, mais coupée carrément, et de la queue rudimentaire des Emballonures auxquels M. Temminck les réunit, celui d'avoir le nez prolongé, aigu et comme proboscidiforme. De plus, leurs ailes sont étroites, et leur mâchoire supérieure ne présente qu'une seule paire d'incisives. Leur formule dentaire est ainsi établie : $\frac{1}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m.; nombre total des dents : trente-deux. Les canines sont droites, aiguës et pourvues d'un crochet à leur base antérieure; la première fausse molaire supérieure est petite, mais placée sur le même rang que les autres dents; la seconde molaire inférieure est plus élevée que la première et à pointe fort aiguë; le crâne est remarquable par la saillie des apophyses postorbitaires, par la dépression du chanfrein et par le renflement, comme bulleux, des parties latérales de la face.

Ce petit groupe n'est encore connu que par des espèces trouvées dans l'Amérique méridionale. Spix en dénomme deux; mais il n'en décrit qu'une seule de manière à la rendre reconnaissable, c'est celle dont nous parlerons d'abord (2).

(1) *Proboscidea*, Spix, *Sim. et Vesp. Brasil.*, p. 61.

(2) La seconde espèce de *Proboscidea* est ainsi définie par Spix :

« Differt (*a Pr. saxatili*) corpore minore, supra fusco brunneo, subtus pallide brunneo, alis supra caput longe prominentibus.

» Gregatim ex arbustis, propre flumen Amazonum, dependens. »

PROBOSCIDÉE SAXATILE (*Proboscidea saxatilis*).

(PLANCHE XIII, fig. 2, les dents.)

Proboscidea saxatilis, Spix, *Simiæ et Vesp. Bras.*, p. 62, pl. 35, fig. 8. — *Vespertilio naso*, Maxim. de Neuwièd, *Abildungen*, avec fig.

Les exemplaires de cette espèce, que MM. Castelnau et Deville ont rapportés du Brésil, ont toutes les caractères indiqués par Spix. La figure que nous en donnons en fera connaître la dentition : nous renvoyons, pour les autres particularités, à l'ouvrage du naturaliste bavarois.

PROBOSCIDÉE VELUE (*Proboscidea villosa*).

(PLANCHE XI, fig. 1 ; XIII, fig. 3, les dents.)

Les poils sont plus longs que dans l'espèce précédente, et même que chez la plupart des autres Chauves-Souris ; ils sont très doux et comme soyeux. Ceux de la tête et du front, quoique également souples, se redressent et forment une sorte de large toupet. Ni ces poils de la tête, ni ceux du tronc ne sont tiquetés comme dans le *Proboscidea saxatilis* ; la couleur, qui est à peu près uniforme sur tout le corps, est d'un brun enfumé, un peu plus foncé en dessus qu'en dessous ; la saillie du nez est à peu près la même que dans l'espèce précédente ; le museau est également allongé et la queue ne va pas non plus au delà du premier tiers de la membrane interfémorale, qui est coupée carrément entre les éperons ; enfin les ailes sont étroites, et les deux dernières phalanges du grand doigt, ainsi que la dernière des deux suivants, se replient pendant le repos, ce qui se voit aussi dans la Proboscidée saxatile. Il y a quelques poils sous la partie moyenne de la membrane interfémorale, à sa face inférieure ; ils tirent sur le gris cendré ; ceux qui recouvrent la base supérieure de la même membrane sont en tout semblables à ceux du dos.

Le corps est long de 0,041 ; l'avant-bras de 0,040 ; et la jambe de 0,015.

Le crâne est rétréci entre les yeux, renflé à la face, pourvu d'apophyses postorbitaires saillantes et assez dilaté dans sa partie cérébrale, qui est ovalaire, mais bien moins relevé que chez la Furie. Il n'y a, comme dans l'espèce précédente, que trente-deux dents, et elles y sont disposées d'après la même formule. L'incisive supérieure est un peu plus forte ; la canine inférieure est également droite et aiguë ; la deuxième prémolaire d'en bas est moins penchée en avant.

Cette espèce, que je crois nouvelle, a été découverte dans la province de Goyaz par MM. de Castelnau et E. Deville.

Genre CENTRONYCTERIS (1).

Nez assez saillant; narines tubuleuses; membrane interfémorale grande, terminée en pointe; éperons très grands. Tels sont les caractères assignés à ce genre par M. Gray, qui n'y place qu'une seule espèce, le *Vespertilio calcaratus* du prince de Neuwied. L'auteur allemand et M. Temminck attribuent à cette Chauve-Souris la formule suivante : $\frac{2}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m.

CENTRONYCTÈRE ÉPERONNÉ (*Centronycteris calcarata*).

Vespertilio calcaratus, Max. de Nenwied, *Abild.*—*Vesp. Maximiliani*, Fischer, *Synops. Mamm.*, p. 112. — *Emballonura calc.*, Temm., *Monogr. des Mamm.*, t. II, p. 298.

Cette espèce de Chauve-Souris a la queue disposée comme celle des Emballonures. Les éperons de ses tarses sont si longs qu'ils se touchent presque; son pelage est brun roussâtre.

Elle a été trouvée au Brésil, dans la Fazenda ou ferme de Coroaba, sur la petite rivière du Joucou, auprès de l'Espiritu-Santo. Il y en a une figure dans les *Abildungen* du prince de Neuwied. Le nombre de ses incisives supérieures la rapproche des Furies.

En tenant uniquement compte de la forme de la queue et de la formule dentaire, on devrait aussi rapporter au genre *Centronyctère* l'espèce suivante :

EMBALLONURE A LIGNES (*Emballonura lineata*).

Emballonura lineata, Temm., *Monogr. des Mamm.*, t. II, p. 297.

De Surinam. Je n'ai pas observé cette espèce.

Addition à la tribu des Emballonurins.

Genre FURIA (2).

Ce genre est remarquable à plusieurs égards, et n'a qu'une partie des caractères qui distinguent les Emballonurins. Il a la face courte, enlaidie par de grosses verrues et garnie de longs poils sétiformes; ses oreilles sont arrondies et leur oreillon est irrégulièrement cruciforme; les yeux sont plus gros que d'habitude; les narines sont circulaires, et chacune est comme entourée par un bourrelet. En outre, la membrane interfémorale est grande, dépassant les talons, coupée carré-

(1) *Centronycteris*, Gray, *Voyage du Sulphur*, *Mamm.*, p. 23.

(2) *Furia*, F. Cuv., *Mém. du Muséum*, t. XVI, p. 149; 1828. — *Mosia*, Gray, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, 1843, p. 117. — *Furipterus*, Ch. Bonaparte, *Fauna italica*, article *Plecotus*.

ment, à son bord, libre entre les éperons, papilliforme à sa surface et enveloppant la queue, qui est rudimentaire, et par conséquent beaucoup plus courte qu'elle. C'est pour n'avoir pas lu avec assez d'attention l'excellente description que F. Cuvier a donnée de son genre *Furia*, que les auteurs, qui se sont occupés jusqu'ici de la classification des Chauves-Souris, ont placé celle-ci dans la catégorie des espèces à queue complète (1). La dentition des Furies est également caractéristique. Il y a trente-six dents en tout, et pour chaque côté : $\frac{2}{3}$ i. $\frac{1}{1}$ c. $\frac{5}{6}$ m.

Les incisives supérieures sont petites, à peu près égales, moins distantes sur le milieu que celles des Vespertilionins.

Les canines, surtout celles d'en haut, ont un dentelon en avant et en arrière de leur base.

La première fausse molaire supérieure est aiguë, située dans le rang, en arrière de la canine et en avant de la seconde molaire qui la dépasse en élévation; des trois fausses molaires inférieures, la première est la plus petite et la seconde la plus grande.

La face est courte, comme aplatie, et le front, ainsi que les pariétaux, se relèvent brusquement, de manière à rappeler, mais en l'exagérant, la forme du crâne chez les chiens carlins. La fosse orbitaire est rétrécie et elle manque de l'apophyse post-orbitaire styliforme que nous avons vue dans les autres Vespertilionidés de la tribu des Emballonurins véritables. Sous ce rapport, la Furie ressemble davantage à certaines espèces de Vespertilionins, et F. Cuvier a déjà signalé l'analogie qui existe, à certains égards, entre son crâne et celui du Kirivoula des Iles indiennes. La mâchoire inférieure est grêle, surtout vers sa région angulaire.

Je n'ai observé qu'une seule espèce de Furie, et comme je ne l'ai pas comparée au *Mosia nigrescens* de M. Gray (*Zool. of the Sulphur, Mamm.*, p. 25, pl. 6, fig. 2), j'ignore encore si ce dernier en diffère réellement.

FURIE HÉRISSÉE (*Furia horrens*).

(PLANCHE XI, fig. 2 ; XIV, fig. 6, le crâne et les dents.)

Furia horrens, F. Cuv., *Mém. du Muséum d'hist. nat. de Paris*, t. XVI, p. 149, pl. 9, fig. 1-5.

Le pelage est gris-plombé, un peu lavé de brun en dessus et de jaune en dessous, principalement vers les cuisses et auprès des flancs, quoique la teinte plombée soit dominante partout. Les follicules de la membrane interfémorale, qui forment des rangées transversales, donnent insertion à autant de rangées de petits poils, à peine apparents, et qui disparaissent d'ailleurs sous la partie libre de la membrane. Les ailes ne sont pas aiguës comme dans les Proboscidées.

(1) F. Cuvier dit en effet : « La queue diminue insensiblement d'épaisseur, et les vertèbres dont elle se compose finissent d'être distinctes dès le milieu de la membrane interfémorale. » Il ajoute à tort : « Mais *elle paraît se continuer* en un simple ligament jusqu'à l'extrémité de cette membrane, fort étendue, et qui se termine en un angle dont le sommet dépasse de beaucoup les pieds. »

Envergure, 0,22; longueur du corps, 0,032; de la membrane interfémorale, 0,032; de l'avant-bras, 0,034; de la jambe, 0,016.

L'exemplaire décrit par F. Cuvier avait été pris à La Mana, dans la Guyane française, par Leschenault; ceux que j'ai étudiés viennent de Bahia. J'en dois un à M. Westphal; les autres appartiennent à MM. Verreaux frères.

Notes sur quelques genres Sud-Américains placés par M. Gray entre les précédents et les Molossins.

Dans le travail sur les Chéiroptères qu'il a publié dans le *Voyage du Sulphur*, M. Gray rapporte à sa tribu des *Noctilionina* trois genres que nous n'avons pas vus en nature. Il les place entre les Noctilions ou les Taphiens, qui suivent nos Emballonurins, et les Myoptères, qui commencent dans sa méthode la série de nos Molossins. Ces genres sont les *Phyllodia*, dont nous avons déjà parlé, les *Chilonycteris* et les *Mormoops*; ils ont pour caractère commun d'avoir la tête conique et le nez, ainsi que le menton, ornés de plis membraneux (*).

Les Chilonyctères (Gray, *Ann. of nat. hist.*, t. III; 1838) ont le nez tronqué, frangé en dessus, avec les narines inférieures; leur menton est garni, en avant, de plis membraneux; les oreilles sont latérales, étroites, aiguës et échancrées au côté externe; la membrane interfémorale est large et tronquée; la queue est longue. M. Giebel ajoute aux caractères des Chilonyctères que ces Chauves-Souris ont les dents ainsi disposées : $\frac{2}{2}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m., et que leurs incisives inférieures sont bilobées, deux caractères qui ne promettent pas d'y joindre l'espèce dont nous avons parlé plus haut sous le nom de *Spectrellum macrurum*.

On cite six espèces dans ce genre. Nous ne les avons pas vues. Ce sont les suivantes :

Chilonycteris Mac Leayi, Gray, *loc. cit.*, p. 5, pl. 1, fig. 2 (de Cuba).

Chilonycteris fuliginosus, Gray, *Proceed. zool. soc.*, 1843.

Chilonycteris rubiginosus, Wagner, *Munch. abhandl.*, t. V, p. 181, pl. 1, fig. 2-6 (du Brésil).

Chilonycteris gymnonotus, Wagn., *loc. cit.*, p. 183, pl. 2, fig. 1 (du Brésil).

Chilonycteris cinnamomeus, Schinz, *System.*, t. I, p. 206, pour le *Lobostoma cinnamomeum*, Gundlach, *in Wiegman's Arch.*, 1843, p. 357 (de Cuba).

Chilonycteris quadridens, Schinz, *loc. cit.*, p. 207, pour le *Lobostoma quadr.*, Gundl., *loc. cit.*, p. 357 (de Cuba).

Les Mormoops (Leach, *Linn. trans.*, t. XIII, 1822) ne renferment qu'une seule espèce :

Mormoops Blainvillei, Leach, *loc. cit.*, p. 77, pl. 7 (de la Jamaïque).

Les Pteronotus (Gray, *Ann. of Philos.*, t. XVI, 1825) ont la queue prolongée au delà de la membrane interfémorale, qui est taillée en pointe; leur membrane des flancs est insérée le long de la ligne dorsale; ils ont les oreilles latérales et le menton garni de deux rides membraneuses; leurs pieds sont longs. L'espèce unique, que nous n'avons pas observée, est le :

Pteronotus Davyi, Gray (de l'île de la Trinité).

TRIBU DES NYCTICÉINS (2).

D'autres Vespertilionidés ont la membrane interfémorale longue, terminée en pointe et soutenue dans toute sa longueur par la queue, qui est de grandeur ordinaire. Sous ce rapport ils ressemblent aux Vespertilionins ou Chauves-Souris proprement dites. Ils se distinguent toutefois de ces dernières parce qu'ils n'ont jamais qu'une seule paire d'incisives à la mâchoire supérieure, tandis que les Vespertilionins en ont deux paires. Les incisives supérieures de Nycticéins.

(*) « *Head conical, nose and chin ornamentad with membranaceous folds.* »

(2) *Nycticeina.*

sont appliquées contre la canine avoisinante et séparées l'une de l'autre sur la ligne médiane par un large intervalle, occupé lui-même dans le squelette de la tête par une forte échancrure. Leur crâne est assez raccourci, dépourvu d'apophyse postorbitaire et élargi au palais. Leurs mâchoires ne portent, dans les espèces présentement connues, que trente ou trente-deux dents, les molaires étant au nombre $\frac{5}{5}$ ou $\frac{4}{5}$ seulement. Dans le premier cas, la première molaire d'en haut est petite et placée, hors de rang, dans l'angle formé par la canine et par la deuxième molaire. En tenant compte, non pas de la présence ou de l'absence de la petite fausse molaire dont nous venons de parler, et qui paraît avoir ici fort peu d'importance, mais bien de la disposition nue, ou, au contraire, velue de la membrane interfémorale, on peut distinguer deux genres parmi les Nycticéins : les *Atalapha* et les *Nycticeus*.

Genre ATALAPHA (1).

Il comprend les Nycticéins dont la membrane interfémorale est recouverte en dessus de poils aussi nombreux que ceux qui garnissent le dos et de même couleur. Ces Chéiroptères ont tantôt trente, tantôt trente-deux dents. On ne les a encore trouvés qu'en Amérique.

L'Amérique septentrionale fournit le *Vespertilio noveboracensis*, Erxleben, pris par Rafinesque pour type du genre *Atalapha*, le *V. lasiurus* et le *V. pruinosus*, Say.

Les espèces de l'Amérique méridionale seraient plus nombreuses si toutes celles qu'on a signalées devaient réellement être admises, mais nous allons montrer qu'il n'en est pas ainsi. Toutefois nous n'avons pas pu en établir la synonymie d'une manière définitive. C'est pourquoi nous nous bornerons à dresser la liste des noms sous lesquels on a indiqué les principales d'entre elles :

Vespertilio Blossevillei, Lesson et Garnot, *Bulletin des sciences naturelles*, t. VIII, p. 95. — *V. bonariensis*, Lesson, *Voyage de la Coquille*, *Zool.*, t. I, p. 137, pl. 2, fig. 1.— P. Gerv., *in* La Sagra, *Hist. de Cuba*, *Mamm.*, p. 33 ; nous en figurerons la dentition dans l'Atlas de cet ouvrage (pl. 14. fig. 2 et 2 *a*), d'après l'exemplaire même qui a servi de type à la description de Lesson. Il est pourvu d'une petite fausse molaire supérieure placée hors de rang. M. Temminck (*Monogr.*, t. II, p. 156) attribue la même disposition dentaire au *Vespertilio lasiurus* des États-Unis, qu'il dit se retrouver à Cayenne. C'est à tort qu'il ne donne au *V. bonariensis* que $\frac{4}{5}$ molaires. Nous sommes toutefois de son avis quand il dit que probablement ce dernier ne diffère pas du *Vespertilio lasiurus*.

Nycticejus prima species, Pœping, *Froriep's Notizen*, t. XXVIII, p. 217. — *Nycticejus varius*, Schinz, *Syn. Mamm.*, t. I, p. 199 ; — *N. Pœpingii*, Less., *Nouveau tabl. du règne anim.*, p. 22 (du Chili).

Nycticejus secunda species, Pœp., *loc. cit.* — *N. macrotis*, Schinz, *loc. cit.* — *N. chilensis*, Lesson, *loc. cit.* (du Chili).

Chauve-Souris brun-blanchatre, d'Azara, *Mamm. du Paraguay*, t. II, p. 284. — *Vesp. villosissimus*, E. Geoffr., *Ann. Mus. de Paris*, t. VIII, p. 204 (Paraguay).

(1) *Atalapha*, Rafinesque, *Prodr. de Somiologie.* — P. Gerv., *Hist. des Mamm.*, t. I, p. 114. — *Lasiurus*, Rafinesque, etc.

Genre NYCTICEJUS (1).

Dans les Chauves-Souris de ce genre, les deux incisives supérieures sont écartées comme dans les précédentes; mais il ne paraît pas exister de petite fausse molaire supérieure, ce qui donne pour formule dentaire : $\frac{1}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{4}{5}$ m. En outre, la membrane interfémorale est nue et semblable à celle des Vespertilionins. Les espèces sont plus nombreuses que celles de la division des Atalaphes, et elles sont répandues sur une plus grande étendue de la surface terrestre.

Il y en a en Afrique :

Vespertilio leucogaster, Ruppel (du Kordofan).

V. nigrata, Schreber, pour la *Marmotte volante* de Daubenton (du Sénégal).

Nycticeus Dingani, Peters (de Mozambique).

N. viridis, Peters (de Mozambique).

N. planirostris, Peters (de Mozambique).

D'autres sont de l'Inde, des îles indiennes et des îles Mascareignes :

V. Belangeri, Is. Geoffr. (de Pondichéry).

V. Temminckii, Horsf. *non* Cretschmar (des îles de la Sonde et des Moluques).

V. Heathii, Horsf. (de Calcutta et de Madras).

V. noctulina, Is. Geoffroy (du Bengale).

V. Borbonicus, E. Geoffroy (de l'île Bourbon et des Philippines).

Rafinesque en a indiqué deux espèces dans l'Amérique septentrionale :

N. humeralis et *N. tessellatus*.

L'espèce suivante (*Nycticejus Ega*) est la première Nycticée proprement dite que l'on ait rapportée de l'Amérique méridionale.

NYCTICÉE ÉGA (*Nycticejus Ega*).

(PLANCHE XIV, fig. 1, le crâne et la dentition.)

Cette Chauve-Souris, qui me paraît nouvelle, a le pelage fauve châtain, un peu plus clair en dessous, un peu plus luisant en dessus. Ses oreilles sont subarrondies, pourvues d'un oreillon en couteau arqué, à peu près de la forme d'une *serpette*. Ses narines sont percées sur les côtés d'un petit mufle un peu échancré au milieu et subtubuleuses. La membrane interfémorale est grande, étendue en pointe au delà du niveau des talons; la queue, qui manque dans les deux exemplaires observés, s'étendait jusqu'à son extrémité, comme on le voit par le fourreau qu'elle a laissé sur la ligne médiane. La base supérieure de la membrane présente quelques poils comme dans beaucoup de Vespertilionins, et sa face inférieure montre quelques lignes transversales de petits follicules.

Longueur du corps, 0,060; de la membrane interfémorale mesurée à son milieu, 0,045; de l'avant-bras, 0,045; de la jambe, 0,018.

MM. de Castelnau et Deville se sont procuré cette espèce de Nycticée à Éga, ville du Brésil.

(1) *Nycticejus*, Rafinesque, *Journ. de physique*, t. LXXXVIII, p. 417; 1820. — *Nyctalus*, Lesson, *Nouv. tabl. du Règne anim*, p. 27.

TRIBU DES VESPERTILIONINS (1).

Elle comprend les espèces à $\frac{2}{3}$ incisives et à queue égalant et soutenant, dans toute sa longueur, la membrane interfémorale, qui est elle-même plus ou moins appointie et dépasse le niveau des talons. Ses différents genres peuvent être aisément caractérisés si l'on a égard au système dentaire et à quelques autres particularités. Nous plaçons en première ligne les caractères tirés du nombre des dents; ces caractères nous donnent cinq petits groupes.

Presque tous les genres de Vespertilionins fournissent des espèces aux différents continents. Nous rappellerons les noms des principales d'entre elles.

Le défaut de renseignements sur la formule dentaire des Vespertilionins australiens qui ont été décrits dans ces derniers temps nous empêchera de leur assigner leur véritable place dans l'énumération qui va suivre.

I. *Vespertilions qui sont pourvus de trente dents.*

Genre SCOTOPHILUS (2).

Ce genre joint aux caractères généraux des Vespertilionins la particularité de n'avoir que quatre paires de molaires à chaque mâchoire, du moins dans l'espèce unique (*Scotophilus Kuhlii*), pour laquelle Leach l'a établi, car M. Gray y a placé d'autres Vespertilionins assez différents les uns des autres, et sans doute aussi du Scotophile véritable, par leur système dentaire (3).

Nous n'avons pas encore observé en nature une seule espèce de Vespertilionidés n'ayant que quatre paires de molaires à chaque mâchoire, et, dans sa *Monographie des Vespertilions*, M. Temminck n'en cite aucune qui soit dans ce cas. Celles que l'on a décrites depuis Leach ont au moins cinq paires de molaires inférieures.

II. *Vespertilions qui sont pourvus de trente-deux dents.*

Genre VESPERUS (4).

Les Chauves-Souris de ce genre n'ont que trente-deux dents, ainsi réparties pour chaque côté : $\frac{2}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{4}{5}$ m. Leurs mâchoires sont fortes et assez courtes; leur crâne est déprimé; leurs oreilles sont médiocres et leur oreillon est en lame peu allongée.

(1) *Vespertilionina*.
(2) *Scotophilus*, Leach, *Trans. linn.*, t. XIII, p. 72; 1822.
(3) Voyez J.-E. Gray, *List of the specimens of Mamm. in the Brit. Mus.*, p. 28 à 31; 1843.
(4) *Vesperus*, Keyserling et Blasius. — *Scotophilus* (pro parte), Gray. — *Pipistellus* (pro parte), Ch. Bonap.

La Sérotine (*Vespertilio serotinus*), et, d'après M. Ch. Bonaparte, quelques autres espèces plus petites qu'il décrit dans sa *Faune italique*, représentent ce groupe en Europe.

M. Giebel y ajoute le *V. turcomanus* d'Eversmann, et le *V. discolor* de Kuhl; mais M. Temminck donne à ce dernier une formule dentaire qui doit le faire réunir aux Vespérugo.

Il y a des *Vesperus* en Afrique :
Vespertilio isabellinus, Temminck.
V. minuta, Temm.
V. megalurus, Temm. (? *V. capensis*, Smith).
D'autres vivent dans l'Asie ou dans ses îles :
V. pachypus, Temm.
V. macellus, Temm.
V. molossus, Temm.
On en trouve aussi dans les deux Amériques :
Ceux de l'Amérique septentrionale répondent aux *V. phaiops*, Rafinesque; *V. creeks*, F. Cuv.; *V. ursinus*, Temm., et *V. caroliniensis*, E. Geoffr.
Ceux de l'Amérique méridionale ont été nommés : *V. ferrugineus*, Temm. — *V. Hilarii*, Is. Geoffr. — *V. Dutertreus*, P. Gerv. — *V. innoxius*, P. Gerv. — *V. furinalis*, P. Gerv. Ce sont les seuls qui nous occuperont ici.

VESPERTILION DE DUTERTRE (*Vespertilio Dutertreus*, P. Gerv., *in* La Sagra, *Hist. de Cuba*, *Mamm.*, p. 33, pl. 2).

Je donne dans l'Atlas de cet ouvrage, pl. 14, figure 4, de nouvelles figures du crâne et de la dentition de l'exemplaire type de cette espèce, qui a été pris à Cuba. La comparaison que j'ai pu en faire avec le *Vespertilio caroliniensis* d'E. Geoffroy me porte à penser que le *V. Dutertreus* doit être réuni à cette dernière espèce. De Blainville (1) a admis que le *V. creeks*, qui habite la Géorgie, n'était lui-même que le *V. caroliniensis*. Les *Vespertilio furinalis* et *innoxius* en sont aussi très voisins.

VESPERTILIO INOFFENSIF (*Vespertilio innoxius*, P. Gerv., *in* Eydoux et Souleyet, *Zool du Voyage de la Bonite*, t. I, p. 35, pl. 11, fig. 7-9).

Le crâne de l'exemplaire pris à Omatopé, au Pérou, et qui sert de type à cette espèce est un peu plus petit que celui des *V. caroliniensis* et *Dutertreus*, et un peu plus renflé dans sa partie cérébrale. Il ressemblerait complétement, par sa dentition, au *V. furinalis*, s'il n'avait les incisives plus petites et le talon antéro-interne de la première molaire supérieure plus saillant. Les incisives devront être étudiées sur d'autres exemplaires. Il y en a trois supérieures ici, parce que l'une des incisives de lait n'est pas encore tombée; mais, ce qui est moins explicable, il n'y

(1) *Comptes rendus*, 11 décembre 1837.

a que deux paires d'incisives inférieures. Je donne la figure de la dentition du *V. innoxius* vue par la couronne (pl. 13, fig. 5) et celle de son crâne (*ibid.*, fig. 5 *a*).

VESPERTILION FURINAL (*Vespertilio furinalis*, d'Orb. et P. Gerv., *Voyage en Amér.*, de M. d'Orb., *Mamm.*, p. 13).

J'ai également reproduit, dans cet ouvrage, la dentition de cette Chauve-Souris (pl. 13, fig. 4), prise d'après l'exemplaire qui a servi de type à l'espèce. La première fausse molaire supérieure, qui est acuminée, fournit un nouveau caractère distinctif par rapport aux *V. caroliniensis* ou *V. Dutertreus* et au *V. innoxius*, mais elle ne nous donne pas le moyen de décider si cette espèce devra être conservée ou supprimée. On ne saurait se prononcer sûrement à cet égard sans avoir préalablement observé ces animaux sur des séries plus complètes, et c'est ce que nous n'avons pu faire. Nous nous bornerons donc à leur assigner leur véritable place dans la tribu des Vespertilionins; mais nous nous abstiendrons de décider dès à présent, si les particularités de taille, de couleur et même de dentition que nous leur avons reconnues doivent bien, comme il est probable, les faire regarder comme distinctes les unes des autres, et en même temps de quelques-unes de celles qu'on a décrites comme propres à l'Amérique septentrionale.

VESPERTILION FEUILLE-MORTE (*Vespertilio ferrugineus*, Temminck, *Monogr.*, t. II, p. 289, pl. 58, fig. 2).

Cette Chauve-Souris a été trouvée dans la Guyane hollandaise. Nous ne l'avons pas reconnue parmi celles du même genre que nous avons pu observer.

VESPERTILION DE SAINT-HILAIRE (*Vespertilio Hilarii*, Is. Geoffr., *Ann. sc. nat.*, 1re série, t. III, p. 441; — ? *Vesp. brasiliensis*, Desm., *Mamm.*, p. 144, *non* Spix; — *Vesp. derasus*, Burmeister, *Säugeth. Bras.*, p. 77).

M. Is. Geoffroy assigne pour patrie à cette espèce la province de Goyaz et les Missions, d'où elle a été rapportée par Auguste de Saint-Hilaire. De Blainville l'a inscrite parmi les espèces pourvues de $\frac{4}{5}$ molaires. Le crâne observé par ce naturaliste est sans doute conservé au Muséum de Paris, mais nous ne l'avons pas vu en travaillant à ce Mémoire, et nous ne pouvons décider si M. Temminck est dans l'erreur en lui attribuant $\frac{5}{5}$ molaires (*Monogr.*, t. II, p. 235) au lieu de $\frac{4}{5}$.

Genre HISTIOTUS (1).

La même formule : $\frac{4}{5}$ m. et une forme peu différente du crâne s'observent dans une Chauve-Souris de l'Amérique méridionale (*Plecotus velatus*), que ses oreilles, aussi grandes que celles des Oreillards, ont fait placer dans le genre de ces derniers; mais ceux-ci n'ont pas le même nombre de dents, et leur tête osseuse est d'une forme différente.

C'est sans doute dans la même division qu'il faudra classer le *V. leucomelas*, Cretschmar, qui habite l'Afrique. Il a en effet, comme le *Plecotus velatus*, $\frac{4}{5}$ molaires.

HISTIOTE VOILÉ (*Histiotus velatus*).

(PLANCHE XII, fig. 6, la physionomie, fig. 6 *a* et 6 *b*, les dents.)

Plecotus velatus, Is. Geoffr., *Ann. sc. nat.*, 1re série, t. III, p. 444. — *Id.*, *Mag. de zool.*, cl. 1, avec pl.— P. Gerv., *in* Gay, *Hist. de Chile*, *Mamm.*, p. 40, pl. 1.— P. Gerv. et d'Orb., *Voy. en Amér.*, de M. d'Orb., *Mamm.*, p. 14.

Les oreilles, très grandes dans cette espèce, se touchent au-dessus de leur base interne par une saillie de la conque, mais sans se souder, et leur forme générale rappelle celle du Plecote oreillard : l'oreillon est échancré à sa base externe; le pelage est brun enfumé, plus foncé en dessus qu'en dessous, où il passe en fauve gris-brun; les narines sont écartées, ouvertes latéralement et prolongées en arrière sous forme d'une excavation réniforme; la queue est longue et soutient toute la membrane interfémorale, qui se termine en pointe, comme dans la plupart des autres Vespertilionins.

Longueur des oreilles, 0,035; du corps, 0,050; de l'avant-bras, 0,039; de la jambe, 0,019.

Cette espèce vit au Chili, en Bolivie, et au Brésil dans plusieurs provinces. Il est possible que ce soit aussi le *V. Maugei*, Desm., qui provient de Porto-Rico; mais cette identité n'a pu être constatée. Quand au *V. euryotis*, Natterer, que M. Temminck lui réunit, nous verrons plus loin que, d'après M. Temminck lui-même, il aurait $\frac{5}{6}$ molaires, ce qui devrait, au contraire, le faire associer aux *Plecotus* véritables.

Genre HARPIOCEPHALUS (2).

Le *Vespertilio harpia* de M. Temminck (*Monogr.*, t. II, p. 219), qui est de l'île de Java, se distingue des autres Vespertilionidés par plusieurs caractères impor-

(1) Ἱστίον, voile; οὖς, ὠτὸς, oreille. Genre nouveau.
(2) *Harpiocephalus*, Gray, *Ann. of nat. hist.*, t. X, 1842.

tants qui l'ont fait prendre par M. Gray pour type d'un genre à part sous le nom ci-dessus. C'est ici qu'il faudrait classer ce genre, si l'on tenait uniquement compte de sa formule dentaire, qui est établie ainsi qu'il suit : $\frac{2}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{4-5}{5}$ m. Mais M. Temminck dit que chez le *Vespertilio harpia* les incisives inférieures sont bilobées, tandis que celles des Vespertilionins sont généralement trilobées. Cette Chauve-Souris a les narines tubuleuses et à peu près semblables à celles du *Harpia cephalotes*, de la famille des Ptéropodés; ses pieds sont velus jusqu'aux ongles, et sa membrane interfémorale est velue en dessus, mais à claire-voie. M. Temminck dit que les jeunes exemplaires ont cinq fausses molaires au lieu de quatre à la mâchoire supérieure.

On n'a encore trouvé en Amérique aucune espèce susceptible d'être placée dans ce genre. Nous l'avons cependant indiqué pour donner la série complète de ceux qui composent la tribu des Vespertilionins.

III. *Vespertilions qui sont pourvus de trente-quatre dents.*

Genre MURINA (1).

M. Gray sépare encore des *Vespertilio* proprement dits le *Vespertilio suillus* de M. Temminck (*Monogr.*, t. II, p. 224), dont la tête allongée se termine aussi par un nez à tubes proéminents, dont la membrane latérale naît de la phalange latérale du doigt externe, et dont la queue est peu allongée, la membrane interfémorale étant coupée presque carrément. Il y a $\frac{5}{5}$ molaires.

Cette espèce, dont M. Gray fait un genre à part sous le nom de *Murina*, habite Java et Sumatra.

Genre SYNOTUS (2).

La Chauve-Souris Barbastelle a trente-quatre dents assez peu différentes de celles des Vespérugo, dont nous allons bientôt parler; mais la première molaire supérieure est plus fine; la physionomie extérieure des Synotes est d'ailleurs fort différente de celle des Vespérugo, leur face ayant une autre forme, et leurs oreilles étant amples, arrondies et en partie réunies l'une à l'autre au-dessus du front.

Ce genre ne comprend encore que le Synote Barbastelle (*Synotus barbastellus*), qui est la Barbastelle de Daubenton et qui vit en Europe.

(1) *Murina*, Gray, *Ann. and Mag. of nat. hist.*, 1842.— *Ocypetes*, Lesson, *Nouv. tabl. du Règ. anim.*, p. 30.
(2) *Barbastellus*, Gray, *Ann. of philos.*, t. XVI, 1825. — *Synotus*, Keyserling et Blasius, *Wiegmann's Archiv.*, 1839.

Genre VESPERUGO (1).

Les espèces de ce genre ont, comme la Noctule d'Europe, trente-quatre dents, savoir : $\frac{2}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{5}$ m. pour chaque côté. Leur crâne est court, non relevé dans sa partie cérébrale ; leurs mâchoires sont toujours plus ou moins fortes ; leurs oreilles sont de grandeur moyenne, et leur oreillon n'est point aussi allongé que celui des Myotis ; il est même quelquefois assez court et comme sécuriforme. Au reste, l'ensemble de leurs caractères rappelle ce que l'on voit chez les autres Vespertilionins.

Ce groupe est cosmopolite, comme ceux des Vespérus et des Vespertilions.

1. Les *Vespertilio noctula*, *pipistrellus*, *vispistrellus* et quelques autres sont des Vespérugo appartenant à la faune européenne.

L'Asie insulaire fournit au même genre :

Les *V. circumdatus*, de Java.

V. imbricatus, de Java.

V. Hasseltii, de Java.

V. tenuis, de Java, ainsi que de Sumatra et de Bornéo.

V. abramus, du Japon.

V. akokomuli, également du Japon.

Ces espèces sont au nombre de celles dont la science doit la description à M. Temminck.

L'Afrique a donné un autre Vespérugo : *V. Temminckii*, Cretschm.

Et l'on en connaît déjà deux dans l'Amérique :

V. erythrodactylus, Temm., de l'Amérique septentrionale.

V. leucogaster, Temm., du Brésil, sur lequel nous reviendrons plus bas.

L'un des caractères des Vespérugo est d'avoir la première fausse molaire supérieure plus ou moins gemmiforme et placée dans l'angle formé par le bord postérieur de la canine, et le bord antérieur interne de la seconde molaire, ce qui la rend à peu près invisible en dehors. Cependant chez quelques-uns de ces animaux la canine et la seconde molaire supérieure sont moins contiguës, et la première fausse molaire de la même mâchoire se voit un peu davantage ; il y a même certaines espèces chez lesquelles elle est tout à fait sur le même rang que les autres dents, et aussi apparente en dehors qu'en dedans. Tel est le cas du *Vespertilio Lesueurii*, Blainv. (2), qui habite les États-Unis. Une espèce européenne présente aussi la même particularité : c'est le *Vespertilio discolor*.

Une des Chauves-Souris de l'Amérique méridionale, le *Vespertilio ruber*, appartient aussi à cette sous-division des Vespérugo par le nombre et la position de ses dents molaires ; mais il s'en distingue d'autre part en ce qu'il n'a, comme les Em-

(1) *Vesperugo*, Keyserling et Blasius. — Giebel, *Säugethiere*, p. 944. — *Scotophilus* (pro parte), Gray. — *Pipistrellus* (max. parte), Ch. Bonap. — *Noctulinia*, Gray.

(2) *Vespertilio Lesueurii*, Blainv., *Ostéogr. des Chéiroptères*, pl. 14. — P. Gerv., *Hist. des Mamm.*, t. I, p. 217.

ballonures et les Nycticées, qu'une seule paire d'incisives supérieures. L'ensemble de ses caractères nous le fait cependant rapporter aux Vespérugo et non aux Emballonures ou aux Nyctinées, car il n'a pas la forme crânienne qui distingue ces derniers ; il ne ressemble pas davantage, sous le même rapport, aux Emballonures, et, de plus, il n'a pas, comme eux, la queue rudimentaire.

VESPERTILION A VENTRE BLANC (*Vespertilio leucogaster*).

Maxim. de Neuwied, *Beiträge*, t. II, p. 271, av. pl.—Temm., *Monogr.*, t. 2, p. 243.

C'est une espèce propre au Brésil. Elle a été trouvée par le prince de Neuwied sur les bords du fleuve Mucuri.

VESPERTILION CANNELLE (*Vespertilio ruber*).

P. Gerv. et d'Orb., *Voy. en Amér.* de M. d'Orb., *Mamm.*, p. 14, pl. 9, fig. 5-6. — *Chauve-Souris onzième* ou *cannelle*, d'Azara, *Mamm. du Paraguay*, t. II, p. 217. — *V. ruber*, E. Geoffr., *Ann. du Mus. de Paris*, t. VIII, p. 204.

Nous avons fait représenter, dans notre planche 14, les dents du *V. ruber*, rapporté de la province de Corrientes par M. d'Orbigny. Les caractères de cette espèce, tels que nous les avons énumérés dans le *Voyage* de M. d'Orbigny, permettront, ainsi que la position de sa première molaire supérieure, l'absence de la seconde paire des incisives de la même mâchoire, et la petitesse de ses incisives inférieures externes, de la distinguer aisément de toutes les autres espèces que l'on a décrites ; et si ceux que l'on tire des incisives ont la constance qu'on doit leur supposer, ils pourront conduire à faire du *V. ruber* une petite coupe générique particulière.

IV. *Vespertilions qui sont pourvus de trente-six dents.*

Genre PLECOTUS (1).

Aux caractères fournis par la forme des oreilles et par celle des narines, qui distinguent ce genre, il faut ajouter celui que l'on peut tirer de la formule dentaire.

L'Oreillard de Daubenton a trente-six dents, dont : $\frac{2}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{5}{6}$ m. pour chaque côté. Sa première molaire supérieure est sur le même rang que les autres dents, ainsi que nous l'avons vu dans les dernières espèces du genre précédent.

Outre le Plécote oreillard (*Plecotus auritus*), qui est propre à l'Europe et répond au *Vespertilio auritus* des Linnéens, ce genre comprend encore le *Plecotus macrotis* (*Vespertilio macrotis*, Raf., et *V. megalotis*, Lecomte), qui habite les États-Unis. D'après M. Temminck, le *Vespertilio euryotis* de M. Netterer aurait aussi $\frac{5}{6}$ molaires, ce

(1) *Plecotus* (pro parte), E. Geoffroy ;— Desm., *Mammal.*, 1820. — *Macrotus*, Leach, *non* Gray.

qui devrait le faire placer avec les *Plecotus;* mais il faudrait alors admettre qu'il n'est pas synonyme de l'*Histiotus velatus*, qui n'en a bien certainement que $\frac{4}{5}$, comme nous nous en sommes assuré par l'examen de plusieurs individus.

Genre MINIOPTERUS (1).

Les Istiotes ou Oreillards à trente-deux dents se rapprochent des Vespérus par leurs dents molaires, qui sont au nombre de dix-huit, comme celles de ces derniers. Après eux viennent les Synotes ou Oreillards à trente-quatre dents, dont les Vespérugo répètent à leur tour la formule. Un parallélisme semblable existe entre les Plécotes véritables et les Minioptères de M. Ch. Bonaparte. Ceux-ci ont en effet la formule des Plécotes, mais ils en diffèrent en ce que leurs oreilles ainsi que leurs oreillons sont bien moins grands et de forme ordinaire. Les Minioptères ont, comme les Vespérus et les Vespérugo, des représentants dans plusieurs des Faunes mammalogiques dont le globe est peuplé; cependant ces espèces sont moins nombreuses, et l'on n'en cite pas encore en Amérique.

En Europe vit le *Vespertilio Schreibersii.*, Natt, ou *Miniopterus Ursinii*, Ch. Bonap.
Le *V. blepotis*, Temm., habite les îles de la Sonde, l'archipel des Moluques et le Japon.
Le *V. Horsfieldii*, Temm., est de Java.
Le *V. macrodactylus*, Temm., est du Japon.
Une autre espèce du même groupe, le *V. dasythrix*, Temm., a pour patrie l'Afrique australe.

V. *Vespertilionins pourvus de trente-huit dents.*
(Les Murinoïdes, F. Cuvier.)

Cette division est aussi nombreuse que celle des Pipistrelloïdes, et ses espèces appartiennent également à des régions fort éloignées les unes des autres. Aucune de celles que l'on connaît ne paraît égaler, par la grandeur de ses oreilles, les espèces de l'ancien genre Oreillard, que nous avons réparties dans chacun des groupes précédents sous les noms génériques d'Histiotes, de Synotes et de Plécotes. Cependant il en est, comme le Kirivoula (*V. pictus*, Linné), dont les oreilles sont déjà plus grandes qu'à l'ordinaire. M. Gray a établi parmi les Murinoïdes plusieurs genres, que nous réunirons ici sous le nom de *Myotis*, déjà employé par M. Kaup et aussi par M. Gray. Le *Vespertilio lepidus* de Cuba nous a paru, à cause de la forme particulière de son crâne et de la disposition de ses dents, mériter d'être séparé des *Myotis* ou Vespertilions proprement dits. Nous en faisons le genre *Nyctiellus*.

(1) *Miniopterus*, Ch. Bonap., *Fauna italica*, 1837.

Genre MYOTIS (1).

Les nombreuses espèces de ce genre ont les oreilles en cornet; l'orcillon plus ou moins subulé; le crâne moins raccourci que celui des Noctules et des Sérotines dans sa partie faciale, et assez souvent renflé dans sa portion cérébrale. Leurs dents sont au nombre de trente-huit, réparties selon la formule suivante : $\frac{2}{3}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{6}{6}$ m. On trouve quelques bons caractères spécifiques pour distinguer ces animaux les uns des autres dans les proportions relatives des deux premières avant-molaires supérieures de leur mâchoire et dans celles des trois inférieures.

Parmi les Vespertilionins qui ont été décrits par les naturalistos, une vingtaine environ peuvent être rapportés avec certitude à ce genre. L'Europe et les contrées avoisinantes, telles que l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique, en fournissent plusieurs :

Vespertilio murinus (2).
V. Daubentonii.
V. emarginatus.
V. mystacinus.
V. limnophilus, etc.

Il y en a dans l'Afrique australe, dans l'Asie méridionale et dans ses îles :

V. pictus ou *Kirivoula.*
V. tralatitius, Horsf.
V. Hardwickii, Horsf.
V. adversus, Horsf.
V. papillosus, Temm.

Et dans les deux Amériques. Les uns sont do la partie septentrionale :

V. gryphus, F. Cuvier.
V. Salarii, F. Cuvier.
V. crassus, F. Cuvier.
V. Carolii, Temm.

Les autres de la partie méridionale :

V. polythrix, Is. Geoffr.
V. Arsinoe, Temm.
V. chiloensis, Waterhouse.
V. Isidori, P. Gerv.
V. hypothrix, P. Gerv.

Voici quelques indications relativement aux caractères de ces dernières. J'y ajouterai la doscription d'une nouvelle espèce des mêmes contrées à laquelle je donne le nom de *V. kinnamon.*

VESPERTILION ARSINOE (*Vespertilio Arsinoe*).
Temm., *Monogr.*, t. II, p. 247.

De Surinam.

(1) *Vespertilio auctorum*, pro parte. — *Myotis*, Kaup, 1829. — *Nec non Kerivoula*, Gray. — *Tralatitus*, id. — *Selysius*, Ch. Bonap. —*Vespertilio*, Giebel, *Säugethiere*, p. 934.

(2) M. E. Rousseau, dans son *Mémoire sur la Chauve-Souris commune*, pl. 7, fig. 1 à 3, figure comparativement la première et la seconde dentition de cette espèce. Les figures 4 de sa planche se rapportent à la Sérotine (*Vesperus serotinus*). Les figures comprises sous le n° 3, qui appartiennent au *V. murinus*, ont été reproduites par M. Owen dans l'atlas de son *Odontography*, pl. 112, fig. 1.

Je n'ai point observé cette espèce; on retrouvera la description dans la *Monographie des Vespertilionidés* publiée par M. Temminck.

VESPERTILION POLYTHRICE (*Vespertilio polythrix*).
Is. Geoffr., *Ann. sc. nat.*, 1re série, t. III, p. 443.

Espèce découverte par Aug. de Saint-Hilaire dans la capitainerie de Rio-Grande et dans celle des Mines. Les exemplaires desséchés qu'on en conserve au Muséum de Paris paraissent avoir $\frac{6}{6}$ molaires, ce qui en ferait des Myotis. Le pelage est brun, légèrement nuancé de roussâtre; la queue est longue et supporte jusqu'à sa pointe la membrane interfémorale : celle-ci s'étend notablement au delà des talons; elle a quelques poils en dessus, vers sa partie basilaire.

Taille du *V. Mystacinus* d'Europe.

VESPERTILION DE CHILOE (*Vespertilio chiloensis*).
(PLANCHE XV, fig. 4 et 4 *a* à 4 *d*.)

Waterh., *Voy. of the Beagle*, *Mamm.*, p. 5, pl. 3. — P. Gerv., *in* Gay, *Hist. de Chile*, *Mamm.*, p. 42, pl. 1.

Cette petite espèce existe non-seulement au Chili et dans les îles Chiloe, mais aussi dans le Brésil : à Pébas, à Saraiacou, et dans la province de Goyaz, d'où MM. de Castelnau et Deville l'ont en effet rapportée. Elle a l'apparence extérieure de nos Myotis d'Europe; mais ses narines sont sensiblement écartées, et le bord externe de son oreillon est un peu festonné (pl. 15, fig. 4 *d*); son crâne est de forme ordinaire (pl. 15, fig. 4 *a*), et ses dents ont assez d'analogie avec celles des *V. limnophilus* de Hollande. Des deux premières avant-molaires supérieures, qui sont petites, la seconde est un peu plus rentrée, et inférieurement la seconde est plus petite que la première (pl. 15, fig. 4 et 4 *b*). Le pelage est roux noirâtre, plus ou moins lavé de gris sur le ventre; quelques poils rares se montrent sur la base de la membrane interfémorale de sa face supérieure; le dos est lavé de roussâtre.

Envergure, 0,17; longueur du corps, 0,035; de l'avant-bras, 0,033; de la jambe, 0,008.

C'est peut-être à cette espèce qu'il faudra réunir le *Vespertilio parvulus* de M. Temminck.

VESPERTILION HYPOTHRICE (*Vespertilio hypothrix*).
P. Gerv. et d'Orb., *Voy. en Amér.* de M. d'Orb., *Mamm.*, p. 16.
(PLANCHE XV, fig. 5, les dents.)

De la province de Moxos, en Bolivie.

J'ai fait mettre dans l'Atlas de cet ouvrage une figure des dents de cette espèce,

vues de profil, d'après l'exemplaire type (1). Elles sont peu différentes de celles du *V. chiloensis;* cependant la première fausse molaire inférieure y est plus longue et à peu près égale en hauteur qu'à la seconde.

VESPERTILION D'ISIDORE (*Vespertilio Isidori*).

P. Gerv. et d'Orb., *Voy. en Amér.* de M. d'Orbigny, *Mamm.*, p. 16.

De Corrientes, dans la république Argentine. C'est encore une espèce très voisine des *Vespertilio chiloensis*, et dont la deuxième molaire inférieure est également un peu plus courte que la seconde, contrairement à ce que nous en avons dit dans l'ouvrage précité.

VESPERTILION KINNAMON (*Vespertilio* (*Myotis*) *kinnamon*).

(PLANCHE XV, fig. 1, les dents.)

Pelage roux cannelle, un peu plus foncé en dessus qu'en dessous; la base des poils plombée; l'espace nu qui sépare les narines un peu excavé; oreilles subappointies, à oreillon en couteau pointu, droit au bord interne, curviligne à son bord externe; membrane interfémorale de forme ordinaire et présentant les séries régulières de petits follicules.

Envergure, 0,26; longueur du corps, 0,052; de l'avant-bras, 0,040; de la jambe, 0,029; des éperons, 0,016; les incisives supérieures sont unicuspidées; la première fausse molaire supérieure est un peu moins courte que la seconde; les deux premières d'en bas sont à peu près égales entre elles, mais plus petites et moins élevées que la troisième.

Cette espèce a été découverte à Capellanova (Brésil) par MM. de Castelnau et Deville.

Genre NYCTIELLUS (2).

Quoique la petite Chauve-Souris que j'ai nommée *Vespertilio lepidus* ait la formule dentaire des Myotis, elle me paraît, à cause de la forme particulière de son crâne, qui est notablement allongé dans sa partie faciale et sans échancrure incisive, et en même temps à cause de la disposition de ses incisives, qui sont grêles, simples et équidistantes, devoir servir de type à une coupe générique nouvelle.

NYCTIELLE GENTILLE (*Nyctiellus lepidus*).

P. Gerv. *in* La Sagra, *Hist. de Cuba*, *Mamm.*, p. 22, pl. 1, fig. 1-4, sous le nom de *Vesp. lep.*

De Blainville a figuré le crâne de cette espèce sur la planche 9 de son *Ostéo-*

(1) Les incisives supérieures, la canine et la première fausse molaire de la mâchoire, qu'on n'a faites qu'au trait, manquent à la pièce ici figurée.

(2) Diminutif de νυκτιος, nocturne. Genre nouveau.

graphie des Chauves-Souris. J'en donne aussi la représentation dans cet Atlas et celle du système dentaire (pl. 15, fig. 6, 6 *a* et 6 *b*).

La Nyctielle a été découverte dans l'île de Cuba par M. Ramon de la Sagra; c'est une des plus petites Chauves-Souris connues.

VI. *Vespertilionins de l'Amérique méridionale dont on n'a pas encore décrit la dentition.*

On ne trouve pas encore dans les auteurs qui se sont occupés des Chauves-Souris, même dans les plus récents, des détails suffisants pour permettre d'établir la formule dentaire de toutes les espèces que l'on a signalées dans cet ordre de Mammifères. Un certain nombre de Vespertilionins sont plus particulièrement dans ce cas, et il y en a parmi eux qui appartiennent à l'Amérique méridionale. Ce sont les seuls dont nous donnerons ici la liste :

1. Grande Chauve-Souris de la Guyane, Buffon, *Supplément*, t. VII, p. 289, pl. 73. — *Vespertilio nasutus*, Shaw, *General Zoology*, t. I, p. 142. — *Vespertilio maximus*, E. Geoffr., *Ann. du Muséum de Paris*, t. VIII, p. 202. L'authenticité de cette espèce paraît fort douteuse.
2. Vespertilio nigricans, Max. de Neuwied, *Naturg. Brasil*, p. 267; — Temm., *Monogr.*, t. II, p. 242. (Du Brésil, dans les districts parcourus par le fleuve Iritiba.)
3. Chauve-Souris douzième ou *Chauve-Souris brun obscur*, d'Azara, *Mamm. du Paraguay*, t. II, p. 294. — *Vespertilio albescens*, E. Geoffr., *Ann. du Muséum de Paris*, t. VIII, p. 204; — Temm., *Monogr.*, t. II, p. 244. (Du Brésil et du Paraguay.)
4. Vespertilio lacteus, Temm., *Monogr.*, t. II, p. 245. (Espèce supposée de l'Amérique méridionale, région inconnue.)
5. Vespertilio parvulus, Temm., *Monogr.*, t. II, p. 246. (Du Brésil.)
6. Vespertilio Ænobarbus, Temm., *Monogr.*, t. II, p. 247, pl. 59, fig. 58, fig. 4. (De l'Amérique méridionale, localité indéterminée.)
7. Vespertilio lævis, Is. Geoffr., *Ann. sc. nat.*, 1re série, t. III, p. 444; — Temm., *Monogr.*, t. II, p. 249. (Du Brésil, par Aug. de Saint-Hilaire.)
8. Vespertilio (Plecotus) Maugei, Desm., *Mamm.*, p. 145. (De Porto-Rico.)
9. Vespertilio Spixii, Fischer, *Synopsis Mamm.*, p. 111. — *Vesp. brasiliensis*, Spix, *Sim. et Vesp. Bras.*, p. 63, pl. 36, fig. 8. (Du Brésil.)
10. Scotophilus cubensis, Gray, *Ann. of nat. hist.*, t. IV, p. 7, 1839. (De Cuba.)
11. Scotophilus Mac Leayi, Gray, *Brit. Museum.* (De Cuba.)
12. Scotophilus Bellii, Gray, *ibid.* (Amérique méridionale. ?)
13. Natalus stramineus, Gray, *Mag. of Zool. and Bot.*, t. II, p. 14.—*Vespertilio longicaudatus*, Gray, *Brit. Mus*. (De Cuba.)

LISTE ET EXPLICATION DES PLANCHES

RELATIVES A CE MÉMOIRE.

(PLANCHES VII A XV.)

Famille des PHYLLOSTOMIDÉS.

PLANCHE VII.

Fig. 1. *Schizostoma minutum*.
2. *Macrophyllum Neuwiedii*.
3. Tête du *Phyllostoma elongatum*.
4. Tête de l'*Hemiderma brevicaudum*.

Nota. — Ces figures sont de grandeur naturelle.

PLANCHE VIII.

Fig. 1. Tête du *Glossophaga amplexicaudatum* (genre *Phyllophora*, Gray), vue de profil.
1 *a*. *Idem*, vue de face.
1 *b*. Les dents incisives et canines au grossissement de $\frac{2}{1}$.
2. Tête du *Glossophaga ecaudata* (genre *Anoura*, Gray), vue de profil.
2 *a*. Dents antérieures et feuille nasale du même; grossiss. $\frac{2}{1}$.
3. Dents des *Tylostoma bidens*, gross. $\frac{2}{1}$.
3 *a*. Incisives et canines supérieures du même; gross. $\frac{2}{1}$.
3 *b*. Incisives et canines inférieures du même; gross. $\frac{2}{1}$.
4. Tête du *Dermanura cinereum*, de profil.
4 *a*. *Idem*, de face.
5. Tête du *Sturnira lilium*, vue de face.
6. Tête du *Desmodus rufus*, vue de profil.
6 *a*. *Idem*, vue de face.
7. Tête du *Pteroderma perspicillatum*, vue de face.
7 *a*. Dents incisives et canines du même.
8. Tête du *Phyllostoma hastatum*, vue de face.
9. Tête du *Tylostoma crenulatum*, vue de face.
9 *a*. Dents incisives et canines du même.

Nota. — Les figures non indiquées comme grossies sont de grandeur naturelle.

PLANCHE IX.

Fig. 1. Crâne de *Desmodus rufus* montrant les dents de la seconde dentition et les deux incisives, ainsi que la canine supérieure droite; gross. $\frac{2}{1}$.
2. Les dents de l'*Artibœus jamaicensis*, vue par la couronne.
3. Les dents de l'*Artibœus undatus*, vues par la couronne.

Fig. 4. Les dents du *Dermanura cinereum*, vues par la couronne.
4 *a*. Le crâne du même, vu de profil; gross. $\frac{2}{1}$.
5. Les dents *Sturnira chilense*, vues par la couronne.
6. Les dents du *Sturnira lilium*, vues par la couronne.
6 *a*. Le crâne du même, vu de profil; gross. $\frac{2}{1}$.
7. Les dents du *Brachyphylla cavernarum*, vues par la couronne.
8. Les dents de l'*Hemiderma brevicaudum*, vues par la couronne.
8 *a*. Le crâne du même; gross. $\frac{2}{1}$.
9. Les dents du *Glossophaga amplexicaudatum* (g. *Phyllophora*, Gray), vues par la couronne.

Nota. — Les dentitions vues par la couronne sont au grossissement de $\frac{4}{1}$.

PLANCHE X.

Fig. 1. Dents du *Pteroderma perspicillatum*, vues par la couronne.
2. Dents de l'*Artibœus lineatus*, vues par la couronne.
3. Dents du *Macrophyllum Neuwiedii*, vues par la couronne.
3 *a*. Le crâne du même; gross. $\frac{2}{1}$.
4. Dents du *Schizostoma minutum*, vues par la couronne.
4 *a*. Crâne du même, vu de profil; gross. $\frac{2}{1}$.
5. Dents du *Phyllostoma elongatum*, vues de profil.
5 *a*. Crâne du même; gross. $\frac{2}{1}$.
6. Dents du *Lophostoma sylvicolum*, vues par la couronne.
7. Dents du *Vampyrus spectrum*, vues par la couronne; gross. $\frac{2}{1}$.

Nota. — Sauf celles dont le grossissement a été indiqué ci-dessus, les figures de cette planche sont à $\frac{4}{1}$ de la grandeur naturelle.

Famille des PHYLLOSTOMIDÉS et VESPERTILIONIDÉS

PLANCHE XI.

Fig. 1. *Proboscidea villosa*.
2. *Furia horrens*.
3. *Dermanura cinereum*.

Nota. — Ces figures sont de grandeur naturelle.

PLANCHE XII.

FIG. 1. Dents du *Nyctinomus macrotis*, vues par la couronne.

1 *a*. Les mêmes, vues de profil.

2. Dents du *Nyctinomus brasiliensis*, vues par la couronne.

2 *a*. Les mêmes, vues de profil.

3. Dents du *Promops ursinus*, vues par la couronne

3 *a*. Les mêmes, vues de profil.

4. Les dents du *Molossus rufus*, vues par la couronne.

4 *a*. Le crâne du même, vu de profil; gross. $\frac{2}{1}$.

5. Le crâne du *Molossus obscurus*; gross. $\frac{2}{1}$.

6. Les dents du *Noctilio leporinus*, vues par la couronne.

6 *a*. Les mêmes, vues de profil.

6 *b*. La tête du même, vue en avant; de grandeur naturelle.

Nota. — Les dentitions figurées sur cette planche sont au grossissement de $\frac{3}{1}$.

PLANCHE XIII.

FIG. 1. Les dents du *Diclidurus Freyreissii*, vues par la couronne.

1 *a*. Les mêmes, vues de profil.

2. Les dents du *Proboscidea saxatilis*, vues par la couronne.

2 *a*. Les mêmes, vues de profil.

3. Les dents du *Proboscidea villosa*, vues par la couronne.

3 *a*. Le crâne du même, vu de profil; gross. $\frac{2}{1}$.

4. Les dents du *Vespertilio* (*Vesperus*) *furinalis*, vues par la couronne.

4 *a*. Les mêmes, vues de profil.

5. Les dents du *Vespertilio* (*Vesperus*) *innoxius*, vues par la couronne.

5 *a*. Le crâne du même, vu de profil.

6. Tête de l'*Istiotus velatus*, vue de face et de grandeur naturelle.

6 *a*. Les dents du même, vues par la couronne.

6 *b*. Les dents du même, vues de profil.

Nota. — Les dentitions figurées sur cette planche sont au grossissement de $\frac{4}{1}$.

PLANCHE XIV.

FIG. 1. Les dents du *Nycticejus Ega*, vues par la couronne.

1 *a*. Les dents incisives et canines du même, vues en avant.

1 *b*. Les dents du même, vues de profil.

1 *c*. Le crâne du même, vu de profil.

FIG. 2. Les dents de l'*Atalapha Blossevillei*, vues par la couronne.

2 *a*. Les incisives et les canines du même, vues en avant.

3. Les dents du *Vespertilio ruber*, vues par la couronne.

3 *a*. Les incisives et les canines du même, vues en avant.

3 *b*. Les dents du même, vues de profil.

4. Les dents du *Vespertilio Dutertreus* (g. *Vesperus*), vues par la couronne.

4 *a*. Le crâne du même, vu de profil; gross. $\frac{2}{1}$.

5. Les dents de l'*Emballonura canina*, vues de profil.

5 *a*. Les incisives et les canines du même, vues en avant.

6. Les dents du *Furia horrens*, vues par la couronne.

6 *a*. Les incisives et les canines du même, vues en avant.

6 *b*. Les dents du même, vues de profil.

6 *c*. Le crâne du même; gross. $\frac{2}{1}$.

Nota. — Les dentitions figurées sur cette planche sont au grossissement de $\frac{4}{1}$.

PLANCHE XV.

FIG. 1. Les dents du *Vespertilio kinnamon*, vues par la couronne.

1 *a*. Les dents du même, vues de profil.

2. Les dents de l'*Emballonura brunnea*, vues par la couronne.

2 *a*. Les mêmes, vues de profil.

3. Les dents du *Spectrellum macrurum*, vues par la couronne.

3 *a*. Les mêmes, vues de profil.

4. Les dents du *Vespertilio chiloensis*, vues par la couronne.

4 *a*. Les incisives et les canines du même, vues en avant.

4 *b*. Les dents du même, vues de profil.

4 *c*. Le crâne du même, vu de profil; gross. $\frac{2}{1}$.

4 *d*. La tête du même, vue de face et de grandeur naturelle.

5. Les dents du *Vespertilio hypothrix*, vues de profil.

6. Les dents du *Nyctiellus lepidus*, vues par la couronne.

6 *a*. Les incisives et les canines du même, vues en avant.

6 *b*. Le crâne du même, vu de profil; gross. $\frac{2}{1}$.

Nota. — Les dentitions figurées sur cette planche sont au grossissement de $\frac{3}{1}$.

TABLE DES MATIÈRES

TRAITÉES DANS CE MÉMOIRE.

(1) Appelés aussi *Vampyridés* par quelques auteurs.

DESCRIPTION
DES
TROIS ESPÈCES DE DAUPHINS
QUI VIVENT DANS LA RÉGION DU HAUT AMAZONE,

PAR M. PAUL GERVAIS.

Vers le commencement du siècle actuel, un Mémoire de Roxburg, et un autre dû à Lebeck, ont fait connaître aux naturalistes une espèce de Cétacé delphinoïde qui vit dans les eaux du Gange. Cette espèce, à laquelle on a donné plusieurs noms, paraît être la même que celle citée par Pline sous celui de *Platanista,* et elle forme aujourd'hui le genre *Plataniste,* qui lui-même sert de type à la tribu des Platanistins (1). Le Plataniste diffère des autres genres de la famille des Delphinoïdes, dans laquelle on le range, par plusieurs caractères importants, tels que la forme de ses dents, l'étroitesse et l'allongement de son rostre, le redressement en forme de crêtes de la partie postérieure de ses os maxillaires, et quelques autres particularités encore. Ce curieux Cétacé était le seul que l'on connût dans les eaux douces, antérieurement aux observations publiées, assez longtemps après Roxburg et Lebeck, d'abord par Spix et Martius, plus tard par M. Alcide d'Orbigny. Pendant leurs longs voyages dans la région de l'Amazone, ces naturalistes avaient eu l'occasion d'étudier un Dauphin, assez différent par ses caractères génériques de celui du Gange, mais étranger, comme lui, aux eaux de la mer. Spix et Martius en parlèrent sous le nom de *Delphinus amazonicus,* et M. d'Orbigny sous celui d'*Inia boliviensis;* le Dauphin fluviatile de l'Amérique méridionale se rencontrant en effet jusque dans les rivières de la Bolivie, à plus de sept lieues de la mer, qu'il paraît ne jamais visiter. De nouvelles recherches nous ont conduit à admettre l'identité de ce Dauphin avec celui que de Blainville avait nommé antérieurement *Delphinus Geoffrensis.*

En outre, les belles collections réunies par MM. de Castelnau et Deville dans la région de l'Amazone nous ont mis à même de décrire deux autres espèces de Delphinidés fluviatiles. Celles-ci sont plus semblables aux Dauphins du genre *Delphinus,* mais elles vivent avec les Inia, dans l'Amazone et dans quelques-uns de

(1) Élien fait aussi mention de ce Cétacé. Il dit, en parlant du Gange, que les eaux de ce fleuve nourrissent des Cétacés dont la graisse sert à faire des onguents. (Liv. XII, c. 41.)

ses affluents. Ce sont nos *Delphinus fluviatilis* et *pallidus.* Nous en parlerons dans ce Mémoire, ainsi que du *Delphinus Geoffrensis,* auquel on doit conserver le nom générique d'*Inia,* proposé par M. d'Orbigny.

INIA DE GEOFFROY (*Inia Geoffrensis*).

(PLANCHE XIX, fig. 3, réduite à $\frac{1}{15}$.)

Delphinus Geoffrensis, de Blainville, *in* Desmarest, *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, t. IX, p. 151. — *Delphinus Geoffroyi*, Desm., *Mammalogie*, p. 512. — *Delphinus rostratus*, G. Cuv., *Ossem. foss.*, t. IV, part. 1, p. 278, *non ibid.*, p. 278, pl. 21, fig. 7 et 8. — *Delphinus amazonicus*, Spix et Martius, *Reize in Brasil.*, t. III, p. 1119 et 1133 (1831). — *Inia boliviensis*, A. d'Orbigny, *Nouv. Ann. Mus. Paris*, t. III, p. 22, pl. 3 (1834) (reprod. dans F. Cuv., *Hist. des Cétacés*, p. 123, pl. 10 et 11). — *Dauphin de Geoffroy* (*Delphinus frontatus*), F. Cuv., *Hist. des Cétacés*, p. 120. — *Inia boliviensis*, d'Orb. et P. Gerv., *in* d'Orb., *Voy. en Amér.*, *Mamm.*, p. 30, pl. 22. — *Inia Geoffrensis*, P. Gerv., *Hist. des Mamm.*, t. II, p. 322.

Cette espèce diffère notablement des Dauphins ordinaires, tels que le *Delphinus delphis,* par exemple, et elle ne se rapproche pas davantage des Marsouins ou des Orques. Elle a la nageoire dorsale très basse, et son museau, qui est allongé et de forme cylindracée, est garni, dans le jeune âge, d'une certaine quantité de poils. M. d'Orbigny, qui a signalé ces poils, dit qu'ils sont gros et crépus. La couleur, d'après les renseignements fournis au même naturaliste, serait assez variable; cependant celle de l'exemplaire qu'il a observé vivant était en grande partie rose, quoique passant un peu au bleuâtre pâle sur les parties supérieures. Les sujets qu'ont vus MM. de Castelnau et Deville étaient d'un rose violacé, principalement sur la tête, et le dessous de leur corps était blanchâtre.

Le poids d'un exemplaire pêché à Nauta était de 125 kilogrammes; sa plus grande circonférence de $1^{m},76$, et sa longueur totale de $2^{m},80$.

C'est surtout par l'examen des caractères tirés du crâne et du système dentaire que l'on peut arriver à une classification naturelle des Cétacés. Envisagé sous ce double rapport, l'*Inia Geoffrensis* se montre très différent de tous les autres animaux du même ordre, quoiqu'il doive être classé avec les Delphinidés, et qu'il ait en particulier certains rapports avec les Platanistes (1) et les Sténodelphes (2).

C'est dans la tribu qui renferme ces deux genres que nous avons aussi placé l'Inia (3), mais en faisant remarquer que cette réunion n'était que provisoire. En effet, il est évident que, tout en ayant plus de rapports entre eux qu'ils n'en ont avec les autres Delphinidés, les trois genres *Inia, Plataniste* et *Stenodelphis* diffèrent assez les uns des autres pour former chacun une tribu particulière. Les

(1) *Platanista gangetica*, ou le *Delphinus gangeticus* de Lebeck.

(2) *Stenodelphis Blainvillei*, ou le *Delphinus Blainvillei*, P. Gerv., *Bull. de la Soc. philom. de Paris*, 1844. Cette espèce a été prise à l'embouchure de la Plata; nous l'avons décrite avec plus de détails dans la partie mammalogique du *Voyage de M. d'Orbigny en Amérique*, p. 31, pl. 23.

(3) *Tribu des Platanistins*, P. Gerv., *Hist. nat. des Mamm.*, t. II, p. 321.

Iniens (1) ont une forme de crâne qui leur est particulière, et leurs dents sont également différentes, à plusieurs égards, de celles des Platanistes ou de celles des Sténodelphis.

Le crâne de l'Inia adulte que le Muséum doit à M. d'Orbigny (2) est long de 0,48, dont 0,30 pour le rostre, qui est étroit, solide, sans gouttière sur la ligne médio-supère, ni véritable sillon latéral analogue à celui du *Delphinorhynchus rostratus;* sa partie fronto-nasale est étroite, bordée en arrière par une saillie transversale des pariétaux, qui se relie à la tubérosité post-nasale des os frontaux. Les bords latéraux de l'espace rectangulaire, au milieu duquel sont percées les fosses olfactives, sont relevés en carène. L'œil est protégé en dessus par une arcade osseuse, pourvue en avant et en arrière d'une forte apophyse orbitaire. L'apophyse zygomatique, qui naît du temporal, est large et forte, mais elle reste séparée par un intervalle assez considérable de l'apophyse post-orbitaire. La distance qui l'en sépare est de 0,030. La fosse orbito-temporale est étendue; le palais est étroit et allongé. Les os sont en général plus compactes que ceux des autres Cétacés. Il n'y a pas, au-dessus du crâne, les crêtes relevées qui caractérisent le Plataniste; la mâchoire inférieure est longue de $0^{m},41$, dont $0^{m},022$ pour la symphyse; les dents sont plus grosses que chez les Dauphins ordinaires, plus larges à la base de leur couronne que vers le sommet ou à la racine, et un peu curvilignes, à échancrure postérieure. Leur surface est grenue, et les postérieures, à la mâchoire supérieure comme à l'inférieure, ont un élargissement en forme de talon à leur base interne. Cette disposition se voit sur les huit ou neuf dernières dents supérieures et sur quatorze ou quinze des inférieures. Les trois ou quatre dernières molaires sont plus petites que celles qui les précèdent. Le nombre total des dents est de $\frac{33}{33}$. Desmarest n'en donne que $\frac{26}{26}$ au *Delphinus Geoffrensis*, tel qu'il l'a écrit d'après les notes que lui avait remises de Blainville.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, un des motifs qui ont empêché de reconnaître, dans les grands Dauphins fluviatiles de l'Amérique intertropicale, le *Delphinus Geoffrensis*, est l'opinion erronée, émise par F. Cuvier et acceptée par quelques auteurs, que le Dauphin rapporté du cabinet de Lisbonne est de la même espèce que le *Delphinus frontatus* décrit plus tard par G. Cuvier. Ce que G. Cuvier dit de la peau de son *D. frontatus* appartient au *D. Geoffrensis*, et ce qu'il dit du crâne, à l'espèce que F. Cuvier a nommée, d'après une indication de son frère, *D. rostratus* (3). Tout en séparant le *D. frontatus* de l'océan Atlantique du *D. frontatus*

(1) *Iniina.*

(2) D'Orbigny, *Nouvelles Ann. du Muséum*, t. III, pl. 3, fig. 1 et 2. — D'Orb. et P. Gerv., *Voy. de M. d'Orb. en Amérique, Mammif.*, pl. 22, fig. 1 et 3.

(3) F. Cuv., *Hist. des Cétacés*, p. 156. Le *Delphinus rostratus*, qui appartient au genre Delphinorhynque, vient quelquefois sur nos côtes de l'Océan et de la Manche et sur celles de l'Angleterre; nous en avons vu à Anvers, il y a quelques années, un crâne provenant d'un sujet pris dans la mer du Nord par des pêcheurs belges.

rapporté du cabinet de Lisbonne, c'est-à-dire du *D. Geoffrensis*, F. Cuvier n'avait pas soupçonné l'identité que nous avons signalée plus récemment entre l'*Inia boliviensis* de M. d'Orbigny et le *Delphinus Geoffrensis*.

La même espèce répond également au *Delphinus amazonicus* de Spix et Martius, qui l'ont observée pendant leur voyage au Brésil.

L'Inia vit non-seulement dans une grande partie de l'Amazone, depuis les environs de Para jusque dans les eaux du même fleuve, qui arrosent le Pérou, à la hauteur de Pébas et de Nauta, par exemple, mais aussi dans ses principaux affluents et dans quelques-uns de ses sous-affluents. MM. de Castelnau et Deville ont pris l'Inia dans l'Uraguay, assez loin de son confluent avec le Trochantins, qui se jette dans l'Amazone, à quelques lieues au-dessus de Para. Ils l'ont aussi trouvé dans l'Ucayale, qui coule au Pérou. M. d'Orbigny le signale en Bolivie, dans les grandes rivières des plaines de Moxos et de Santa-Cruz, particulièrement dans le rio Mamoré et dans le Guaporé, qui versent leurs eaux dans le rio Madeira, qui lui-même parcourt une grande étendue de pays avant de rejoindre l'Amazone.

Il est probable que l'exemplaire, aujourd'hui conservé au Muséum de Paris, qui a servi de type à la description du *Delphinus Geoffrensis*, était lui-même originaire du haut Amazone, et l'on a été dans l'erreur en supposant qu'il venait du Canada. En effet, ce Dauphin était conservé à Lisbonne, au Musée d'Ajuda, ainsi qu'un nombre considérable d'objets intéressants de zoologie, qui appartiennent précisément à des espèces retrouvées depuis lors dans les régions occidentales du Brésil ou dans le haut Pérou par les voyageurs qui ont visité ces contrées, plus particulièrement par MM. de Castelnau et Deville. A part sa couleur, qui avait été altérée par le temps ou qui peut avoir été mise d'une manière inexacte, la peau prise par de Blainville pour type de son *Delphinus Geoffrensis* a tous les caractères que M. d'Orbigny a signalés depuis lors dans son *Inia boliviensis* : forme cylindrique et allongée du bec; renflement de la partie céphalique; abaissement de la nageoire dorsale; position reculée des pectorales, tout, jusqu'à la forme des dents, qui ont aussi leur surface grenue.

DAUPHIN FLUVIATILE (*Delphinus fluviatilis*).

(PLANCHE XIX, fig. 2, à $\frac{1}{7}$ de la *grand. nat.*)

Buffeo negro des missionnaires du haut Amazone, et *Boto preto* des Brésiliens, de Castelnau, *Hist. du voy. dans l'Amér. du Sud*, t. IV, p. 460, et V, 33. — *Delphinus fluviatilis*, P. Gerv. et Deville, *in* P. Gerv., *Bull. de la Soc. d'agric. de l'Hérault*, 1853, p. 148. — *Delph. fluv.*, P. Gerv., *Hist. des Mamm.*, t. II, p. 522.

La seconde espèce de Delphinidés qui se tient dans le haut Amazone est différente de l'Inia par ses principaux caractères, et plus semblable aux Dauphins

ordinaires, à la tribu desquels elle appartient. Sa tête est renflée, et le rostre ou la partie en forme de bec en est assez distincte, mais sans être aussi grêle ni aussi allongée que dans les Platanistins; leur forme est d'ailleurs la même que dans les Dauphins proprement dits. Les pectorales sont assez grandes; leur coupe est ovalaire, appointie; la dorsale est de grandeur normale, d'un tiers plus longue que haute, un peu arrondie à son sommet et subéchancrée à son bord postérieur.

La longueur totale du corps est de $1^{m},10$; sa plus grande circonférence est de $0^{m},70$, et son poids total de 75 livres environ (37^{kil}, 5).

La couleur, observée sur le frais, est fort différente de celle des deux autres espèces, et en particulier de celle du *Delphinus pallidus*, auquel cette espèce ressemble d'ailleurs beaucoup plus, par ses autres caractères, qu'à l'*Inia Geoffrensis*. Toutes les parties supérieures sont d'un gris presque noir, ce qui a valu au *Delphinus fluviatilis* le nom de *Buffeo negro*, sous lequel les missionnaires le désignent. La mâchoire inférieure et tout le dessous du corps sont d'un rose lilas. L'œil est compris dans la partie noire, et une large bande de cette dernière couleur, qui descend obliquement de la région oculaire sur les pectorales, rattache ces nageoires au reste des parties teintes en noir; mais, en arrière de cette bande, le rose remonte dans une étendue assez considérable et forme dans le noirâtre une espèce d'anse teinte de couleur claire.

Ce Dauphin a été pêché dans le haut Amazone, auprès de Pébas (Pérou). On dit que l'espèce à laquelle il appartient vit réunie en troupes de vingt ou trente individus qui attaquent les Inias.

La peau du seul exemplaire que MM. de Castelnau et Deville ont pu se procurer a été notablement endommagée; elle est conservée au Muséum, ainsi qu'une portion de crâne provenant bien certainement du même sujet.

Cette portion de crâne se réduit à la partie faciale. Elle est toutefois parfaitement suffisante pour justifier les affinités que nous avons assignées au *Delphinus fluviatilis*. La forme du rostre y est comme dans les Dauphins ordinaires (genre *Delphinus* des mammalogistes actuels); mais la surface palatine n'y montre pas les deux grandes excavations en gouttière qui caractérisent le crâne du *Delphinus delphis;* seulement le palais est un peu excavé dans sa partie médiane; les dents sont aiguës, petites et semblables à celles des Dauphins ordinaires, sans talon interne et lisses à leur surface.

Il y en a 28 ou 29 à la mâchoire supérieure, et 27 ou 28 à l'inférieure. Le rostre est long de 0,20; la partie élargie qui la précède a 0,14 de large; le maxillaire inférieur est long de 0,270, dont 0,165 pour la partie dentaire; la symphyse a la même disposition que dans les Dauphins proprement dits, sa longueur est de 0,050.

DAUPHIN PALE (*Delphinus pallidus*).

(PLANCHE XIX, fig. 1, réduite à $\frac{1}{17}$ de la *grand. nat.*)

Buffeo blanco des missionnaires du haut Amazone, de Castelnau, *Hist. du voyage dans l'Amér. du Sud*, t. IV, p. 460. — *Delphinus pallidus*, P. Gerv., *Acad. sc. de Montpell.*, 1855.

C'est la troisième des espèces dont nous avions à parler. Elle a été, comme la précédente, rapportée pour la première fois par MM. de Castelnau et Deville. Les missionnaires de la région du haut Amazone lui donnent le nom de *Buffeo blanco*, signifiant Dauphin blanc (1), à cause de sa couleur pâle et presque blanche. De même que le *Delphinus fluviatilis*, le Dauphin que nous appelons *Delphinus pallidus* appartient à la tribu des Delphinins; mais au lieu d'être uniquement voisin des *Delphinus delphis*, *dubius* et *Tethyos*, des mers d'Europe, par l'ensemble de ses caractères spécifiques, il tient à la fois de ces derniers et des Dauphins à long bec ou Delphinorhynques, tels que nous les avons définis ailleurs (2). La séparation du front d'avec le bec est moins marquée que dans le *Delphinus fluviatilis*, et le bec est un peu plus long; la mâchoire inférieure dépasse sensiblement la supérieure; la nageoire dorsale est moins élevée et plus échancrée; les pectorales sont moins grandes, moins aiguës et un peu plus étranglées à leur insertion. La couleur générale est pâle, blanc jaunâtre en dessus et blanche en dessous; les pectorales ne sont pas de la même teinte que le dos, et la séparation des deux nuances est moins nette et en même temps plus régulière que dans le *D. fluviatilis*.

Ce Dauphin a été pris à Nauta, dans la région de l'Amazone qu'on nomme le Maranon. L'exemplaire recueilli par MM. de Castelnau et Deville avait $1^m,65$ de long et $0^m,98$ dans sa plus grande circonférence. Le crâne que j'en ai observé, mais sans pouvoir le comparer à celui de l'espèce précédente, ne permet aucun rapprochement avec l'*Inia;* il ressemble, par sa forme générale, à celui des Delphinins, et je trouve dans mes notes qu'il a de l'analogie avec celui des *Delphinus plumbeus* et *longirostris* par la forme de son rostre. Les dents y sont au nombre de $\frac{30}{31}$, petites, aiguës et sans talon; la fosse temporale est plus grande et de forme plus carrée que dans le *Delphinus delphis*, et, sous le rapport des dimensions, plus analogue à celle du *Delphinus plumbeus;* mais ses bords sont à peu près droits, au lieu d'être subarrondis comme dans celui-ci. La symphyse n'est point aussi longue que dans les vrais Delphinorhynques. Ce crâne a 0,34 de longueur totale; la partie élargie qui précède la base du rostre est large de 0,12 (3).

(1) *Buffeo* veut dire *souffleur;* dans le patois du Midi de la France *buffet* signifie *soufflet*.

(2) *Hist. des Mammif.*, t. II, p. 323.

(3) L'impossibilité de retrouver ce crâne au moment où j'ai fait faire les planches de cet ouvrage m'a empêché d'en donner la figure.

QUATRIÈME MÉMOIRE.

SUR QUELQUES POINTS
DE
L'HISTOIRE ZOOLOGIQUE DES SARIGUES
ET PLUS PARTICULIÈREMENT
SUR LEUR SYSTÈME DENTAIRE,

Par M. PAUL GERVAIS.

On ne trouve les Sarigues, c'est-à-dire les mammifères marsupiaux de la famille des Didelphidés, qu'en Amérique. Ces animaux forment environ une trentaine d'espèces. Il y en a dans plusieurs parties de l'Amérique septentrionale; mais ils sont surtout abondants dans les régions chaudes ou tempérées de l'Amérique méridionale. Leurs petites espèces se nourrissent essentiellement d'insectes, et, dans cette dernière région du globe, elles tiennent la place des Monodelphes insectivores (1). Tous les Didelphidés sont faciles à distinguer des Marsupiaux qui habitent l'Australie et quelques-unes des îles de la Malaisie ou de l'Océanie, comme les Moluques et la Nouvelle-Guinée. Les petites espèces de la famille des Dasyuridés ont seules quelques ressemblances avec eux ; mais on trouve dans leur squelette, dans leur système dentaire et même dans leur apparence extérieure, des caractères suffisants pour les en distinguer. Il ne paraît pas en avoir été de même de certaines petites espèces de Marsupiaux, qui ont autrefois habité l'Europe, et dont on rencontre les débris osseux dans certaines couches tertiaires, principalement en France. G. Cuvier, qui les a le premier signalées, en a parlé sous le nom de Sarigues, et il les a rangées dans le genre *Didelphis* (2), après avoir discuté la valeur des caractères qui les rapprochent pourtant, à certains égards, des Dasyures. Quant à leur espèce, il la regardait comme voisine des Marmoses (*Didelphis dorsigera*), mais sans pouvoir décider, « avec une entière certitude, si, comme tant d'autres animaux de nos carrières, c'est une espèce détruite,

(1) On ne connaît, dans l'Amérique méridionale, aucun autre Monodelphe insectivore que le *Solenodon paradoxum*, assez grosse espèce de Soricidés décrite par M. Brandt ; encore ne se trouve-t-il qu'à Saint-Domingue et à Cuba.

(2) Tels sont le *Didelphis Cuvieri* et plusieurs autres sur lesquels j'ai donné de nouveaux détails dans mon ouvrage intitulé : *Zoologie et paléontologie françaises*, t. I, p. 133, et t. II, Explic., n° 45 et pl. 45.

ou du moins non encore retrouvée, » l'histoire du genre Sarigue étant, comme il en a fait la remarque, extrêmement embrouillée dans tous les auteurs (1). Aussi ajoutait-il, après avoir énuméré une douzaine d'espèces de Sarigues : « Qui pourrait répondre qu'il n'y en a pas encore plusieurs autres dans cet immense continent de l'Amérique, dans ces vastes forêts de la Guyane et de l'Amazone, où l'homme n'a jamais pénétré, et même dans les pays plus fréquentés ? »

« Il n'en est pas, dit-il encore, de ces petites espèces comme des grandes : la plupart des voyageurs font peu de cas des premières ; elles échappent longtemps, par leur petitesse même, aux recherches les plus attentives, et chaque jour peut nous en découvrir de nouvelles : ainsi nous nous garderons bien de soutenir, pour ce petit squelette fossile, comme nous l'avons avancé pour les grands, que l'espèce n'en existe plus dans les pays connus. Nous nous bornons à dire que rien jusqu'à présent ne prouve qu'elle existe. »

La réserve apportée par G. Cuvier dans les conclusions de son Mémoire s'explique par la date même de ce dernier. Elle n'a pas été partagée par les naturalistes. D'un commun accord, ils ont admis que le petit Sarigue fossile dans les carrières de Montmartre, près Paris, différait comme espèce de ceux qui habitent maintenant l'Amérique, et rien n'est venu contredire cette opinion. Les comparaisons ostéologiques sont le seul moyen que nous ayons de constater l'identité ou la différence d'espèces des anciens animaux par rapport à ceux de la nature actuelle. Toutes celles qu'on a pu faire entre les Marsupiaux fossiles en France et ceux qui vivent maintenant sur les autres parties du globe n'ont pas réussi à faire connaître une seule espèce plus semblable aux Didelphes européens que ne l'est la Marmose.

D'autre part, depuis 1805, ces comparaisons entre les animaux vivants et ceux dont les débris sont enfouis dans les terrains plus anciens que le diluvium ont donné des résultats si nombreux et si certains, l'étude comparative des anciennes faunes avec celles du monde moderne a conduit à des conclusions si positives, qu'on pourrait, même sans recourir à l'examen de toutes les espèces existantes de Sarigues, substituer à la dernière phrase que nous avons empruntée au texte de G. Cuvier cette proposition plus affirmative : « Tout jusqu'à présent prouve que les Didelphes dont on a trouvé les débris en Europe n'existent ni dans l'Amérique ni ailleurs. »

En effet, le Sarigue fossile à Montmartre appartient à une époque très éloignée de la nôtre. La faune dont il faisait partie a vécu sur un point du globe qui, même dans la nature actuelle, ne possède aucune des espèces naturelles à l'Amérique ; et plus on étudie les fossiles de la faune paléothé-

(1) G. Cuv., *Ann. du Muséum*, t. V, 1805. — Id., *Ossem. foss.*, 2e éd., t. III, p. 284.

rienne, mieux on reconnaît qu'ils ont un caractère particulier, et que les espèces qu'ils nous font connaître n'ont existé que pendant un certain temps et dans une certaine région; ce dont nous pouvons juger par l'étendue, la position stratigraphique et l'épaisseur des roches qui renferment leurs débris.

Nous verrons d'ailleurs que pour ce qui est des Sarigues européens, leur comparaison avec les Sarigues américains que les collections possèdent maintenant permet de reconnaître certains caractères différentiels dans la forme de leurs dents, ce qui fait supposer qu'on en trouvera d'autres encore lorsque leur squelette pourra être comparé à celui de ces derniers.

Ces remarques suffisent sans doute pour faire comprendre l'intérêt qu'il peut y avoir à bien connaître les particularités dentaires qui caractérisent les Didelphidés américains, et elles serviront d'excuse aux longs détails dans lesquels nous avons cru devoir entrer à l'égard de ces animaux.

Si l'on examine la dentition des Sarigues en prenant pour type de cette famille le *Didelphys virginiana* (1), on constate que le nombre des dents y est de cinquante, et que ces dents sont réparties, pour chaque côté, conformément à la formule : $\frac{5}{4}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{7}{7}$ m.

Voici les principaux caractères qu'elles présentent :

Les incisives sont assez petites, en forme de cylindre subelliptique, rangées en arc de cercle, verticales, à peu près égales entre elles et équidistantes, sauf toutefois celles de la première paire, qui sont sensiblement écartées. Celles-ci sont en même temps un peu plus longues et plus pointues. Une grande fossette, destinée à recevoir la pointe des canines inférieures, sépare les incisives supérieures des canines de la même mâchoire. Les incisives inférieures sont un peu plus longues, surtout dans leur racine, et déclives; elles décroissent un peu de volume de la première à la quatrième.

Les canines sont longues, surtout à la mâchoire supérieure, faiblement arquées et comparables à celles des Carnivores ou des Tanrecs.

Les molaires sont de deux sortes : avant-molaires au nombre de trois paires à chaque mâchoire, et arrière-molaires au nombre de quatre paires.

Les avant-molaires sont à deux racines, aussi bien celles de la mâchoire supérieure que celles de l'inférieure; leur couronne, qui est unicuspidée, varie en grandeur pour chacune d'elles.

La première de celles d'en haut est plus rapprochée de la canine que de la seconde molaire, et celle-ci est un peu moins longue que la troisième.

A la mâchoire inférieure, la première avant-molaire est également assez petite et plus rapprochée de la canine que de la dent qui suit; mais celle-ci, c'est-à-dire la deuxième molaire, est plus forte et plus élevée que la troisième.

(1) Pl. 20, fig. 7.

Les arrière-molaires supérieures croissent un peu en volume de la première à la troisième; elles représentent des prismes à base rectangulaire; l'hypoténuse d'un triangle rectangle forme leur côté postéro–interne, tandis que les deux autres côtés sont l'un externe et l'autre antérieur. Chacune de ces dents a son bord externe divisé en deux lobes, surmontés chacun par une saillie tuberculeuse. La saillie du second lobe est plus rapprochée du milieu de la dent que de son angle postérieur. Au milieu du bord postéro-interne est un quatrième tubercule qui se relie, quoique d'une manière peu sensible, avec le rebord antérieur, ce qui sépare en deux parties inégales la petite dépression que l'on voit sur la face supérieure, entre les tubercules. La quatrième arrière–molaire est transversale, arrondie à son bord postérieur, à peu près rectiligne à l'antérieur. On y distingue trois saillies, qui forment la crête du rebord postérieur, et une autre saillie sur le milieu du rebord antérieur.

Les arrière-molaires inférieures, également au nombre de quatre, croissent un peu de volume. Elles sont formées de deux parties : l'une, antérieure, surmontée par trois pointes en triangle; l'autre, postérieure, ayant la forme d'un talon excavé dans son milieu et relevé à son pourtour, surtout en arrière, où il prend incomplètement l'apparence d'une colline transverse; elles ont toutes deux racines. La forme générale de chacune de ces dents rappelle assez bien celle de la carnassière inférieure de certains Viverridés (Mangoustes, Genettes, etc.); mais il y a ici quatre dents de cette forme au lieu d'une seule (1).

La série des molaires supérieures est longue de 0,040, et celle des molaires inférieures longue de 0,042.

Dans toutes les espèces de la famille des Sarigues que j'ai observées, le nombre des dents est de cinquante, comme dans le *Didelphys virginiana*, et elles sont distribuées d'après la même formule.

Toutefois leur forme n'est pas toujours identiquement la même, et l'on remarque, principalement dans la grandeur et dans la disposition de leur couronne, quelques particularités qui, pour être peu considérables, n'en sont pas moins dignes d'être signalées.

(1) Dans le Carnassier fossile du bassin de Paris, que j'ai décrit dans ma *Paléontologie française* sous le nom de *Galethylax Blainvillei*, la carnassière en place a bien la forme qu'on lui connaît chez les Sarigues; mais il n'y a, en arrière, que deux paires d'alvéoles, ce qui porte à trois seulement, au lieu de quatre, le nombre des arrière-molaires inférieures. En outre, ce n'est que par la considération du nombre de leurs alvéoles, indiquant celui de leurs racines, que l'on peut supposer que les deuxième et troisième molaires du Galéthylax sont également de forme carnassière; aussi ne me paraît-il pas certain que ce Mammifère ait été réellement un Marsupial. Il a des affinités avec les animaux Didelphes, mais il en a aussi avec les Carnivores de la famille des Viverridés et de celle des Canidés, et sa classification restera incertaine tant qu'on ne le connaîtra pas par des pièces plus complètes que celle que nous en avons décrite. Ce curieux fossile n'en est pas moins bien différent de tous ceux qu'on a décrits sous d'autres noms, et il pourrait d'ailleurs avoir plusieurs dents carnassières sans devoir être pour cela classé parmi les Marsupiaux; c'est ce que nous voyons aussi pour les genres Ptérodon, Hyénodon, etc., qui se rapportent au groupe des Monodelphes carnivores par leurs principaux caractères ostéologiques.

En effet, leur étude peut guider le naturaliste dans la classification de ces différentes espèces, et elle acquiert une véritable importance lorsqu'on essaie de se faire une idée précise des rapports qui rapprochent les Sarigues fossiles en Europe des Sarigues actuellement américains, et que l'on veut connaître les différences spécifiques ou même génériques qui caractérisent ces derniers.

Avant de parler des particularités que présentent, sous ce rapport, les différents genres dans lesquels on a partagé les Didelphidés américains, nous devons compléter la description générale du système dentaire de ces animaux en signalant les changements que la succession des âges apporte dans leur formule dentaire.

Dans des Sarigues jeunes ayant complété leur développement par la gestation mammaire, et qui, par conséquent, sont comparables aux mammifères Monodelphes encore pourvus de leur première dentition, on trouve trente-quatre dents ainsi réparties pour chaque côté : $\frac{5}{4}$ i., $\frac{1}{1}$ c., $\frac{3}{3}$ m. Les molaires y sont de deux sortes : avant-molaires, au nombre de deux paires à chaque mâchoire, et arrière-molaires, dont il n'y a qu'une paire, en haut comme en bas.

Une seconde paire d'arrière-molaires, puis une troisième (pl. 20, fig. 2 et 2 *a*) et une quatrième se montrent successivement à chaque mâchoire, et enfin on en voit poindre une cinquième, qui sera la dernière de la série. Mais à cette époque, l'arrière-molaire de la première dentition, qui paraît être la seule dent de lait, tombe pour être remplacée par une prémolaire, ce qui ne laisse subsister que quatre paires d'arrière-molaires (pl. 20, fig. 3). Un semblable changement a lieu chez les autres Marsupiaux. Il est, à certains égards, comparable à celui que l'on connaît chez les Rongeurs, ainsi que chez les Mastodontes; mais il diffère beaucoup du mode de remplacement dentaire, connu chez la plupart des autres Mammifères monodelphes, en particulier chez les Primates, les Carnivores, les Jumentés et les Bisulques. On sait qu'il y a toujours, chez ces derniers, plusieurs paires de dents molaires de lait, et qu'ils ont aussi des canines et des incisives transitoires. J'ai vainement cherché, sur un Sarigue plus jeune que celui où j'avais observé trente-quatre dents, et encore à l'époque de la gestation mammaire, des dents d'une première dentition, analogues par exemple à celles que l'on voit chez les Chauves-Souris naissantes; il m'a été impossible d'en trouver aucune trace. Cependant je ne puis affirmer qu'on n'en verrait pas si l'on pouvait faire une étude plus complète des jeunes animaux de ce groupe.

L'ostéologie comparée des différentes espèces de cette famille fournirait sans doute aussi, pour leur classification sériale, des indications également utiles, et qui viendraient corroborer celles que l'on tire de la considération de la bourse ou de celle de la queue; mais l'ostéologie des Sarigues vivants et fossiles (1) n'a pas

(1) Les caractères tirés de l'analogie que paraît avoir le squelette trouvé à Montmartre avec celui des Sarigues

encore été étudiée sous ce rapport, et, de mon côté, je n'ai pas réussi à me procurer assez de pièces pour combler cette lacune. Je signalerai cependant la différence remarquable qui existe entre le crâne du *Didelphys derbiana* ou *ornata* et celui des autres Sarigues, par suite du grand développement des apophyses post-orbitaires du frontal chez le premier de ces animaux. Le développement de ces apophyses est médiocre chez les Sarigues qui se rapprochent du *Didelphys virginiana*. Elles manquent, au contraire, tout à fait dans les Hémiures et les Micourés que j'ai vus.

Genre DIDELPHYS (1).

Taille plus considérable que celle des autres espèces; une poche abdominale; queue longue, prenante, en grande partie nue et écailleuse; la troisième molaire plus forte que la seconde, mais à peu près de même hauteur qu'elle; la deuxième molaire inférieure plus forte et plus élevée que la troisième; les tubercules des arrière-molaires supérieures assez émoussés.

Les différentes espèces de ce genre ont le chanfrein plus ou moins élargi et les apophyses post-orbitaires apparentes, mais en général assez peu saillantes; en outre, leur boîte crânienne est assez petite et surmontée dans l'âge adulte par une crête sagittale fort saillante. Ces caractères, qui sont surtout développés chez les *Didelphys virginiana*, se retrouvent avec plus ou moins d'évidence dans quelques espèces propres à l'Amérique méridionale, telles que les *Didelphys Azaræ* (pl. 20, fig. 8), *cancrivora* et *opossum* (pl. 20, fig. 6), qu'on peut considérer comme formant un premier sous-genre.

Dans le Cayopollin (*Didelphys philander*), dont les dents sont représentées sur notre planche 20, à la figure 5, la première molaire supérieure est plus petite, et ses deux racines sont moins distinctes; la deuxième molaire de la même mâchoire est plus élevée, et les molaires sont plus petites proportionnellement que chez les espèces précédentes.

Le *Didelphys derbiana* (2), jolie espèce propre au Pérou, a la boîte cérébrale plus renflée que les Didelphys ordinaires, ce qui indique un cerveau proportionnellement plus volumineux que chez ceux-ci et que chez les petites espèces des genres suivants; en outre, le chanfrein est très élargi, par suite de la saillie des apophyses post-orbitaires; le palais est aussi plus large; quant aux dents, elles sont

américains, si l'on examine ses pieds de derrière, perd beaucoup de la valeur que G. Cuvier lui attribuait, si l'on se rappelle que, d'après les observations récentes de MM. Gray et Waterhouse, les petites espèces de la famille des Dasyures ont le pouce postérieur assez développé ou même opposable comme celui des Sarigues.

(1) *Didelphys* (partim), Linné.

(2) *Didelphys derbianus*, Waterhouse, *Naturalist's library*, *Marsupialia*, p. 97, pl. 2. — *Didelphys ornata*, Tschudi, *Fauna peruana*, p. 146, p. 6. — *Didelphys derb.*, Waterh., *Nat. hist. of Mammals*, t. I, p. 493. — P. Gerv., *Mém. Acad. sc. Montpellier*, t. III, avec pl.

également curieuses par leurs proportions. La première molaire supérieure est fort petite, la seconde dépasse sensiblement la troisième en hauteur et en largeur, et les arrière-molaires sont petites à la mâchoire inférieure; les arrière-molaires sont également assez petites, et la dernière a son talon moins saillant que les autres. La partie coronoïde de cette mâchoire est moins rentrée en dedans que chez les autres Sarigues. Les figures 4 *a* et 4 *b* de notre planche 20 donneron une idée exacte de ces différents caractères.

Cette espèce, le Cayopollin, et sans doute aussi le *Didelphys nudicauda* d'E. Geoffroy, paraissent devoir constituer un second sous-genre.

Genre CHIRONECTES (1).

On sait que la distinction de ce genre repose essentiellement sur la disposition palmée des pattes postérieures dans l'Oyapock (*Didelphys palmata* ou *Chironectes variegata*), qui lui sert de type. Cette espèce est fluviatile; ses dents (pl. 20, fig. 3) sont établies sur le même modèle que celles des espèces appartenant à la première sous-division des Didelphys.

Genre HEMIURUS (2).

Les Hémiures ont la queue beaucoup moins longue que le corps, sans partie nue et probablement non préhensile.

Aux trois espèces que l'on rapporte à ce genre (*Didelphys tristiata, tricolor* et *brachyura* des auteurs), il faut en ajouter une quatrième (*Didelphys Hunteri,* Waterhouse), dont nous avons pu étudier le crâne, ainsi que la dentition.

HÉMIURE DE HUNTER (*Hemiurus Hunteri*).

(PLANCHE XVI, fig. 2 (3); XX, fig. 1, 1 *a* et 1 *b*.)

Didelphys Hunteri, Waterhouse, *Nat. hist. of Mammals*, t. I, p. 524.

Dans son *Histoire naturelle des Mammifères*, M. Waterhouse signale, sous le nom de *Didelphys Hunteri*, un Sarigue de la division des Hémiures, dont il n'a vu qu'un seul exemplaire, conservé dans l'esprit-de-vin, au Musée huntérien de Londres. Il lui assigne pour caractères d'avoir les parties supérieures du corps pâle-brun uniforme, sans trace de la bande rousse des flancs qui caractérise l'Hémiure tricolore.

Je rapporte à cette espèce des Hémiures à pelage uniforme dont MM. de Castelnau et Deville ont rapporté des exemplaires de la province de Goyaz. Leur

(1) *Chironectes*, E. Geoffr.

(2) *Hemiurus*, Is. Geoffr.

(3) Sous le nom fautif d'*Hemiurus concolor*.

teinte générale est gris fauve, comme lavée de fauve olivacé; les joues et la gorge sont gris sale; les flancs gris fauve, un peu plus clairs que le dos; les pattes sont d'une nuance également claire; les poils de la queue sont très courts, pâles en dessus, bruns en dessous.

Le corps a 0,13 et la queue 0,04.

La figure 2 de notre planche 16 représente cette espèce de grandeur naturelle.

Le crâne de l'*Hemiurus Hunteri* (pl. 20, fig. 1, 1 *a*, 1 *b*) manque de saillies post-orbitaires; sa portion cérébrale est proportionnellement moins étroite que chez les grands Didelphys; sa face est plus courte et moins effilée que chez les Micourés. La surface osseuse du palais ne présente pas les foramina que l'on voit chez les autres Sarigues; ses dents sont en même nombre que chez les autres animaux de la famille des Didelphidés et réparties suivant la même formule. Toutefois la première molaire supérieure est moins écartée de la seconde que dans les Didelphys, et elle est proportionnellement plus grosse que dans les *Didelphys derbiana* et *philander;* les trois premières molaires supérieures vont en croissant d'une manière assez régulière; à la mâchoire inférieure, la seconde est un peu plus forte que la troisième, qui dépasse elle-même sensiblement la première. Les arrière-molaires supérieures sont assez semblables à celles des Didelphys ordinaires, mais à pointes assez saillantes; elles ont l'ensemble de leur couronne moins oblique que celle des Micourés.

Genre MICOUREUS (1).

Les Micourés sont de petites Sarigues sans poche abdominale, et dont les petits sont simplement protégés, pendant la gestation mammaire, par un repli longitudinal de la peau: du reste, leur queue est longue et en grande partie nue comme celle des Didelphys. Leurs avant-molaires supérieures sont à peu près équidistantes et croissantes de la première à la troisième; leurs arrière-molaires ont la couronne plus oblique que celles des espèces rentrant dans les genres précédents (2); leur crâne est suballongé, un peu rétréci dans sa partie faciale et sans apophyses post-orbitaires. La portion cérébrale est plus large que la portion faciale.

C'est surtout aux Didelphidés de ce genre que l'on peut comparer les *Péralhériums*, ou Sarigues fossiles de l'Europe, et si l'on ne devait tenir compte que du système dentaire, on pourrait classer ces derniers dans un genre très rapproché de celui qui nous occupe ici : mais, comme nous l'avons fait remarquer plus haut,

(1) *Micoureus*, Is. Geoffr.

(2) M. Waterhouse a figuré, dans la partie mammalogique du *Voyage du Beagle*, les dents du *Micoureus elegans*. De mon côté, j'ai fait représenter celles du *Didelphys murina* dans ma *Zoologie et paléontologie françaises*, pl. 45, fig. 10-11.

on ne connaît pas assez le squelette des Péráthériums pour assurer qu'il est réellement semblable, dans ses caractères essentiels, à celui des Didelphidés actuels, et comme leur système dentaire lui-même montre déjà quelques petites différences, surtout dans la forme des arrière-molaires supérieures, il serait imprudent de décider d'ores et déjà que le squelette n'offrira aucune différence digne d'être signalée. Il n'en est pas moins convenable, dans l'état actuel de nos connaissances, de classer jusqu'à plus ample examen, comme l'avait fait G. Cuvier, les Péráthériums dans la famille des Sarigues. Nous n'entendons, comme on le comprend bien, parler ici que des Sarigues tertiaires, car les prétendus Sarigues de l'Oolithe de Stonesfield sont des Mammifères d'un groupe tout autre que celui dont nous venons de nous occuper.

EXPLICATION DES FIGURES

RELATIVES A CE MÉMOIRE.

Planche. Fig.

XVI. 1. HEMIURUS HUNTERI, de grandeur naturelle.

XX. 1. Crâne de l'*Hemiurus Hunteri*, vu de profil. — Fig. 2 *a*. *Id.*, vu en dessus. — Fig. 1 *b*. Ses dents vues par la couronne.

2. Dents du *Micoureus pusillus* jeune, vues de profil, grossissement $\frac{2}{1}$.

3. Dents du *Chironectes palmata* ou *variegata*, vues par la couronne.

4. Crâne du *Didelphys derbiana*, vu de profil. — Fig. 4 *a*. *Id.* vu en dessus. Fig — . 4 *b*. *Id.* montrant la couronne des dents.

Planche. Fig.

XX. 5. Dents du *Didelphys philander*, vues par la couronne.

6. Dents du *Didelphys opossum*, vues par la couronne.

7. Dents du *Didelphys virginiana*, vues par la couronne.

8. Dents du *Didelphys Azaræ*, vues par la couronne.

Nota. — Toutes les figures, sauf celle du n° 2, sont de grandeur naturelle.

DESCRIPTION

D'UN

NOUVEAU GENRE DE RONGEURS

SOUS LE NOM DE LASIUROMYS,

Par M. ÉMILE DEVILLE (1).

Ce genre est en quelque sorte intermédiaire entre le genre Dactylomys, d'une part, et le genre Nélomys, de l'autre.

C'est principalement dans sa dentition et dans la forme de ses pattes qu'il se rapproche des Nélomys, et par son ensemble et son pelage qu'il se rapproche des Dactylomys.

Les dents molaires de la mâchoire supérieure, au nombre de quatre de chaque côté (2), forment, comme dans ces deux genres, deux lignes très rapprochées, mais différemment disposées. Elles sont distantes, en avant, de la largeur de 5 millimètres; et, en arrière, d'environ la largeur de deux dents, ou 6 millimètres : elles diffèrent en cela de celles des Dactylomys, qui, en avant, sont séparées tout au plus par la distance de 2 millimètres, et qui, en arrière, se trouvent écartées de la longueur de 7 millimètres, ce qui donne à la mâchoire supérieure l'apparence d'un triangle; et de celles du Nélomys qui, en avant, a les siennes d'environ la largeur de deux dents, ou 4 millimètres, et, en arrière, de 6 millimètres.

(1) Les fatigues du long voyage que M. Émile Deville a exécuté sous la savante direction de M. Francis de Castelnau avaient fortement ébranlé sa santé; mais son zèle pour l'histoire naturelle ne s'était pas ralenti, et il lui avait fait illusion sur ses propres forces. Aussi n'avait-il pas craint de repartir pour l'Amerique, espérant y faire de nouvelles découvertes. Le courage de M. Deville n'a pas tardé à le trahir, et le 8 janvier 1853 ce jeune et infortuné zoologiste succombait à Rio-Janeiro. Nous avons pensé que son nom devait se trouver parmi ceux des auteurs de cette publication, et au lieu de nous donner la petite satisfaction de parler, dans des termes nouveaux, du genre *Lasiuromys*, que M. Deville avait fait connaître aux naturalistes dans l'un des rares Mémoires qu'il a eu le temps de publier, nous reproduisons presque textuellement ici la description qu'il en a donnée. Nous avons saisi avec le même empressement les autres occasions qui se sont offertes à nous d'intercaler, dans les deux parties de la zoologie de ce Voyage qui nous ont été confiées par M. de Castelnau, d'autres extraits des publications de M. Deville.

(2) Notre planche 17 donne la figure du *Lasiuromys*, et celles d'une partie de son crâne, ainsi que de ses dents. Ce genre appartient, comme l'avait reconnu M. Deville, à la tribu des Echimys, des Nélomys et des Dactylomys, qui comprend aussi les Capromys et le Plagiodonte. Dans notre *Histoire naturelle des Mammifères*, nous avons réuni ces différents genres sous le nom de *Capromyens* (t. I, p. 340). Ils sont exclusivement américains.

(P. GERVAIS.)

La composition des molaires de la mâchoire supérieure de notre Lasiuromys présente quelques ressemblances avec celle du Nélomys. On peut même dire qu'elles sont presque identiques, à quelques différences près dans le dessin de la dent, avec celles de ce genre.

Elles sont transversalement partagées en deux parties très distinctes; chacune d'elles est formée d'une lame d'émail, un peu arrondie au côté interne, et elle présente un profond repli à son côté externe.

L'analogie se conserve pour la mâchoire inférieure (1); la couronne de la dent est divisée en deux parties, et elle est formée par une lame plissée, unique, ayant deux profonds replis à son côté interne, et trois à son côté externe.

Les pieds antérieurs et postérieurs présentent cinq doigts ayant à peu près la même disposition que chez les Nélomys.

Les pieds antérieurs sont courts; les deux doigts intermédiaires sont assez longs; les deux latéraux plus courts. Ces doigts sont armés d'ongles comprimés et arqués; le cinquième, ou le pouce, est rudimentaire, et représenté par un ongle convexe.

Les pieds postérieurs sont de forme assez allongée et ont cinq doigts; les trois médians sont les plus longs, le doigt externe étant un peu plus court, et l'interne encore plus court; chacun de ces doigts porte un ongle comprimé, arqué, et plus fort que ceux des pieds antérieurs.

Ce qui rapproche notre Lasiuromys du Dactylomys et du Nélomys, c'est aussi l'état des téguments du corps, pour le premier, et la proportion des poils de la queue pour le second, ce qui forme l'un des caractères les plus distinctifs de cet animal.

Le corps est couvert entièrement de poils, comme le Dactylomys, et non de piquants et de poils comme chez le Nélomys.

La queue, presque aussi longue que le corps de l'animal, est entièrement couverte de poils longs et doux.

Lorsqu'on écarte les poils qui couvrent la queue, on aperçoit des écailles striées, disposées par rangées transversales très régulières.

Ces différents caractères, joints au système dentaire, m'ont engagé à faire de ce Rongeur un genre nouveau.

Sujet adulte. — Poils de la tête dirigés comme chez le Dactylomys: mais, au lieu d'être des poils durs, ils sont, comme le reste du corps, doux au toucher, et sont d'un blanc roussâtre, mêlés de poils qui se dirigent d'avant en arrière et forment une longue tache sur tout le milieu de la tête.

Sujet non adulte. — Même tache sur le milieu de la tête, mais plus jaune et

(1) Pl. 17, fig. 4.

plus mêlé de poils gris; encadrements des joues et des oreilles un peu moins grands.

Dessus du dos lavé de noir et de jaune : la base des poils est entièrement noire.

Les parties latérales du corps, le dessous de la gorge, le ventre et la partie interne des membres antérieurs et postérieurs, d'un jaune fauve très clair.

Queue presque aussi longue que le corps, velue dans toute son étendue, couverte à sa naissance de poils roux mordoré, et entièrement d'un brun noirâtre dans le reste de son étendue, et terminée également par un pinceau de poils plus abondants.

Le tour des yeux, les joues et les oreilles, sont encadrés par une grande tache noirâtre; les oreilles sont moyennes et de forme arrondie; une grande tache noire sur le milieu du dos; le reste du corps lavé de roux et de gris, mais avec la base des poils d'un brun plus ou moins foncé.

La gorge, le dessous du ventre, la partie interne des membres antérieurs et postérieurs, d'un jaune fauve pâle.

Queue moins longue que l'animal, velue dans toute son étendue, couverte, à sa naissance, de poils gris, puis roux mordoré antérieurement, et entièrement noire dans tout le reste de son étendue, et terminée par un pinceau de poils plus abondants.

Voici les dimensions de cet animal, auquel peut être donné spécifiquement le nom de *villosus*.

Sujet adulte. — Longueur de la tête et du corps, 0,31 ; — de la queue, 0,27 ; — de la patte antérieure, y compris l'ongle, 0,03 ; — de la patte postérieure, 0,55.

Corps couvert de poils doux ; dessus de la tête blanc roussâtre; joues, oreilles, et une grande tache sur le dos, noirs; le corps lavé de roux et de gris; ventre fauve; queue moins longue que l'animal, velue dans toute son étendue, roussâtre à sa naissance, noire dans le reste de sa longueur.

Habite la mission de Sarayacu (Pampa del Sacramento, au Pérou, Haut-Amazone, partie brésilienne).

Mœurs. — Je ne puis malheureusement rien dire sur les mœurs de ce singulier animal, les deux sujets rapportés par l'Expédition nous ayant été donnés par les Indiens. Par la forme des ongles, il paraît plutôt *grimpeur* que *fouisseur*.

ÉNUMÉRATION

DES

PRINCIPALES ESPÈCES DE MAMMIFÈRES

RECUEILLIS PENDANT L'EXPÉDITION EXÉCUTÉE DANS LES PARTIES CENTRALES

DE L'AMÉRIQUE DU SUD.

I. — PRIMATES.

Les belles espèces de Singes américains découvertes par MM. de Castelnau et Deville, et celles, déjà connues, dont ils ont réussi à se procurer de nouveaux exemplaires, ayant été l'objet d'un travail spécial, inséré dans cet ouvrage par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à ce travail (1).

II. — CHÉIROPTÈRES.

Il a été également question des Chéiroptères dans un Mémoire particulier qui fait aussi partie de la présente publication; il serait donc inutile d'y revenir ici. Nous ajouterons cependant deux espèces à la liste des Chauves-Souris sud-américaines qui a été publiée (2), et nous reproduirons une observation intéressante de M. de Castelnau relative aux mœurs des Phyllostomes.

Dans le tome Ier de l'*Histoire de son voyage*, M. de Castelnau raconte l'anecdote suivante :

« J'adressai un jour des reproches au chef du village de Salinas, dans la province de Goyaz, sur le tort qu'il avait de ne pas élever des bestiaux et sur son insouciance à cet égard; il me répondit qu'il avait essayé plusieurs fois de le faire,

(1) Pages 1 à 24 de l'*Histoire des Mammifères*, et planches 1 à 6 de la même partie de l'ouvrage.

(2) L'une de ces espèces est le curieux Sténodermin que MM. Lichtenstein et Petrers viennent de décrire sous le nom de *Centurio flavogularis*, dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie de Berlin*; l'autre est un Vespertilionin, appelé par les mêmes naturalistes, *Hyonycteris disciferus*. L'Hyonyctéris rentre dans la division des Vespertilions à trente-huit dents. Quant au *Centurio flavogularis*, je ne puis assurer qu'il appartient bien au même genre que le *Centurio senex* de M. Gray, n'ayant pu comparer la bonne figure de ses dents, qui a été publiée par MM. Lichtenstein et Peters, avec celle du *C. senex*, qui n'a point encore été représentée. Je ne puis toutefois dissimuler qu'il me reste quelques doutes au sujet de leur congénéréité, le *Centurio senex* étant donné par M. Gray comme un animal propre à l'île d'Amboine.

mais vainement, les jeunes animaux ayant toujours été détruits par la morsure des Chauves-Souris. Ce fait se trouva confirmé jusqu'à un certain point. Le surlendemain nous vîmes plusieurs de nos animaux mis presque hors de service par des plaies de ce genre. L'homme lui-même n'est pas à l'abri de ces attaques, et une grande partie des enfants du village portent des cicatrices de morsures semblables. Cette espèce de Chauves-Souris est de petite taille, et vole continuellement très près de terre, ce qui fait qu'elle attaque particulièrement les personnes endormies sur le sol. »

III. — INSECTIVORES.

Le *Solenodon paradoxum*, assez grosse espèce de Mammifères Soricidés propre aux îles d'Haïti et de Cuba, est jusqu'à ce jour l'unique représentant sud-américain de l'ordre des Monodelphes insectivores; encore cette espèce n'a-t-elle pas été observée sur la terre ferme. Malgré leurs longues recherches ni MM. de Castelnau et Deville ni aucun des autres voyageurs naturalistes qui ont parcouru le même continent n'y ont recueilli, jusqu'à présent, un seul animal du même ordre. Les Sarigues, quadrupèdes propres à la sous-classe des Didelphes, et dont certaines espèces ne dépassent guère nos Musaraignes en dimensions, paraissent seules tenir, dans l'Amérique du Sud, la place du groupe dont nous parlons ici, tandis qu'en Afrique, à Madagascar, en Asie, en Europe et même dans l'Amérique septentrionale, on connaît différents genres de ces animaux, et que la plupart de ces genres possèdent même plusieurs espèces chacun.

IV. — RONGEURS.

L'ordre des Rongeurs fournit à l'Amérique méridionale un grand nombre d'espèces, les unes appartenant à des familles également représentées dans l'ancien continent, mais susceptibles pour la plupart d'être séparées de leurs analogues comme genres ou au moins comme sous-genres (1); les autres, au contraire, tellement différentes de celles des autres régions du globe, qu'on a dû en faire des tribus ou même des familles tout à fait distinctes. Les parties chaudes de l'Amérique septentrionale ont seules quelques représentants de ces dernières familles de Rongeurs (2).

(1) C'est ainsi que la plupart des Muridés, c'est-à-dire des Rongeurs de la famille des Rats, sont dans ce cas, et que les Écureuils sud-américains se distinguent eux-mêmes de ceux des autres contrées par quelques légers caractères.

Il en est de même du Lapin tapeti (*Lepus brasiliensis*). Il diffère aussi à certains égards du Lièvre et du Lapin, auxquels on l'associe dans les ouvrages de mammalogie.

(2) Parmi ces familles ou tribus on peut citer celles des *Caviens* ou Cabiais, des *Célogényens* ou Pacas, des *Dasyproctiens* ou Agoutis, des *Eréthizoniens*, des *Capromyens*, des *Chinchilliens* et des *Cténomyens*, auxquelles s'ajoutent celles même des *Saccophoriens* et les *Saccomyens*, si l'on envisage en même temps la faune de l'Amérique septentrionale.

MM. de Castelnau et Deville ont rapporté un assez bon nombre de Rongeurs sud-américains, aujourd'hui déposés dans les magasins du Muséum de Paris (1) ou dans les galeries de cet établissement.

1. On y remarque plusieurs espèces d'Écureuils, et en particulier le *Sciurus æstuans*.

2. L'Hydrochère capybare ou *grand Cabiai* (*Hydrochœrus capybara*), de la province de Goyaz, etc.

M. de Castelnau en parle dans sa *Narration historique*, t. I, p. 400.

3. Le Paca (*Cœlogenys subniger*);

4. Plusieurs Aperea (genre *Cavia*);

5. Un Lagotis, des Andes du Pérou, rapporté par M. le docteur Weddell;

6. Des Coensdous (g. *Synetheres*, F. Cuv.), de plusieurs localités.

7 et 8. Différents Échimys et Nelomys, dont l'examen comparatif avec les types décrits par MM. Is. Geoffroy, Pictet, etc., pourra conduire à quelques remarques nouvelles.

9. Le Lasiuromys (*Lasiuromys villosus*), dont nous avons reproduit la description d'après M. E. Deville et dont nous avons donné une nouvelle figure (2).

10. Le Dactylomys (3), de la mission de Sarayacu (Pérou).

M. Émile Deville a donné (4) sur ce Rongeur une note que nous croyons utile de reproduire ici :

« L'animal qui fait l'objet de cette notice est resté, jusqu'à notre expédition, un animal fort rare. Le seul individu connu, et en assez mauvais état, avait été rapporté par M. E. Geoffroy-Saint-Hilaire (5) et publié par lui sous le nom d'*Echimys dactylinus*, répété depuis sous le même nom par Cuvier, Desmarest, Desmoulins, Griffith, Lesson, et sous celui de *Loncheres dactylinus* par Fischer.

» C'est M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire qui, après avoir étudié les différences qui existent entre l'*Echimys dactylinus* et les vrais *Echimys*, a reconnu à juste raison que cette espèce devait former un genre nouveau tant par son système dentaire que par ses caractères extérieurs. Il éleva alors le nom spécifique de *Dactylin* à la valeur générique, et forma le genre *Dactylomys* admis par tous les auteurs.

» En effet, ce genre se distingue immédiatement des Echimys en ce qu'il n'a pas, comme ces derniers, des piquants sur tout le corps, mais bien de véritables

(1) Dans une notice publiée en 1852, M. Deville porte à trente-cinq le nombre des espèces de Rongeurs rapportées par l'expédition. Nous les avons examinées presque toutes.

(2) Voyez plus haut, p. 104 et pl. 17.

(3) *Echimys dactylinus*, E. Geoffr.; *Dactylomys typus*, Is. Geoffr.

(4) *Revue et Mag. de zool.*, édités par M. Guérin, t. IV, p. 354; 1852.

(5) Avec d'autres espèces très curieuses d'animaux sud-américains alors conservés au musée d'Ajuda, à Lisbonne.

poils, qui sont doux au toucher, à l'exception du dessus de la tête et du nez, où les poils sont un peu roides.

» La queue, plus longue que le corps, est couverte à sa base de poils doux, et, dans le reste de sa longueur, d'écailles hexagonales régulièrement disposées, à la naissance de chacune desquelles se trouve un poil court et assez roide ; ce qui lui donne l'apparence d'une queue de *Didelphe*, ainsi que l'a dit M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, mais elle n'est pas prenante.

» Les pieds postérieurs présentent cinq doigts de forme allongée ; les trois médians sont les plus longs et ont des ongles allongés et faiblement comprimés ; le doigt externe est plus court et terminé par un ongle également court et convexe ; le doigt interne est très court, ayant également un ongle très court et convexe.

» Pour les pieds de devant, le savant professeur M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a été trompé par le mauvais état du sujet qu'il a observé. Ainsi il dit : « Les pieds de devant offrent peut-être la conformation la plus remarquable et la » plus éminemment caractéristique que l'on connaisse chez les Rongeurs, quel- » ques Fouisseurs exceptés. Il n'existe que quatre doigts : les deux latéraux assez » longs, les deux intermédiaires extrêmement longs, tous quatre armés d'ongles » courts et convexes semblables à ceux d'un grand nombre de singes. Les paumes » aussi bien que les plantes sont nues. Ce sont les singuliers caractères que pré- » sentent les pieds, et *notamment ceux de devant*, qui ont valu à cette espèce le » nom spécifique de *Dactylin*, dont j'ai fait, en l'élevant à la valeur générique, » le nom de *Dactylomys.* »

» Ainsi que je l'ai dit plus haut, c'est à cause du mauvais état du sujet observé par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, que ce savant professeur a été induit en erreur. Les pieds antérieurs ont cinq doigts, comme les postérieurs.

» Les deux doigts latéraux sont longs, les deux intermédiaires très longs, à ongles courts et convexes, et le cinquième doigt ou pouce est tellement petit, qu'il paraît rudimentaire ; mais lorsque l'on regarde avec attention, on aperçoit ce doigt portant un ongle de forme arrondie. Ce n'est seulement que sur le squelette que l'on peut se rendre parfaitement compte de l'existence de ce doigt, qui est composé de deux phalanges.

» Il n'existe dans ce genre qu'une seule espèce.

» Les différents sujets rapportés par l'Expédition viennent de la mission de Sarayacu, rivière de l'Ucayale, Pampa del Sacramento.

» Ces animaux se tiennent dans les grands bois humides. Ce n'est que le matin et le soir que l'on peut se les procurer ; dans le milieu de la journée, au moment des fortes chaleurs, ils restent blottis dans des trous qu'ils ne font pas eux-mêmes. »

11. Le Mus brasiliensis, espèce du sous-genre *Holochilus* de M. Wagner.

De la vallée de Santa-Anna et de quelques autres lieux.

Diverses autres espèces de Rats, appartenant à différents sous-genres qu'il ne nous a pas été possible de comparer avec les types des espèces décrites en Angleterre ou ailleurs. Nous mentionnerons cependant les deux suivantes :

12. L'Hesperomys boliviensis, Waterhouse.

De Chuquisaca, en Bolivie. Cette jolie espèce rappelle assez bien, par son extérieur, l'*Octodon gliroïdes*, que M. d'Orbigny et moi avons précédemment fait connaître (1); mais elle est plus petite, et ses caractères ostéologiques sont d'ailleurs différents. C'est par son crâne et sa dentition un véritable Murien. Ses molaires, au nombre de $\frac{3}{3}$, sont décroissantes d'arrière en avant, surtout à la mâchoire supérieure : la première trilobée, la seconde bilobée, et la troisième subbilobée. Le corps est long de 0,16; le dessus du corps est lavé de gris brun; les pattes sont fauves et la queue est claire à sa base.

13. Mus (*Hesperomys*) macrurus (pl. 16, fig. 1 et 1 *a*).

Nous regarderons, mais avec doute, comme inédite une espèce de Rongeur de la tribu des Muriens et du sous-genre des Hesperomys, qui a extérieurement, aussi bien par ses couleurs que par ses proportions, une certaine analogie avec les Gerbilles.

Ce Rat, qui a été rapporté du Brésil par MM. de Castelnau et Deville, est fauve, un peu roussâtre en dessus et blanc jaunâtre en dessous; ses pattes sont terminées de cette dernière couleur; la base des poils fauves est de couleur brun plombé; la queue est écailleuse, et presque nue dans ses deux premiers tiers, mais elle devient un peu plus velue vers son extrémité. Les poils y sont d'un gris cannelle, mais ni assez allongés ni assez touffus pour simuler réellement un pinceau.

Il y a quatre doigts en avant avec un rudiment de pouce et cinq doigts bien distincts en arrière.

Les oreilles sont assez grandes, subarrondies et à peu près nues.

Les moustaches sétiformes sont grandes et de couleur cannelle.

Le corps (tête et tronc) est long de 0,11; la queue a 0,13.

Le crâne ressemble beaucoup, par sa forme, à celui de l'*Hesperomys boliviensis*. Les incisives ont leur face antérieure teinte en jaune, et cette couleur est plus foncée sur les supérieures que les inférieures.

Les trois paires de molaires supérieures sont plus rapidement décroissantes d'avant en arrière que les inférieures. Les tubercules, avant d'être entamés par l'usure, y ont l'apparence d'une double rangée de mamelons arrondis; ceux de la rangée interne tendent cependant à prendre une apparence de chevrons; il y a

(1) *Voyage en Amérique* de M. Dorbigny.

trois paires de ces tubercules à la première molaire supérieure, deux paires à la seconde, et trois tubercules en tout à la troisième, attendu qu'à cette dent la seconde rangée n'en a qu'un seul au lieu de deux.

Inférieurement, la première molaire n'a que cinq mamelons au lieu de six, sa première colline étant d'un seul mamelon au lieu de deux.

Une note laissée par M. Deville nous apprend que l'œil de ce Rongeur est de couleur gris clair.

L'*Hesperomys macrourus* a été pris à Trixas, en mai 1844.

14. Lièvre tapeti (*Lepus brasiliensis*). MM. de Castelnau et Deville ont tué cette espèce à Miranda et dans quelques autres localités.

V. — CARNIVORES.

Parmi les animaux de cet ordre qui ont été rapportés par les membres de l'Expédition, nous mentionnerons ceux des genres suivants :

Kinkajou (genre *Cercoleptes*).

Coati (genre *Nasua*).

Raton (*Procyon cancrivorus*).

Huron taira (*Galictis barbara*).

Loutres diverses (genres *Lutra*, *Lontra*, etc.) (1).

Felis de diverses espèces.

M. de Castelnau donne des détails au sujet du *Jaguar* (*Felis onça*) et du *Cougouar* (*Felis puma*) dans plusieurs chapitres de sa *Narration* (2).

VI. — BISULQUES RUMINANTS.

Plusieurs Cerfs rapportés par MM. de Castelnau et Deville appartiennent aux espèces que l'on connaissait déjà : *Cervus paludosus*, *campestris*, etc.

On trouvera quelques détails à leur égard dans plusieurs des volumes de l'*Histoire du voyage*, principalement à la page 293 du tome Ier.

VII. — BISULQUES PORCINS.

Le genre des Pécaris (*Dicotyles*), qui représente seul les Porcins parmi les Mammifères sud-américains, a aussi été pour nos voyageurs le sujet de quelques observations intéressantes (t. II, p. 48 de l'*Histoire du voyage*).

(1) Tome Ier, p. 441 de l'*Histoire du voyage*.

(2) *Histoire du voyage*, t. Ier, p. 355, 401 ; t. II, p. 388, etc.

VIII. — ÉDENTÉS.

1. La possession d'un Paresseux ordinaire (*Bradypus tridactylus*) a permis à M. de Castelnau de réunir, au sujet de l'anatomie de ce curieux genre de Mammifères, diverses études qu'il ne nous sera pas possible de publier ici.

2. Paresseux didactyle (genre *Cholœpus*), observé à Santa-Maria.

3. Tatou géant (*Priodontes gigas*, pl. 18).

M. de Castelnau s'est procuré, dans la province de Bahia, un bel exemplaire de cette curieuse espèce dont nous avons donné la figure dans l'une des planches de notre Atlas. Il a un mètre de longueur pour le tronc et la tête, et 0,50 pour la queue. Cet exemplaire est une femelle, qui porte une paire de mamelles abdominales très distinctes.

Les autres Dasypodés observés pendant l'Expédition appartiennent aux espèces suivantes :

4. Cachicame (genre *Cachicama*), *Dasypus novem-cinctus.*

5. Tatou mulet, *Dasypus hybridus.*

6. Cabassou (g. *Xenurus*), *Dasypus unicinctus.*

7. Encoubert (g. *Euphractus*), *Dasypus sexcinctus.*

8. Apar (g. *Tolypeutes*), *Dasypus tricinctus.*

Les trois genres de la famille des *Myrmécophagidés*, ou *Fourmiliers*, ont fourni des échantillons :

9. Fourmilier tamanoir (*Myrmecophaga jubata*).

10. Fourmilier tamandua (*Myrmecophaga tetradactyla*).

11. Fourmilier didactyle (*Myrmidon didactylus*).

La présence de cette dernière espèce a été constatée à Boovista, à Corolina et dans un grand nombre d'autres localités, soit au Brésil, soit au Pérou.

IX. — DIDELPHES.

Nous avons déjà parlé des Sarigues (genre *Didelphis*) dans un des Mémoires qui précèdent (1). Les espèces recueillies par MM. de Castelnau et Deville sont les suivantes :

Didelphis Azaræ, pris à Catalao;

Didelphis cancrivora, de Sarayacu, etc.

Didelphis opossum, de la province de Goyaz;

Didelphis Hunteri, de la province de Goyaz. Cette espèce a été décrite en détail dans le Mémoire cité plus haut, et figurée avec soin, pl. 16, fig. 2, et pl. 20, fig. 1.

(1) 95 de cette partie de l'ouvrage.

X. — SIRÉNIDES.

Lamantin austral (*Manatus australis*).

Trichecus manatus, Linné. — *Manatus australis*, Tilesius, Illig., etc. — G. Cuvier, *Ossem. foss.*, t. V, p. 242, pl. 19. — Blainv., *Ostéogr.*, genre *Manatus*, pl. 1.

M. de Castelnau et les membres de son expédition ont eu plusieurs fois l'occasion d'étudier le Lamantin austral dans l'Amazone, aussi bien que dans les lacs qui en sont peu éloignés, et ils ont fait, au sujet de cette espèce, plusieurs observations anatomiques. Un des exemplaires qu'ils ont disséqués avait les intestins grêles longs de $10^{m},25$; c'était une femelle qui fut prise en décembre 1846, à Pébas. Des figures que nous a remises M. de Castelnau représentent la trachée-artère, les poumons, le cœur de cet animal, ainsi que ses viscères abdominaux vus dans leurs rapports de situation. Il ne nous a pas été possible de les publier ici.

La galerie d'anatomie comparée du Muséum doit à MM. de Castelnau et Deville plusieurs crânes de Lamantins adultes, et la peau ainsi que le squelette d'un jeune animal de la même espèce.

Nous ne parlerons des crânes rapportés par ces voyageurs que pour faire remarquer qu'ils sont bien de la même espèce que le squelette décrit par G. Cuvier et de Blainville, lequel provenait du cabinet de Lisbonne. Comparés à celui du Lamantin du Sénégal, ces crânes montrent plusieurs différences spécifiques qu'il est facile de saisir, telles que le plus grand allongement des mâchoires et de l'ouverture nasale, l'état incomplet du cercle orbitaire, la moindre épaisseur de la masse zygomatique, etc. Les dents molaires y sont aussi moins fortes, moins nettement tapiroïdes et assez notablement différentes dans l'apparence de leur couronne.

Le squelette de jeune sujet est intéressant à plusieurs égards. Les sutures crâniennes y ont à peu près la même disposition que dans les sujets adultes, et l'occipital supérieur y est en particulier réuni aux pariétaux. Les alvéoles de la région mentonnière ne sont guère plus distinctes, soit les inférieures, soit les supérieures, dans l'une desquelles on voit encore, il est vrai, une portion de la racine des dents incisives, répondant aux défenses des Dugongs, qui s'y trouvait implantée. Il est vrai que rien ne démontre qu'on ne puisse, en cherchant avec précaution, retrouver ces défenses rudimentaires même chez les sujets adultes (1).

Chacune des mâchoires porte plusieurs paires de dents molaires ayant déjà servi à la mastication; la supérieure en a cinq et l'inférieure quatre. La première dent de chaque mâchoire est plus petite que les suivantes, mais à peu près de même forme et pourvue du même nombre de racines, c'est-à-dire de trois pour la mâchoire supérieure et de deux pour l'inférieure. Ces deux paires de dents sont

(1) Elles ont été signalées pour la première fois par de Blainville, qui les avait trouvées sur le crâne d'un fœtus. La dentition des jeunes Lamantins a été décrite depuis lors d'une manière plus complète par M. Stannius, dans son travail intitulé : *Beitrage zur Kenntniss der Amerikanischen Manati's*. Rostock, 1846.

des dents caduques qu'on n'observe plus sur les crânes plus avancés en âge, quoique ceux-ci aient $\frac{5}{5}$ ou $\frac{6}{6}$ paires de molaires. En arrière des dents déjà sorties, on voit, chez l'exemplaire jeune comme chez ceux qui sont plus vieux, plusieurs germes de molaires près de poindre; mais chez aucun des sujets conservés dans nos collections, la totalité des molaires n'est entièrement sortie, et l'on ne peut dire encore quel est au juste le nombre des dents chez les Lamantins.

L'Atlas de notre jeune squelette de Lamantin a les deux branches de son arc neural encore séparées l'une de l'autre sur la ligne médiane en dessus, et très disjointes l'une de l'autre en dessous, où elles ont entre elles une large bande cartilagineuse qui représente le corps de la même vertèbre. Au milieu de cette bande cartilagineuse est un petit noyau osseux, d'apparence lenticulaire, qui est le commencement du centrum ou corps osseux proprement dit, et, dans ce cas, aussi bien que dans ceux que nous avons signalés ailleurs (1), il est impossible de regarder l'apophyse odontoïde de l'axis, quelque volumineuse qu'elle soit, comme le corps osseux de l'atlas qui se serait détaché de sa propre vertèbre pour se souder à la vertèbre suivante.

Le nombre des vertèbres costales est de 15.

Trois paires de côtes seulement se rattachent au sternum par leurs cartilages.

Il y a 4 vertèbres lombaires, c'est-à-dire quatre vertèbres pourvues d'apophyses transverses, et n'ayant pas d'os en V.

Les vertèbres qui viennent ensuite sont au nombre de 22. Huit d'entre elles ont des os en V plus ou moins considérables; ce sont les huit premières.

La partie de ces vertèbres qui en forme le corps, ou *centrum*, est considérable.

Les apophyses transverses des dernières d'entre elles manquent, ou sont encore cartilagineuses.

Dans celles de la région lombaire et du commencement de la partie coccygienne, ces apophyses ne sont pas encore soudées au centrum, et elles ont, par rapport à lui, la disposition épiphysaire. Les trois apophyses ou arcs épineux des vertèbres sont également épiphysaires, par rapport au corps vertébral ou centrum, mais leurs deux branches sont soudées sur la ligne médiane.

Les autres parties du squelette ne nous ont rien offert qui mérite d'être signalé ici.

La longueur totale du sujet est de 0,90.

Les Lamantins du Sénégal et ceux de l'Amérique équatoriale sont des animaux qui mériteraient de fixer l'attention des naturalistes. Leur chair est excellente, et, dans beaucoup de lieux, on peut encore se les procurer avec abondance; leur peau est susceptible d'être employée dans les arts, et l'on peut aussi utiliser avantageusement plusieurs autres de leurs organes.

(1) Voyez notre *Théorie du squelette humain*, p. 104. In-8°, Montpellier, 1856.

J'ai déjà fait remarquer, dans un autre ouvrage (1), que les Lamantins pouvaient être inscrits au nombre des animaux susceptibles d'être rendus domestiques. Voici en quels termes je me suis exprimé à cet égard :

« Quoique le nom de ces Mammifères ne figure pas sur les listes, qui ont été dressées, des animaux encore sauvages que l'homme pourrait s'approprier, je crois qu'il devrait y être placé préférablement à celui de beaucoup d'autres espèces, et que, avec quelque soin, on pourrait tirer des Lamantins un excellent parti. Il serait très facile, en effet, de les parquer dans des lacs d'eau douce ou d'eau salée, comme ils le sont naturellement le long des grands fleuves en Afrique ou dans l'Amérique; leur transport offrirait seul des difficultés. D'ailleurs, en fait de domestication, il ne faut pas songer uniquement à l'Europe, et ce serait déjà faire un grand pas que de donner aux autres parties du monde le moyen de profiter plus utilement des animaux qui y vivent encore à l'état de liberté, et dont beaucoup, faute de soins, tendent à disparaître devant les progrès de la culture et de la civilisation, qui devraient, au contraire, chercher à les utiliser. »

Ces réflexions trouvent en partie leur justification dans le passage suivant, écrit par M. de Castelnau, et que j'emprunterai à l'historique de son voyage :

« Presque tous les jours, pendant que l'Expédition descendait de Nauta à Pébas, on pêchait des *Vacas marinas* (Lamantins), *qui forment la base de la nourriture animale des habitants. L'un de ces animaux a été gardé cinq ans dans un parc à tortues.* Lorsqu'on l'y mit, il était très jeune et n'avait qu'un mètre de long. Pendant qu'il y avait séjourné, il avait acquis environ la moitié en sus. Cet animal se nourrit particulièrement de la plante appelée, dans cette région, *Gamelota*. Au rapport des Indiens, les Jaguars se réunissent souvent quatre ou cinq ensemble pour aller chasser cet amphibie pendant qu'il est occupé la nuit à brouter. L'un d'entre eux lui saute sur le dos pendant que les autres lui coupent le chemin de la rivière. La longueur moyenne du Lamantin adulte est de 2 mètres et demi, mais quelques individus atteignent 3 mètres. »

XI. — CÉTACÉS.

Il nous reste à rappeler les noms des Cétacés proprement dits, dont les trois espèces nous ont occupé précédemment (2). Toutes trois sont fluviatiles. Ce sont les suivantes :

Inia de Geoffroy (*Inia Geoffrensis*), p. 90, pl. 19, fig. 3.

Dauphin fluviatile (*Delphinus fluviatilis*), p. 92, pl. 19, fig. 2.

Dauphin pale (*Delphinus pallidus*), p. 94, pl. 19, fig. 1.

(1) *Histoire des Mammifères*, t. II, p. 312.

(2) Même partie de l'ouvrage, p. 89.

(Paul Gervais.)



Werner Lith. P. Bertrand, éditeur Lith. Gény-Gros. Paris.

LAGOTRICHE DE CASTELNAU. *Lagothrix Castelnaui*. Is. Geoff et Dev.

Mâle adulte, et Jeune



2/3

Werner Lith. P. Bertrand, éditeur. Lith. Gény-Gros Paris.

1. NYCTIPITHÈQUE D'OSERY. Nyctipithecus Oseryi. Is. Geoff. et Dev.

2. SAKI A NEZ BLANC. Pithecia albinasa. Is. Geoff. et Dev.



Werner. Lith. P. Bertrand, éditeur Lith. Gény-Gros Paris

1. SAKI MOINE. *Pithecia monachus.* Geoff S.H

1. Mâle adulte et jeune 2. Tête de la femelle



Werner Lith. P. Bertrand, éditeur. Lith. Gény-Gros. Paris.

1. BRACHYURE CHAUVE. *Brachyurus calvus*. Is Geoff

2. BRACHYURE RUBICOND. *Brachyurus rubicundus*. Is. Geoff. et Dev.



Werner Lith. P. Bertrand, éditeur. Lith. Gény-Gros. Paris

1. OUISTITI MIGNON. Hapale pygmæa. Jacchus pygmœus Sp. 2. OUISTITI MIGNON. Jeune.
3. TAMARIN ROUX-NOIR Midas rufoniger. Is Geoff. et Dev.



Werner Lith. P. Bertrand, éditeur Lith. Gény-Gros Paris

1 TAMARIN A FRONT JAUNE. Midas flavifrons. Is. Geoff. et Dev. 2. TAMARIN DE WEDDELL Midas Weddellii. Dev.

3. TAMARIN DE DEVILLE. Midas Devilli. Is. Geoff.



Werner, Lith. P. Bertrand, Editeur Lith Gény Gros, Paris

CHEIROPTÈRES SUD-AMÉRICAINS. 1 à 4 Famille des Phyllostomidés.

de grand état

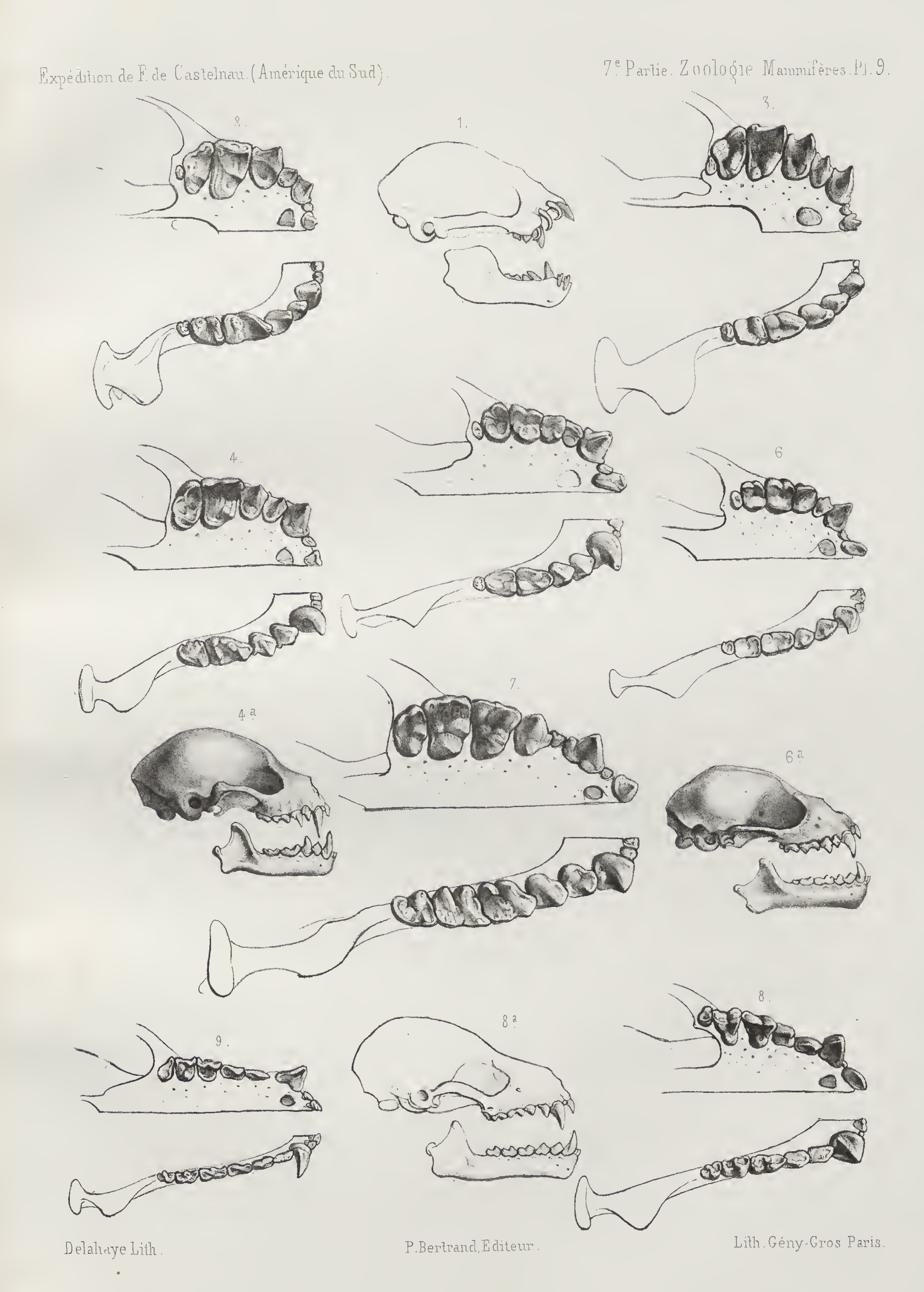


Delahaye, Lith.

P. Bertrand, Editeur

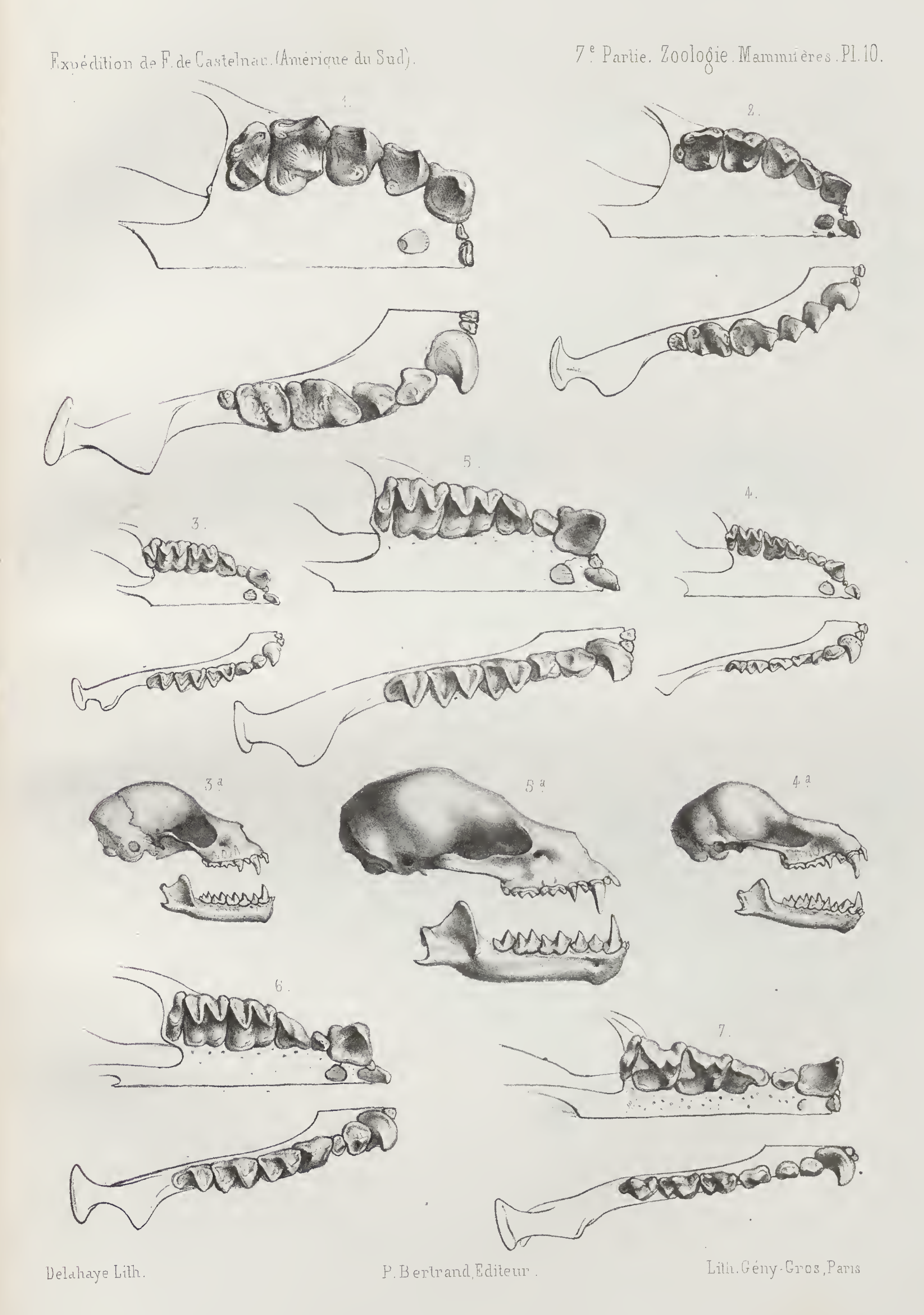
Lith. Gény Gros, Paris

CHEIROPTÈRES SUD AMÉRICAINS. 1 à 9. Famille des Phyllostomidés



Delahaye Lith. P. Bertrand, Editeur. Lith. Gény-Gros Paris.

CHEIROPTÈRES SUD-AMÉRICAINS: 1 à 9. Crâne et dentition des Phyllostomidés.



Delahaye Lith. P. Bertrand, Editeur. Lith. Gény-Gros, Paris

CHEIROPTÈRES SUD-AMÉRICAINS : 1 à 7. Crâne et dentition des Phyllostomidés.

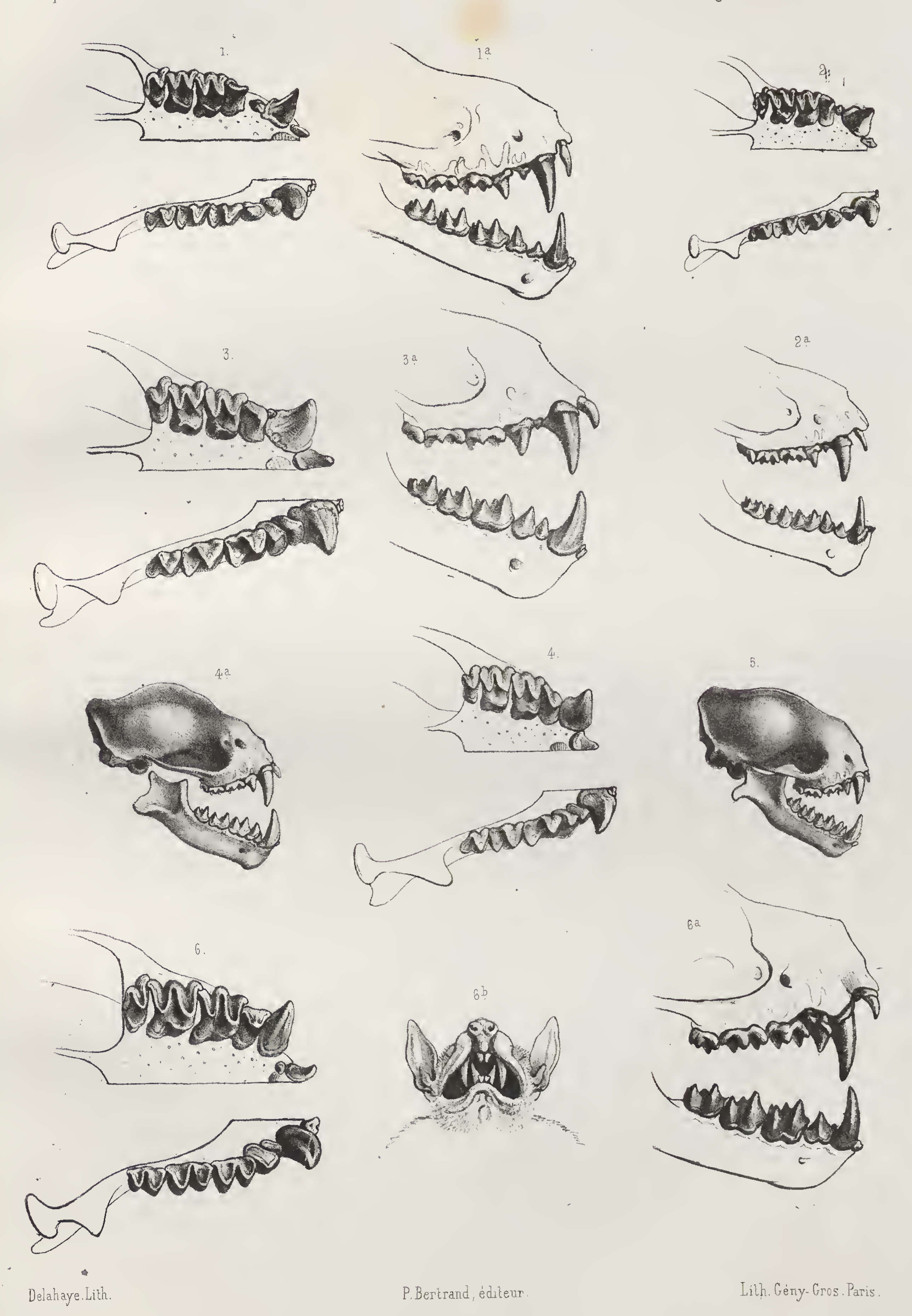


Werner, Lith. P. Bertrand, Editeur Lith. Gény-Gros, Paris.

CHEIROPTÈRES SUD-AMÉRICAINS.

1 et 2. Vespertilionidés. 3. Phyllostomidés.

de grand. nat.



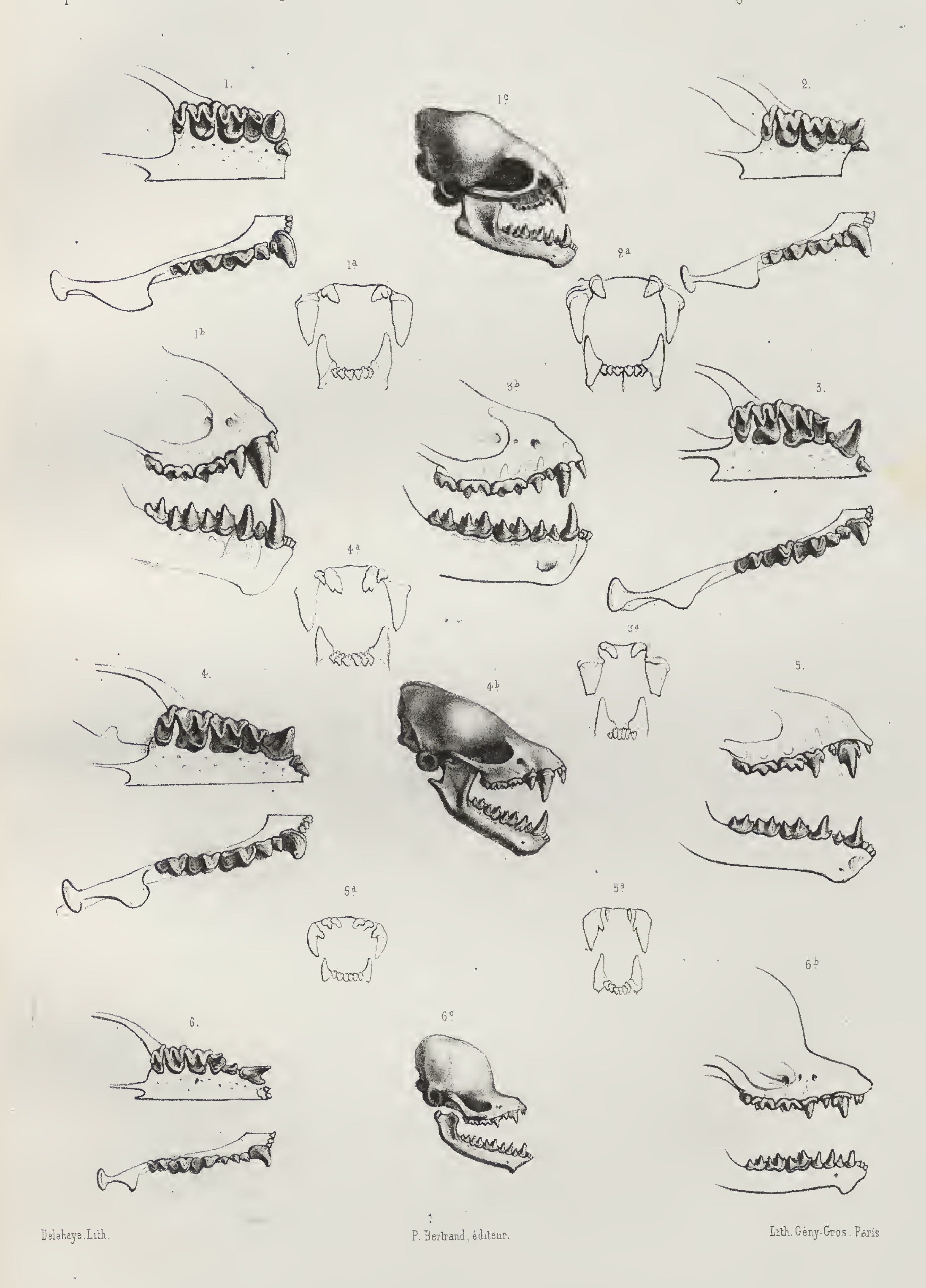
Delahaye. Lith. P. Bertrand, éditeur. Lith. Gény-Gros. Paris.

CHEIROPTÈRES SUD-AMÉRICAINS. 1 à 5. Molosses. 6. Noctilions.



Delahaye, Lith. P. Bertrand, Editeur Lith. Geny-Gros, Paris

CHEIROPTÈRES SUD-AMERICAINS: 1 à 6 Famille des Vespertilionidés.



Delahaye. Lith.
P. Bertrand, éditeur.
Lith. Gény-Gros. Paris

CHEIROPTÈRES SUD-AMÉRICAINS. 1 à 6. Famille des Vespertilionidés.



Delahaye. Lith. P. Bertrand, éditeur Lith. Gény-Gros Paris.

CHEIROPTÈRES SUD-AMÉRICAINS. 1 à 6 Famille des Vespertilionidés.



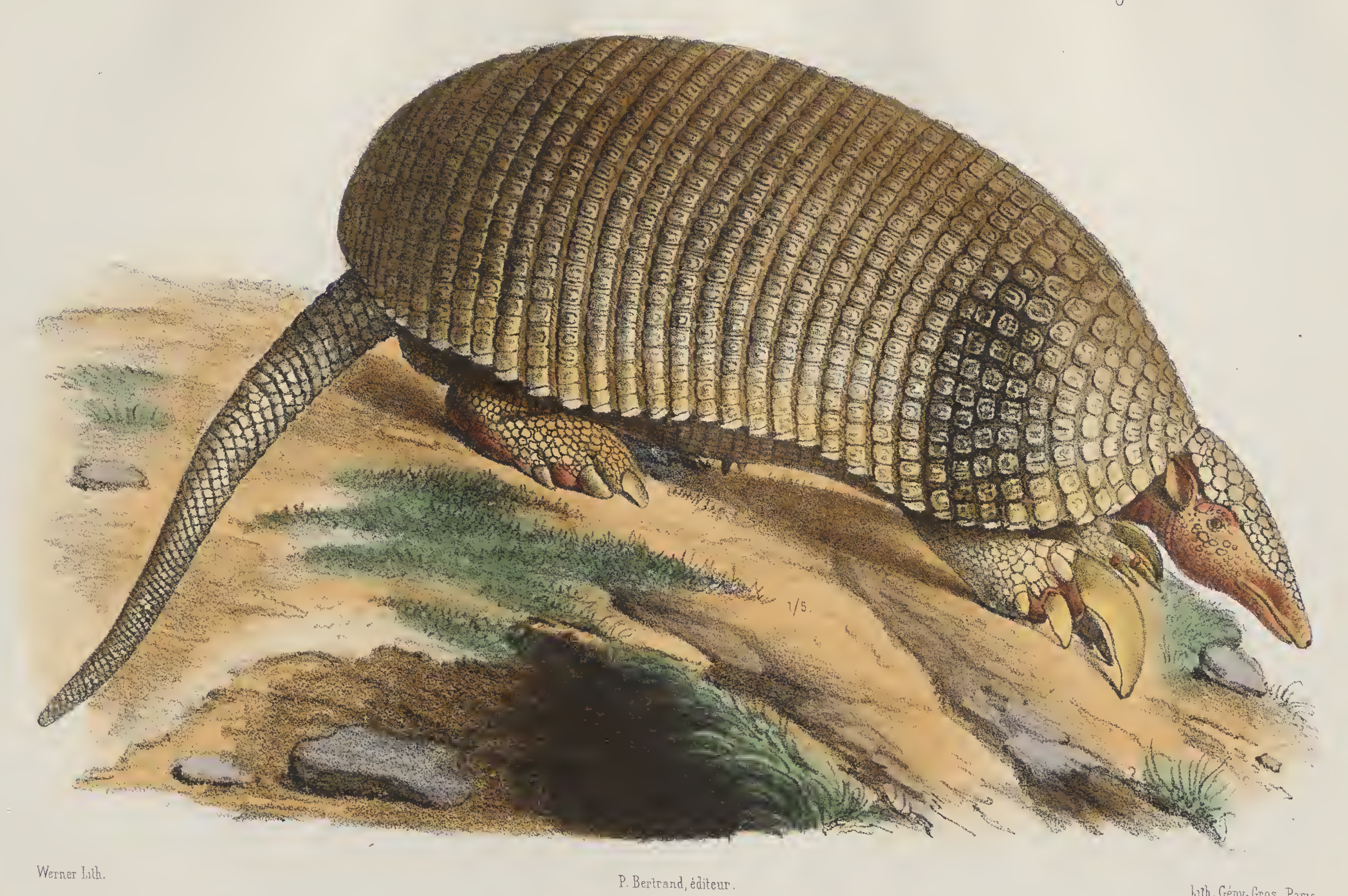
Werner. Lith. P. Bertrand, éditeur. Lith. Gény-Gros. Paris.

1. HESPEROMYS MACROURUS. 1a Dents. 2. HEMIURUS CONCOLOR.



Werner, Lith. Bertrand, Editeur Lith Gény-Gros, Paris.

1 à 4. LASIUROMYS VILLOSUS, E. Deville.

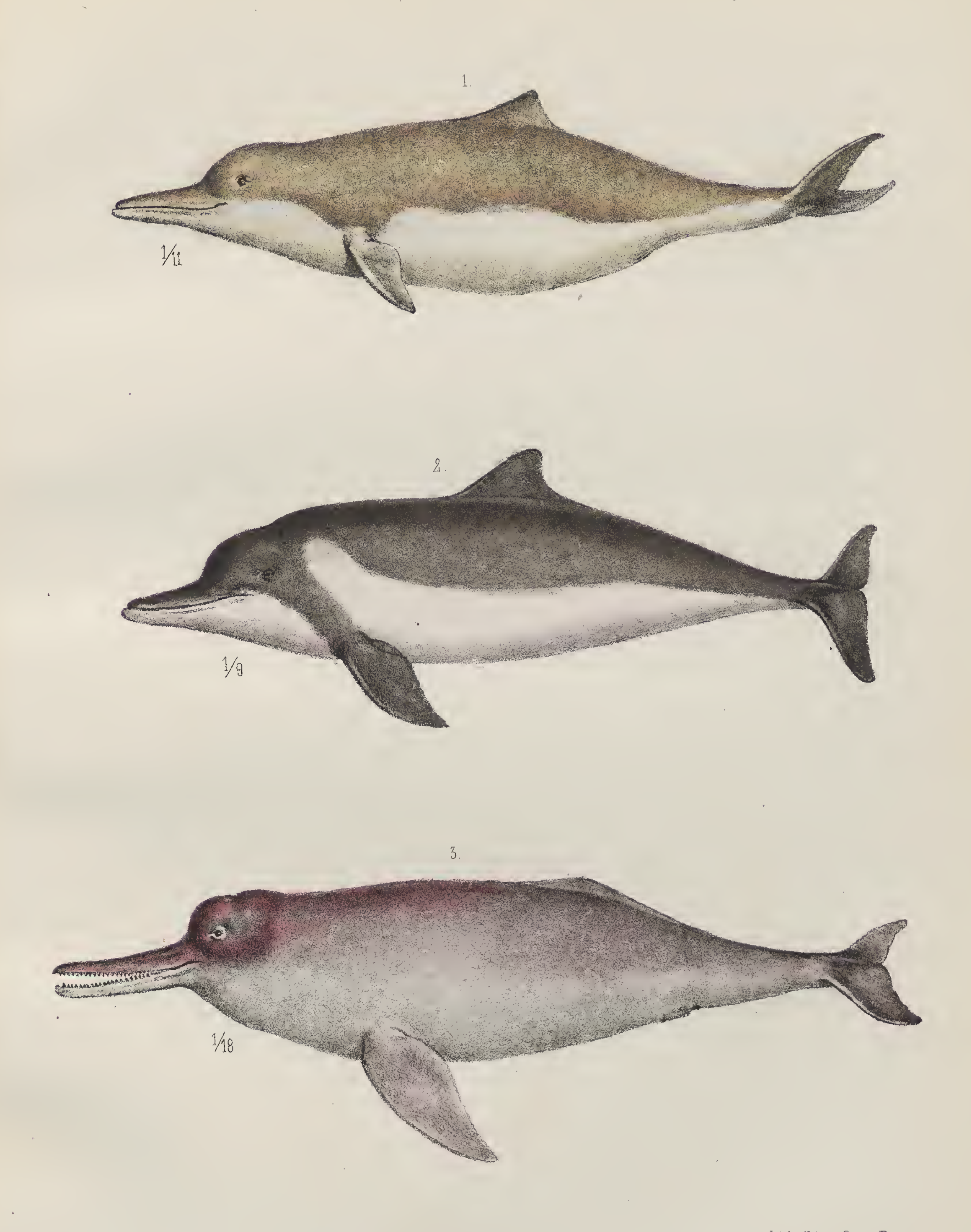


Werner Lith.

P. Bertrand, éditeur.

Lith. Gény-Gros. Paris.

PRIODONTES GIGAS



Werner, Lith. P. Berand, Editeur. Lith. Gény-Gros, Paris.

1. DELPHINUS PALLIDUS. 2. DELPHINUS FLUVIATILIS.

3. INIA GEOFFRENSIS.



Delahaye. Lith. P. Bertrand, éditeur. Lith. Gény-Gros. Paris.

FAMILLE DES DIDELPHIDÉS. 1 à 8. Crâne et Système dentaire.

